



Assemblée générale

Soixantième session

4^e séance plénière

Mercredi 14 septembre 2005, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : El Hadj Omar Bongo Oudimba (Président de la République gabonaise)
Coprésident : M. Göran Persson (Premier Ministre du Royaume de Suède)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau *(suite)*

Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 59/291 du 15 avril 2005, la liste des orateurs a été établie compte tenu du fait que le temps de parole sera limité à cinq minutes par déclaration. Je voudrais, en conséquence, demander aux orateurs de prononcer leur déclaration à un rythme normal pour que les services d'interprétation puissent être correctement assurés.

Pour aider les orateurs à gérer leur temps de parole, un témoin lumineux a été installé sur le pupitre d'où ils s'exprimeront. J'invite tous les orateurs à respecter les délais impartis pour leurs déclarations afin que tous ceux qui sont inscrits pour une séance donnée puissent s'exprimer à cette séance.

Pour éviter d'interrompre les orateurs, je demande aux délégués de bien vouloir rester assis après qu'une déclaration ait été prononcée. À cet égard, je rappelle aux membres qu'après avoir fait leurs déclarations, les orateurs doivent quitter la salle de l'Assemblée générale en passant par la salle GA-200, qui est située derrière la tribune, avant de regagner leurs sièges.

L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons cette semaine pour célébrer les 60 ans riches en événements de l'ONU et pour réaffirmer notre croyance dans ses principes. Nous nous réunissons également pour renouveler et revitaliser l'Organisation, envisager les réformes nécessaires et examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet du Millénaire, qui s'est tenu ici il y a cinq ans.

Lorsqu'on examine ces années écoulées, il apparaît clairement que l'on a réussi avec un succès remarquable à réaliser les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, mais qu'il y a eu également un certain nombre d'échecs. Le Rwanda a fait l'expérience des deux cas de figure. C'est aussi également pour nous une excellente occasion de réfléchir à nos relations et à nos responsabilités en tant que nations souveraines.

Il apparaît encore plus clairement aujourd'hui que jamais auparavant que, en cette époque de mondialisation, l'interdépendance est une évidence indéniable. En reconnaissant cette interdépendance, nous acceptons nos intérêts et nos responsabilités collectifs, que nous soyons des pays développés ou des pays en développement. Ceux-ci incluent l'impératif

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



du développement et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et l'état de droit.

Les plus grands défis auxquels l'humanité fait face aujourd'hui sont la pauvreté et le sous-développement. Il est inacceptable que, pour l'Afrique subsaharienne, en dépit de l'engagement que nous avons pris au Sommet du Millénaire il y a cinq ans, les prévisions indiquent une aggravation de la situation d'ici à 2015.

Alors, qu'est-ce qui n'a pas marché ces cinq dernières années? La promesse faite de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 a-t-elle été par trop ambitieuse, ou avons-nous surestimé les engagements pris relativement aux Objectifs du Millénaire pour le développement? Avons-nous mal évalué la pénurie de ressources et les réformes politiques qu'il fallait examiner, ou allons-nous nous satisfaire d'engagements et de déclarations internationales admirables aux dépens d'actions et de résultats concrets nécessaires pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement? Et surtout, devrions-nous nous pencher à nouveau sur cette question dans cinq ans parce que nous nous serons soudain rendus compte que la feuille de route initiale avait été mal conçue? La réponse, je crois, est non.

Quoi qu'il en soit, il est clair que nous devons agir bien différemment et plus rapidement. Nous devons élaborer des mesures novatrices et réalisables et convenir de les mettre fidèlement en œuvre afin de renverser les tendances actuelles. À cette fin, il faudra s'engager à mettre en œuvre le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, notamment en concentrant en début de période les engagements futurs. Il convient de noter à ce titre de bonnes initiatives telles que la Facilité de financement internationale.

Mais pour que de telles initiatives et de tels engagements soient couronnés de succès, il doit y avoir des modalités d'exécution claires et concrètes. Nous nous félicitons de la proposition faite d'alléger les contraintes qui pèsent sur l'offre et de compenser les perturbations qui touchent le prix des produits de base afin de tirer le plus grand profit possible d'un accès accru au marché.

Il nous est apparu très clairement que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le

développement dépendra d'une bonne gouvernance politique et économique. Au Rwanda, nous essayons de faire ce que nous pouvons. Nous avons mis en œuvre plusieurs réformes politiques et économiques au cours des 10 dernières années, et tout semble indiquer, à ce jour, que nous sommes sur la bonne voie. Dans l'ensemble, les progrès que nous avons réalisés justifient notre optimisme et notre espoir qu'avec l'appui renforcé de nos partenaires de développement, nous pourrions atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Comme nous le savons tous, il existe un rapport manifeste entre sécurité et développement. Ce lien entre paix, sécurité et développement ne fait aucun doute pour le Rwanda et l'ensemble de la région des Grands Lacs en Afrique centrale et orientale. L'expérience même du Rwanda nous a montré que l'insécurité résultant d'une gouvernance imprudente et irresponsable peut provoquer des souffrances énormes qui nuisent au développement humain.

Je voudrais souligner également l'importance de notre responsabilité collective de faire face au terrorisme et de protéger les populations menacées de génocide, de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité. La réponse de la communauté internationale à ces crimes ne devrait plus jamais être inappropriée. Décidons d'agir collectivement en temps opportun et de manière déterminée. Engageons-nous également à mettre en place des mécanismes d'alerte rapide et à faire en sorte que les interventions préventives soient la règle plutôt que l'exception.

Pour que l'ONU s'acquitte efficacement de sa mission, elle devrait prendre les mesures suivantes. Premièrement, nous devons améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficacé au sein du système des Nations Unies afin de promouvoir la transparence et la responsabilité. Deuxièmement, nous croyons que le processus de réforme devrait permettre aux États qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité de prendre une part plus active à ses délibérations et à ses processus de prise de décisions, en particulier pour les questions qui les concernent. Tous les États devraient être en mesure de voir dans un Conseil réformé un organe plus représentatif, plus transparent, plus crédible et plus légitime.

En conclusion, si nous croyons en notre humanité commune et en un partenariat mondial, la réalisation

des Objectifs du Millénaire pour le développement prend alors tout son sens, tant pour les affaires que pour la promotion de la stabilité mondiale. Nous tenons des débats, mais la postérité nous jugera durement si nous ne saisissons pas cette chance pour mettre fin aux souffrances des millions de pauvres du monde à l'apogée d'une époque de richesse et de progrès technologiques et scientifiques sans précédent.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar.

Le Président Ravalomanana : Avant de faire part des progrès que nous avons réalisés dans le cadre des huit Objectifs du Millénaire pour le développement, j'aimerais attirer l'attention des membres sur trois points importants.

Premièrement, il y a cinq ans, huit objectifs pour le développement étaient définis. C'était un grand progrès. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin, car sortir de la pauvreté exige désormais une bonne feuille de route. Une vision claire, à vrai dire une stratégie globale pour le développement, nécessite plus qu'une définition de standards minimums.

Deuxièmement, les Objectifs du Millénaire ne sont pas des objectifs isolés. Ils sont interdépendants. C'est la raison pour laquelle la coordination de toutes les mesures pour atteindre ces objectifs est vitale.

Troisièmement, les efforts en faveur des pays les plus pauvres doivent être doublés, voire triplés. Ils doivent être dictés par une nouvelle vision pour l'Afrique et un plan d'action coordonné. Nous avons besoin d'un plan Marshall pour l'Afrique. Je l'ai déjà proposé l'année dernière. Avec une telle approche, nouvelle et décisive, les Objectifs du Millénaire pourront être atteints.

La pauvreté à Madagascar a été réduite, et est passée de 80 % en 2002 à 74 % en 2004. C'est un grand pas, mais pas du tout suffisant. Beaucoup de gens, surtout dans les régions du sud de notre pays, ont faim. Grâce aux nouvelles écoles, aux nouveaux instituteurs et à la gratuité de l'éducation de base, le taux de scolarisation est passé de 67 à 82 % en trois ans. La mortalité infantile a baissé de 159 à 94 pour 1000, pour les enfants de moins de 5 ans. C'est un grand progrès.

Concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, mon gouvernement a lancé une politique nationale de promotion de la femme et a élaboré un plan d'action national en genre et développement. La santé maternelle s'est améliorée par une augmentation de 20% des naissances assistées par un personnel de santé qualifié.

Pour combattre le VIH/sida, le Comité national de lutte contre le sida, sous mon autorité directe, s'efforce de faire stabiliser le taux de prévalence, qui se situe maintenant autour de 1,5 %. Pour lutter contre le paludisme, mon gouvernement a distribué gratuitement des moustiquaires imprégnées aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. Les campagnes de sensibilisation contre le sida et le paludisme continuent à l'échelle du pays.

Avec notre vision « Madagascar naturellement », nous voulons protéger et valoriser la nature. Les surfaces des aires protégées seront triplées en 5 ans. De multiples actions sont en cours pour arrêter les feux de brousse.

Enfin, nos efforts dans le cadre de la bonne gouvernance et de l'ouverture de notre économie ont été reconnus par les bailleurs de fonds qui ont annulé nos dettes multilatérales. La lutte contre la corruption bat son plein.

J'aimerais bien expliquer tout cela avec plus de détails, mais je crois que l'on s'est rendu compte des gros efforts que nous avons faits. Nous sommes déterminés à atteindre ces Objectifs du Millénaire. Mais je répète encore ce que j'ai dit auparavant. C'est seulement avec une nouvelle approche de la communauté internationale en faveur de l'Afrique que nous pourrions atteindre ces Objectifs du Millénaire.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran.

Le Président Ahmadinejad (parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation) : Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général et mon plaisir de participer à cette Réunion aux côtés de mes homologues, chefs d'État et de gouvernement, et autres représentants. Qu'il me soit permis également de faire part de la profonde affliction dans laquelle nous ont plongés les tragiques incidents survenus à Kadhimiya, en Iraq, ainsi que l'ouragan

Katrina. Nous adressons nos plus vifs sentiments de sympathie aux victimes et à leurs proches.

L'ONU doit être un centre de confiance, d'espoir et de participation pour tous les peuples et gouvernements. Elle doit également servir de plateforme de dialogue, d'entente et de coopération afin que la paix et le calme règnent aux quatre coins du monde. Pour cela il faut premièrement que la justice prédomine au sein de l'Organisation et que, conformément à la Charte, tous les États Membres jouissent des mêmes droits. Une plus grande puissance ou richesse ne devrait conférer aucun droit supplémentaire à aucun Membre quel qu'il soit.

Deuxièmement, il importe que les principes de la démocratie et de l'éthique prévalent dans tous les organes et à toutes les fonctions de l'ONU, de sorte que l'Organisation devienne l'expression de la suprématie de ces deux valeurs communes.

Troisièmement, il importe que l'ONU s'évertue à assumer son devoir de promotion et d'institutionnalisation de la justice au niveau international.

Quatrièmement, le pays hôte ne devrait jouir d'aucun droit ou privilège particulier par rapport aux autres États Membres, de même qu'il importe que l'Organisation et son Siège soient facilement accessibles à tous.

Compte tenu de ces principes, les points suivants apparaissent essentiels.

Premièrement, le plus grand problème de notre temps tient à la dévalorisation spirituelle qui s'opère progressivement chez l'homme en raison du fossé séparant l'ordre prédominant de la moralité et de l'unité propres au monothéisme. L'ONU doit prendre la tête des efforts visant à promouvoir la spiritualité et la compassion pour l'humanité. Ce n'est que de cette façon que les nations pourront véritablement s'unifier.

Deuxièmement, accepter l'unilatéralisme revient à nier catégoriquement l'ONU et sa raison d'être. Il faut donc que l'ONU tout entière fasse front contre ce mal pernicieux.

Troisièmement, la sécurité physique et psychologique des peuples et nations est plus que jamais compromise. L'unilatéralisme, la fabrication et l'emploi d'armes de destruction massive, les actes d'intimidation, le recours à la menace ou à la force, et

l'imposition de guerres destructives pour les peuples au nom de la sécurité et de la prospérité d'une poignée de puissances ont accru la responsabilité historique de l'ONU de tout mettre en œuvre pour institutionnaliser la justice à tous les niveaux de l'interaction mondiale aux fins de la paix humaine. De notre point de vue, il est impossible d'obtenir sécurité, paix, stabilité, prospérité et progrès dans certaines régions du monde en semant ailleurs l'instabilité, le militarisme, la discrimination, la pauvreté et le dénuement.

Quatrièmement, la raison d'être de l'ONU est de promouvoir la paix et le calme dans le monde. Aussi, tout aval donné aux mesures préventives – lesquelles sont plus fondées sur des intentions supposées que sur des faits objectifs et constituent, en fait, une manifestation moderne des tendances interventionnistes et bellicistes du passé – est en contradiction flagrante avec les fondements mêmes de l'ONU ainsi qu'avec l'esprit et la lettre de sa Charte.

Cinquièmement, il est impératif que la composition du Conseil de sécurité atteigne un équilibre logique et démocratique. Dès lors que certains bénéficient d'un siège permanent, il faut qu'une configuration acceptable de représentants de tous les continents et de toutes les grandes civilisations obtiennent des sièges permanents au Conseil. J'insiste sur notre profond désarroi devant le fait que les pays islamiques, dont le nombre dépasse 50, et qui totalisent pourtant plus de 1,2 milliard d'habitants, n'occupent aucun siège permanent au Conseil de sécurité; pas plus que l'Afrique, malgré ses capacités et son potentiel considérables, tandis que l'Asie, vaste continent berceau de civilisations anciennes, ne compte qu'un seul siège permanent.

Sixièmement, il importe que l'ONU puisse librement, sans entrave de la part du pays hôte, accueillir à son Siège tout représentant de gouvernement, d'association de la société civile et d'organisation non gouvernementale, quel que soit son pays d'origine, et conduire sans crainte un dialogue digne de ce nom.

De notre point de vue, toutes ces conditions ne peuvent être satisfaites que si le discours dominant les relations internationales ne s'appuie plus sur la violence, la discrimination et la domination mais sur la paix et la stabilité mondiales, fondées sur la justice et la spiritualité grâce au dialogue, à la compassion et au respect des êtres humains. Le grand prophète de

l'islam a dit que « le degré le plus élevé de sagesse, après la foi en Dieu, est de rechercher l'amitié et de tendre une main secourable à tous ses prochains ». Ces paroles pleines de sagesse soulignent que le monde forme un tout et que les douleurs et souffrances qui frappent l'une de ses régions perturbent la tranquillité des autres. Comme l'a dit un célèbre poète iranien du XIII^e siècle :

« Tous les hommes sont comme les membres
d'un même corps,
Car, dans la création, ils ont même nature
Et, lorsque l'infortune jette dans la douleur un
membre,
Il n'y a plus de repos pour personne. »

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou.

Le Président Toledo Manrique (parle en espagnol) : Je prends la parole au nom d'un pays démocratique qui est profondément convaincu que le développement de nos pays, le respect des droits de l'homme, le respect de la liberté d'expression et de la sécurité sont des facteurs qui se renforcent mutuellement. Durant les quatre années qui se sont écoulées depuis l'entrée en fonctions de mon gouvernement, le Pérou a, avec ses difficultés et ses espoirs, progressé dans la mise en place d'une croissance économique soutenue, l'édification d'une société plus juste et la protection intégrale de la sécurité de ses habitants.

Des Objectifs du Millénaire nous avons fait un engagement national, qui est traduit dans une politique d'État qui dépasse le cadre de mon gouvernement. Cette politique d'État est reflétée dans l'Accord national convenu entre les partis politiques, la société civile et le Gouvernement, avec un horizon de 20 ans. En d'autres termes, notre engagement par rapport aux Objectifs du Millénaire ne se limitera pas à la durée de mon gouvernement.

Aujourd'hui nous sommes en mesure de présenter certains progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire. Depuis 2001, la politique économique et sociale de mon gouvernement a créé les conditions d'une croissance économique durable et décentralisée, avec des effets positifs au niveau de l'augmentation des dépenses, de la consommation et des revenus de la population. Je totalise 48 mois aux commandes; 48

mois de croissance économique soutenue variant entre 5 et 5,5 %.

Le Gouvernement péruvien applique des politiques spécifiques en matière d'emploi, de revenu, de santé, d'éducation, d'alimentation et de parité entre les sexes, pour aider les plus pauvres. L'axe central de la politique de mon gouvernement consiste à affronter la pauvreté avec détermination. Le Gouvernement a élaboré des politiques sociales volontaristes, sans attendre les bienfaits de la croissance économique. Des politiques sociales comme le plan Huascarán concernant l'accès à Internet pour les plus pauvres; des politiques sur le travail temporaire pour les plus pauvres, comme le programme « Trabajar Urbano »; des politiques de subvention pour le logement des plus pauvres; l'électrification rurale; l'eau courante et l'assainissement de base pour les populations les plus démunies du pays. Nous sommes allés encore plus loin en lançant il y a quelques jours un programme d'allocations directes conditionnelles pour les plus pauvres. Mais nous ne croyons pas à l'assistanat. Ces allocations directes aux plus pauvres exigent comme contrepartie que les femmes enceintes fassent des visites médicales prénatales et postnatales; qu'elles fassent vacciner leurs enfants et que ceux-ci aillent à l'école.

Ces efforts ont déjà permis qu'entre 2001 et 2004 près d'un million de femmes et d'hommes péruviens sortent de l'extrême pauvreté. En effet, le dernier *Rapport mondial sur le développement humain* des Nations Unies montre que le Pérou a gagné six places dans le classement de 177 pays.

Le moment est venu de parler clairement. Le développement durable de nos peuples exige un commerce international ouvert et un système international fondé sur des normes prévisibles. Le discours prononcé par le Président Bush ce matin devant cette Assemblée est encourageant à cet égard. Il a affirmé qu'il faut éliminer les subventions des pays développés. Il a dit que la viabilité à long terme de la mondialisation exige que l'on réponde aux besoins des pays en développement. Les paroles prononcées par le Président Bush ce matin sont encourageantes, parce qu'elles reflètent une compréhension de l'interaction entre les pays en développement et les pays développés. Le Pérou parie sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, non pas en tant que politique d'un Gouvernement mais en tant que politique de l'État. Je sais que tous les

dirigeants présents dans cette Assemblée partagent cette mission.

Le Coprésident (Gabon): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos, S. E. M. Tommy Remengesau, Jr.

Le Président Remengesau (*parle en anglais*): J'aimerais tout d'abord féliciter l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de son sixième anniversaire, et exprimer le plein appui de mon pays à cette Organisation internationale dans ses efforts pour bâtir des nations, lutter contre la faim, assurer l'approvisionnement en eau potable, aspirer à une égalité économique et culturelle, et rassembler les nations pour régler des problèmes mondiaux. Ce programme de travail est véritablement difficile, cependant l'Organisation ne doit pas s'en écarter.

Je voudrais également partager avec toutes les personnes présentes ma fierté à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de mon pays. Cette année marque également le dixième anniversaire de notre adhésion à l'Organisation des Nations Unies. La République des Palaos a beau être petite et nouvellement arrivée en termes d'indépendance politique, elle a survécu et, j'ajouterais même, prospéré durant ses 10 premières années d'autonomie. Toutefois, notre avenir dépend en grande partie des efforts mondiaux menés par l'ONU pour amener la paix, la stabilité et le développement économique durable à tous ses États Membres.

Dans son rapport « Dans une liberté plus grande », le Secrétaire général affirme qu'

« Un des grands défis du nouveau millénaire est [...] de veiller à ce que tous les États soient à la hauteur des tâches qu'ils ont à accomplir ... [A]ucun pays, fort ou faible, ne peut prospérer sans les autres. » (A/59/2005, par. 19 et 24)

Pour les Palaos, et pour de nombreux autres petits États insulaires en développement, les difficultés augmentent. Nous sommes des pays neufs, éloignés et isolés. Nous sommes de petits pays, avec des économies de faible envergure qui manquent de diversité fiscale. Nous sommes des nations insulaires dont le développement durable exige des récifs sains et des océans riches, mais aussi d'être à l'abri d'incursions de terroristes internationaux et de pouvoir offrir des possibilités d'éducation et de développement

professionnel à nos enfants, qui quittent nos îles pour réaliser ces deux objectifs.

Si d'autres régions du monde reçoivent davantage d'attention, M. Jeffrey Sachs, dans son rapport du Projet Objectifs du Millénaire au Secrétaire général a fait remarquer que l'Océanie suit directement l'Afrique subsaharienne et qu'elle « n'atteindra pratiquement aucun des OMD et est même en régression dans certains secteurs ». Si les Palaos sont assurément fières des résultats qu'elles ont obtenus en vue de la réalisation de ces objectifs, ce n'est clairement pas le cas de tous les États insulaires. Nous devons redoubler d'agressivité pour donner une égalité des chances à toutes les nations dans la réalisation de ces objectifs grâce à des mesures prises par l'ONU.

Tandis que le réchauffement de la planète s'aggrave, décolorant nos coraux et menaçant nos terres; que la surpêche pratiquée par des flottes étrangères continue d'épuiser nos vastes stocks de poissons; que certaines pratiques de pêche risquent de détruire notre biodiversité marine; et que l'association de ces forces menace nos diverses cultures insulaires, les défis vont croissant.

Le moment est donc venu pour que la communauté internationale, et l'ONU en tant que son représentant, aillent au-delà des études reconnaissant les échecs passés pour réaliser le développement durable dans nos nations insulaires et avancent de manière agressive pour créer un programme spécifique qui tienne compte de notre exigüité spécifique et de notre diversité distinctive et qui respecte nos cultures insulaires sur un pied d'égalité avec celles des autres pays du monde. Je pourrais même ajouter que le moment est venu de faire montre de direction morale et religieuse en vue de définir une nouvelle voie, non seulement pour les petits États insulaires, mais pour tous les pays du monde. La paix et la sécurité internationales sont susceptibles d'être renforcées par un tel partenariat.

En vue d'obtenir des résultats réalisables de ce sommet de haut niveau et d'accélérer nos efforts internationaux de développement, nous devons tout d'abord reconnaître qu'il s'agit là d'un processus de partenariat. En tant que partenaires, il est important de reconnaître que des réalisations importantes ont été obtenues depuis le Sommet du Millénaire et la Conférence de Monterrey. Pour que cet effort conjoint continue d'aller de l'avant, nous devons tous

reconnaître de manière réaliste les besoins et les responsabilités. Si les pays développés doivent s'efforcer d'accroître leurs contributions annuelles et leurs dépenses, les pays en développement doivent créer des conditions permettant de tirer le meilleur parti de ces contributions. Une bonne gouvernance doit être traitée comme un instrument non seulement pour accroître l'aide au développement mais aussi pour améliorer la vie de nos populations. Il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce qu'une bonne performance des bénéficiaires aboutisse à de plus fortes contributions des donateurs.

En raison de la conjoncture internationale récente, le moment est venu pour l'ONU d'élargir sans plus tarder ses interventions d'urgence face à la montée des prix du carburant. Les gains obtenus par les petits États insulaires en développement au cours des 10 dernières années ont été anéantis par l'escalade des prix du carburant. Pour que les économies insulaires survivent, nous devons agir rapidement et résolument pour trouver des sources énergétiques de substitution, ce qui ne peut se réaliser que grâce à une aide et à un financement internationaux. Avec une grande sincérité, nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux efforts de l'ONU et à ceux des pays et des institutions internationales qui ont reconnu notre situation et qui collaborent avec nous pour nous aider à surmonter ces difficultés sans précédent.

Les États-Unis s'efforcent depuis plus de 50 ans de nous aider à inculquer les principes de démocratie à nos dirigeants et à nos enfants et ont éduqué nos jeunes institutions. Nous les remercions sincèrement. Aux côtés de nos amis américains, nous déplorons la tragédie qu'a entraînée le cyclone Katrina. Mais nous ne doutons nullement, étant donné le ressort des Américains, que l'Amérique et tous ceux qui ont été touchés se remettront de cette grande tragédie.

Nous remercions également le Japon de l'appui constant qu'il accorde à notre région et à notre pays. Nous espérons, grâce au processus de réforme et d'élargissement, que le Japon deviendra membre permanent du Conseil de sécurité et pourra utiliser sa connaissance de notre région dans les délibérations de cet organe. Une représentation juste et équitable des nations du monde au sein de cette organisation internationale, l'ONU, ne peut que renforcer nos efforts en vue de faire entendre et respecter notre voix, s'agissant des questions internationales et régionales.

En tant que pays appuyant un rôle plus large pour le Japon, au vu de son importance pour la région, les Palaos appuient également l'adhésion de Taiwan à cette organisation en tant qu'ami régional important des Palaos et en tant que membre important de la communauté internationale. Tant qu'une nation et un peuple demeurent exclus d'une représentation légitime au sein de notre communauté mondiale, nous n'aurons pas atteint notre objectif de droits et de privilèges universels.

Nous saisissons également cette occasion pour féliciter le Gouvernement israélien et le Premier Ministre Sharon du désengagement historique de Gaza et de certaines parties de la Cisjordanie. Nous avons suivi ce processus complexe et douloureux, et nous attendons avec impatience d'autres progrès en vue de réaliser la paix.

Malgré le soutien accru des Palaos aux travaux de l'ONU dans le monde et malgré notre détermination d'être un membre actif de la communauté multilatérale, je constate que l'ONU, ses organisations et ses bureaux n'ont pas de représentant permanent dans notre pays pour nous aider à renforcer nos capacités. Il est certain que les connaissances approfondies obtenues grâce à nos culture, économie et peuple exceptionnels valent bien les dépenses occasionnées par une telle représentation. Nous demandons au Secrétaire général de créer à cette fin une représentation de l'ONU dans les Palaos pour aider notre peuple à avoir accès aux institutions internationales, ce qui sera très utile pour notre indépendance économique et sociale. Nous estimons que c'est un fondement vital pour notre développement durable.

Le peuple palaosien reconnaît que chaque nation du monde, quelle que soit sa superficie, a un rôle important à jouer sur la scène internationale pour assurer à la communauté mondiale un avenir radieux et sûr pour ses enfants. Aujourd'hui, à l'occasion du soixantième anniversaire de cette grande institution et du dixième anniversaire de l'adhésion des Palaos à cet organe, qui coïncide avec le dixième anniversaire de l'indépendance de notre pays, j'affirme que le peuple palaosien, malgré tous les obstacles et malgré tous les défis, jouera son rôle.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal.

Le Président Wade (Sénégal) : Je ne peux laisser échapper l'occasion qui m'est donnée de féliciter notre Secrétaire général M. Kofi Annan, qui a déjà à son bilan une activité jusqu'ici inégalée, plus particulièrement pour son idée récente de réformer l'Organisation des Nations Unies qui vient d'atteindre son sixième anniversaire. Réformer une institution qui a fonctionné pendant plus de 60 ans avec ses multiples démembrements n'est pas une mince affaire; c'est la raison pour laquelle il nous faudrait, dans la réflexion, garder à l'esprit qu'une réforme de cette ampleur ne sera pas renouvelée avant des décennies.

Mon propos portera sur les points suivants : d'abord, quelques considérations sur les Objectifs du Millénaire – j'indiquerai comment nous traduisons cette réalité dans notre pays –; puis, le financement du développement et la lutte contre la pauvreté; et, troisièmement, la réforme du Conseil de sécurité.

S'agissant des Objectifs du Millénaire, la revue d'étape des Objectifs du Millénaire a montré que bien des handicaps sur la voie de leurs réalisations subsistent encore. Certains de ces obstacles sont intérieurs à nos pays, comme l'absence de paix, la mauvaise gouvernance, la pandémie du sida et d'autres maladies. Mais convenons aussi que les pays développés n'ont pas toujours respecté leurs engagements, notamment en ce qui concerne l'aide au développement fixée dans les années 70 à 0,7 % de leur produit national brut à transférer aux pays en voie de développement. Il en est de même des promesses faites concernant le financement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Heureusement, la nouvelle approche avec le rapport Blair ouvre des perspectives intéressantes découlant du Sommet du Groupe des Huit (G-8) de Gleneagles. Malgré tout, certains pays comme le nôtre, avec leurs propres moyens – très faibles, certainement – mais avec beaucoup d'imagination et l'aide internationale diversifiée, ont obtenu des résultats honorables. Ainsi, au Sénégal, nous avons obtenu un taux de croissance de 6,7 %, avec des résultats spectaculaires dans l'agriculture, dont certains produits ont fait des bonds de 600 %; des créations de nombreux emplois pour les jeunes; l'abaissement du taux de prévalence du sida, qui est passé de 1,7 % à 0,7 % aujourd'hui; un taux de scolarisation de 70 % - alors qu'en l'an 2000 nous étions en dessous de la moyenne –, grâce à l'allocation de 40 % du budget

national à l'éducation et de 10 % à la santé. Notre développement s'inscrit ainsi dans la durabilité grâce à l'investissement soutenu dans les ressources humaines.

L'histoire a toujours démontré que la science et la technologie étaient des vecteurs irremplaçables du progrès. C'est pourquoi lorsque l'on considère la fracture numérique qui se traduit par le fait que le téléphone, le fax, le télex et Internet sont surtout des instruments qui sont dans le Nord, dans ce que j'appelle les pays connectés, alors que le Sud se trouve complètement démuné, on constate que, ces instruments étant des supports de la connaissance, la science se développe et se transmet surtout dans le Nord au détriment du Sud. C'est pourquoi, nous avons proposé à Genève, en décembre 2002, la création d'un Fonds de solidarité numérique. Après quelques incompréhensions, ce Fonds a aujourd'hui été adopté par 193 pays. Je voudrais plaider pour que ce Fonds soit soutenu et insister sur le fait qu'il fonctionne avec des contributions volontaires et non pas obligatoires. Son siège est à Genève. Aujourd'hui, il est soutenu par l'ensemble des villes du monde et des pouvoirs locaux, et déjà quelques États ont versé des contributions, dont la moyenne est de 300 000 dollars. C'est donc avec plaisir que nous avons appris que la République dominicaine a décidé d'organiser ici même une réunion sur le Fonds de solidarité numérique.

J'aimerais attirer l'attention sur le nouveau concept de leadership des jeunes, destiné à développer chez eux l'innovation et le leadership. Après la Conférence des jeunes leaders de Dakar, en 2004, nous avons tenu la cinquième Conférence au Maroc, et nous encourageons la Conférence mondiale qui va se tenir ici même à New York, en insistant sur le fait qu'il faut développer chez les jeunes le sens de la créativité.

S'agissant du financement du développement, je voudrais encourager la proposition qui a été faite par le Président Jacques Chirac, concernant la taxation des billets d'avion, en disant que ce serait un financement avec un minimum de douleur, en quelque sorte. Je voudrais dire aussi que j'avais émis, pour le compte de l'Union africaine, concernant le financement du NEPAD, neuf moyens de financer le NEPAD, dont l'utilisation des bons de trésor des pays développés afin de trouver des financements pour les pays du Sud sans déboursier de l'argent.

Je termine par la réforme du Conseil de sécurité en disant qu'il faudrait distinguer deux choses dans ce

problème. D'abord, il y a l'injustice historique faite à l'Afrique, qui compte 53 pays et qui n'est pas présente au Conseil de sécurité alors que 70 % des sujets traités par le Conseil touchent l'Afrique. Il n'y a personne pour parler au nom de l'Afrique depuis la création du Conseil de sécurité. C'est pourquoi je pense que cette injustice historique devrait d'abord être réparée en allouant à l'Afrique un siège avec droit de veto. Le reste de la réforme pourrait être reporté, comme on l'a dit, au mois d'octobre ou à plus tard, pour des discussions plus amples. Encore une fois, je pense qu'il faut distinguer ces deux choses et allouer à l'Afrique, comme cela se doit, un siège avec droit de veto.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana.

Le Président Kufuor (parle en anglais) : Je m'associe aux orateurs précédents en adressant à mon tour mes félicitations à l'ONU à l'occasion de son soixantième anniversaire. Je salue le Secrétaire général Kofi Annan et son équipe, sous l'auspice desquels nous célébrons cet événement.

Les résultats enregistrés par l'ONU au cours des 60 dernières années sont phénoménaux et couvrent un large éventail des efforts humains. Par exemple, les Objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés à l'unanimité ici même à l'aube du nouveau siècle, ont offert à l'humanité des perspectives d'avenir meilleur. Pourtant, cinq ans plus tard, malgré l'accent mis sur les besoins spécifiques de l'Afrique, très peu a été fait pour notre continent. Aussi l'Afrique applaudit-elle aux recommandations du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, qui préconise la mise en œuvre de programmes réalistes en vue de la concrétisation des objectifs.

C'est dans ce nouveau contexte que le Ghana se félicite et se réjouit de la récente décision du G-8 d'annuler la dette de certains pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Espérons que cette concession sera bientôt étendue à tous les pays africains. Une fois encore, en redoublant d'efforts pour atteindre les objectifs du cycle de Doha, on devrait, sur le long terme, parvenir à rendre les pays en développement autant que possible moins dépendants de l'aide et, partant, à réduire leur marginalisation économique.

Néanmoins, avant que les économies du monde en développement s'intègrent pleinement dans l'économie mondiale, il faut, dans l'intervalle, aider ses entreprises à accroître leur compétitivité et rentabilité. Compte tenu de ce fait important, le Ghana se félicite vivement de la création du Compte du défi du millénaire par le Gouvernement des États-Unis. D'autres propositions méritent d'être soutenues, comme la création d'une facilité de financement internationale et l'octroi massif de ressources additionnelles afin de venir en aide au monde en développement, en particulier l'Afrique, pendant le processus de transition.

Le terrorisme s'est imposé comme l'une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité du monde moderne. C'est une arme imprévisible à laquelle il est toujours injustifié de recourir dans le but de réparer un tort perçu comme tel. La lutte contre le terrorisme appelle une réponse collective soutenue, ferme et forte de la part de la communauté internationale. Par conséquent, nous préconisons que cette occasion soit utilisée pour réaffirmer notre attachement au multilatéralisme, qui étaye l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies.

De même, la communauté internationale doit bannir collectivement le fléau de la guerre en apportant une réponse aux questions de désarmement, de non-prolifération nucléaire et à la menace que représentent les armes légères illicites. Dans certains sociétés, notamment en Afrique, ces dernières constituent les armes de destruction massive. Il faut souligner qu'au cours de la seule dernière décennie, l'emploi de ces armes a coûté la vie à plus de 20 millions de personnes en Afrique, dont un grand nombre était des femmes et des enfants.

Grâce à ses opérations de maintien de la paix dans le monde, l'Organisation des Nations Unies a fourni des secours et donné espoir aux victimes dans les zones de conflit. Par conséquent, nous nous félicitons de la proposition de créer une commission de la consolidation de la paix pour aider les pays touchés par un conflit à effectuer la transition de la guerre à la paix et à la reconstruction nationale. Nous appuyons aussi pleinement la décision de créer un Fonds pour la démocratie pour promouvoir les pratiques démocratiques et la bonne gouvernance en tant que meilleures garantes des droits de l'homme. De même, nous appuyons la proposition visant à convertir la

Commission des droits de l'homme en un conseil des droits de l'homme.

Alors que nous nous tournons vers l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle montre le chemin de la réalisation de nos aspirations collectives dans un monde en mutation rapide, l'Organisation doit renforcer sa fonctionnalité en faisant preuve de souplesse. Par conséquent, des réformes importantes s'imposent au sein de l'ONU afin qu'elle soit à même de s'acquitter efficacement de son mandat vu les problèmes complexes de l'heure. C'est pour cette raison que le Ghana appuie le document du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », qui prône le renforcement des institutions de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée générale doit ainsi être revitalisée afin de lui permettre de prendre pleinement la place qui lui revient en tant qu'organe le plus représentatif et délibérant de l'Organisation des Nations Unies. Aussi, on ne saurait trop souligner la nécessité d'un Conseil économique et social plus dynamique, d'un Secrétariat plus efficace et d'un financement approprié pour une Organisation des Nations Unies renforcée.

Par-dessus tout, le Conseil de sécurité doit être restructuré et élargi pour refléter l'augmentation du nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies et pour lui permettre aussi d'exécuter plus délibérément ses obligations au titre de la Charte en jouissant de la pleine confiance des États Membres. Cette réforme doit avoir pour base les principes de la démocratie, de la responsabilité, de l'égalité souveraine des États et de la représentation géographique équitable, entre autres choses. La revendication par l'Union africaine de deux sièges permanents au Conseil doit par conséquent être soutenue.

Pour terminer, je dirai que l'histoire nous jugera sur les résultats de cette Réunion. Nous ne pouvons pas et ne devons pas décevoir les générations futures. Par conséquent, nous nous félicitons du document final qui a été soumis à notre examen et nous appuierons un mécanisme pour sa mise en œuvre.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya.

Le Président Kibaki (parle en anglais) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant cette assemblée des

dirigeants de l'Organisation des Nations Unies. Ce sommet nous donne la possibilité de passer en revue les progrès réalisés et de réaffirmer notre attachement aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous nous rappellerons qu'en septembre 2000, les dirigeants mondiaux se sont engagés à réduire la pauvreté et à améliorer le quotidien des gens. Cinq ans plus tard, le monde est toujours confronté aux défis que représentent la pauvreté, la faim, la maladie et l'illettrisme. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a été inégale selon les régions et il existe des disparités considérables dans la réalisation d'objectifs spécifiques.

D'un autre côté, de nombreux pays ont fait des progrès importants en créant un environnement propice à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple, la plupart des pays d'Afrique ont aujourd'hui des taux de croissance économique positifs et en hausse. La bonne gouvernance s'enracine de plus en plus. Les dirigeants africains travaillent ensemble à améliorer la vie de leurs citoyens. Malheureusement, ces efforts sont gênés par un accès limité aux marchés des pays développés, par les faibles taux de l'aide au développement et par le fardeau de la dette.

Au Kenya, nous avons réalisé des progrès importants dans un certain nombre de domaines. En 2004, l'économie a connu une croissance de 4,3 % contre 2,8 % l'année précédente. Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire au Kenya a également augmenté considérablement grâce à la mise en œuvre de programmes d'éducation primaire gratuits ces deux dernières années. Le taux brut d'inscription dans les écoles primaires est maintenant proche des 99 %. Au total, le Gouvernement alloue plus de 28 % de ses ressources à l'éducation.

Cependant, les problèmes qui ont émergé du fait de la mise en œuvre du programme sont énormes. Ceux-ci incluent des installations surexploitées, un ratio élève-professeur élevé, la surpopulation des écoles, et le coût élevé des équipements pour les enfants qui ont des besoins spéciaux.

Bien que la menace du VIH/sida demeure réelle, nous avons fait des progrès considérables dans le contrôle de la propagation du VIH. Par exemple, nous avons réussi au Kenya à réduire la prévalence de l'infection par le VIH/sida d'un taux record de 18 % en 2000 à moins de 7 % en 2004. Ce succès est en grande

partie imputé à la politique et aux arrangements constitutionnels que le Kenya a mis en place, avec l'appui solide de nos partenaires de développement.

En dépit de la chute louable du taux d'infection, le secteur de santé kenyan continue d'être confronté à des défis graves tels que le paludisme et d'autres maladies contagieuses. Cela appelle des dépenses accrues dans le secteur pour régler ces questions. En conséquence, le Kenya a augmenté les dépenses du Gouvernement dans le domaine de la santé, les faisant passer de 8,6 % pour l'année budgétaire 2004-2005 à 9,9 % pour 2005-2006.

Mon gouvernement reconnaît le rôle crucial que jouent les questions environnementales dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous avons pris des mesures pour veiller à la gestion durable de l'environnement. Certaines des mesures spécifiques que nous avons prises incluent une bonne gestion des ressources forestières, l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles et, par-dessus tout, de veiller à ce qu'il existe un cadre juridique et institutionnel adéquat. De plus, mon gouvernement accorde la priorité à la remise en état et au développement des infrastructures telle que les routes, l'énergie, l'habitat, l'eau et les télécommunications. Ce faisant, nous reconnaissons le potentiel élevé de ces secteurs à accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme je l'ai déjà dit, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement continue à être mise en péril par les problèmes posés par le fardeau de la dette et de l'insuffisance de l'aide des donateurs. Le Kenya continue d'être aux prises avec cet énorme fardeau de la dette, environ 30 % de tous nos revenus découlant des exportations des biens et des services étant utilisés pour le service de la dette extérieure. Nous sommes convaincus que notre pays pourrait emprunter la voie d'une croissance durable si une assistance accrue au développement et un allègement de notre dette venaient compléter nos efforts. Nous venons d'ailleurs de terminer une évaluation globale de l'ensemble des interventions et des ressources nécessaires pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Les résultats indiquent que les besoins financiers vont bien au-delà des moyens du pays.

Pour terminer, je voudrais réitérer que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement engage la responsabilité collective de la communauté mondiale. Je lance donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte tout son appui et qu'elle veille à ce que les engagements pris en l'an 2000 soient honorés.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de Son Excellence M. Ivan Gašparović, Président de la République slovaque.

Le Président Gašparović (*parle en slovaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Soixante ans marque un anniversaire très important qu'il s'agisse d'une personne ou d'une organisation. C'est en général un moment de célébration. Pour l'ONU, c'est davantage un moment propice à la méditation et à l'introspection.

Si l'on observe le monde d'aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il présente un tableau contrasté. D'une part, on se déplace dans l'espace mais, d'autre part, des peuples entiers meurent de faim. Nous avons dessiné la carte du génome humain, alors que, dans d'autres régions de notre planète, des personnes meurent parce qu'elles n'ont pas accès aux médicaments et aux soins de santé de base. Les droits de l'homme ont été déclarés depuis 60 ans et constituent un document universellement approuvé et adopté ici même à l'ONU, et en dépit de cela, il existe encore des États qui privent leurs citoyens des droits les plus fondamentaux tout en déclarant que les normes relatives aux droits de l'homme varient d'un pays à l'autre. Nous avons accumulé beaucoup de connaissances qui nous permettent de scinder l'atome, mais nous ne sommes pas encore assez raisonnables pour prévenir l'utilisation à mauvais escient de la fission nucléaire pour fabriquer des armes nucléaires. Nous sommes capables de construire des gratte-ciel de plusieurs centaines de mètres de hauteur, alors que dans d'autres endroits, nous détruisons les taudis où vivent les plus pauvres d'entre nous.

Comme si nous n'avions pas assez de problèmes, il y a maintenant des personnes qui sont disposées à sacrifier non seulement leur propre vie, mais également la vie des autres – souvent des civils innocents – pour servir leurs objectifs. Mais les attentats terroristes n'ont pas modifié un élément essentiel : elles n'ont pas

modifié nos valeurs. Il y a pourtant eu un changement. Notre perception de la sécurité internationale a évolué.

Il est clair que la satisfaction des besoins humains les plus élémentaires ne peut être considérée comme allant de soi dans la majorité des régions de la planète. Au contraire, même au début de ce XXI^e siècle, il est nécessaire de lutter pour la satisfaction de ces besoins. Des millions de personnes vivent dans la détresse. Des millions d'autres n'ont aucune garantie en matière de droits de l'homme fondamentaux et vivent le plus souvent dans la peur du terrorisme mondial. En un mot, le droit à une vie digne n'est qu'un droit théorique et pas encore une réalité quotidienne.

Le monde se trouve à une croisée des chemins, de même que l'Organisation la plus importante du monde. Beaucoup de choses sont en jeu, et nous n'allons rien résoudre en maintenant le statu quo. En des termes plus clairs, le maintien du statu quo pourrait faire perdre sa pertinence à l'ONU. Il est fort probable que si l'ONU ne parvenait pas à se réformer, ses États Membres chercheraient d'autres moyens pour promouvoir leurs intérêts. L'ONU ne saurait demeurer une sorte de club de débat qui ne réussit pas à proposer des solutions pratiques. L'ONU et ses institutions ne retrouveront leur prestige et leur sens des responsabilités que si elles font la preuve qu'elles sont capables de proposer des décisions opérationnelles permettant de résoudre les problèmes imminents d'aujourd'hui.

Je voudrais donner un exemple concret. Étant donné que la liste des attentats terroristes s'allonge de jour en jour, il est difficile d'expliquer à nos citoyens pourquoi la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme est restée lettre morte depuis six mois. Cela est également vrai pour la convention générale sur le terrorisme. D'autres hésitations et des négociations sans fin sur cette question n'auront d'autre résultat que de permettre aux terroristes de prétendre que leur lutte inhumaine est légitime. Je ne ferai aucune révélation en disant qu'une approche résolue, opérationnelle et coordonnée de la communauté internationale est nécessaire dans cette situation et que le rôle central de l'ONU dans ce domaine est irremplaçable.

À cette occasion, je ne manquerai pas de mentionner que nous suivons avec beaucoup de préoccupation les débats sur la réforme de l'ONU, qui ont brièvement menacer d'aboutir à une crise profonde. Nous notons avec préoccupation également les problèmes rencontrés dans l'élaboration du document

final. Si nous voulons que le multilatéralisme soit véritablement efficace, il ne saurait se baser sur la recherche du plus petit dénominateur commun. Au contraire, il doit être mû par les besoins actuels du monde. Nous devons éviter un mythe de longue date et arrêter d'assimiler le multilatéralisme à un consensus absolu. Des intérêts individuels et étroits ne sauraient entraver les efforts d'une vaste majorité de pays. Les processus permettant à l'Organisation de progresser ne devraient pas être ralentis sous prétexte de consensus. Si le contraire était vrai, il n'y aurait pas de recherche d'un consensus mais plutôt un ajustement aux intérêts particuliers d'une petite minorité de pays.

La Slovaquie ne pense pas que l'inaction est une réponse. C'est pour cette raison que, de concert avec l'Union européenne, nous appuyons les efforts de réforme qui permettraient d'adapter l'ONU aux nouvelles conditions. Pour la Slovaquie, l'idée d'un multilatéralisme efficace ne se résume pas simplement à des mots à la mode dans les relations internationales, mais se traduit plutôt par une garantie réelle de sécurité, d'égalité et de justice.

Même s'il ne reflète pas nos idées et ambitions sur la profondeur et la vigueur des mesures nécessaires pour réformer le système des Nations Unies, le projet de document final est néanmoins un point de départ important un multilatéralisme plus efficace dans lequel l'ONU joue le rôle principal. Dans le même temps, il convient de rester mesuré dans son évaluation. Le projet de document final n'apporte pas de solution à la situation actuelle, mais il est simplement un guide vers son règlement. Le projet de document final est avant tout un cadre en vue de nouvelles mesures. Il faudra pour cela faire preuve de beaucoup de volonté politique et faire des compromis. La soixantième session de l'Assemblée générale sera tout aussi importante pour le succès d'un programme de réformes que le sommet d'aujourd'hui. D'autre part, un certain nombre de propositions ambitieuses ont dû céder la place au compromis, mais cela ne signifie pas qu'elles doivent être abandonnées ou oubliées.

De nouvelles mesures seront indubitablement nécessaires pour que le Secrétariat de l'ONU soit plus efficace et mieux géré, pour qu'il opère avec une plus grande efficacité, et pour éviter les doubles emplois et le manque de coordination entre les activités de chacune des institutions et des organisations du système des Nations Unies.

L'exercice et le renforcement du respect des droits de l'homme, la relance de la dynamique de négociations et la prise de mesures dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération continuent de constituer des défis. Nous sommes convaincus que, dans la période à venir, la communauté internationale trouvera la volonté politique et la détermination nécessaires pour résoudre ces questions dans le sens du renforcement du rôle et de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies dans le système des relations mondiales.

Pour terminer, je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la réussite remarquable de la Slovaquie, qui est passée d'ancien bénéficiaire d'aide à pays donateur. Ceci montre qu'il est effectivement possible de surmonter des problèmes économiques graves et de stabiliser la croissance sociale et le développement. Cela exige, toutefois, plus qu'une aide internationale ou un allègement de la dette. La création d'un environnement juridique, politique et professionnel sûr et stable doit constituer la priorité absolue. Nous sommes heureux de constater que le rapport du Secrétaire général « Dans une liberté plus grande » et les décisions du Sommet qui en sont issues, telles qu'elles sont énoncées dans le document final, soulignent précisément les enseignements que la Slovaquie a tirés de sa propre expérience, à savoir que le développement est impossible sans les garanties d'une sécurité nationale, sans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit et sans la bonne gouvernance et la gestion efficace de ses propres affaires.

Je voudrais saisir cette occasion pour assurer l'Assemblée que la Slovaquie est disposée à partager son expérience et ses meilleures pratiques dans la mise en œuvre de ses réformes nationales mais également à contribuer, de cette manière, à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan.

Président Rakhmonov (*parle en russe*) : Il y a cinq ans dans cette même salle les chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont réaffirmé leur attachement aux valeurs de paix, de liberté et d'égalité et ont entrepris d'éliminer la pauvreté et de réaliser le développement

dans le monde entier. Cette détermination a été consacrée par la Déclaration du Millénaire. Dès lors, beaucoup a été fait pour réaliser les objectifs de développement, mais il est clair que cela n'est pas suffisant. Plus d'un milliard d'habitants sur notre planète vivent dans une pauvreté extrême; des dizaines de milliers d'enfants meurent chaque jour de faim et de maladie et nous constatons une recrudescence des problèmes environnementaux et autres.

Parmi les défis et menaces les plus sérieux dans le monde, il y a le terrorisme, le trafic des stupéfiants et la traite des esclaves des temps modernes. Il nous faut déployer des efforts conjoints pour conjurer ces phénomènes scandaleux. Il est particulièrement important que nous nous attachions à rechercher les causes de la montée de la violence terroriste dans le monde, tout en évitant les simplifications et généralisations excessives par l'apposition d'étiquettes idéologiques ou religieuses. À cet égard, il est dangereux de parler d'un terrorisme dit « islamique ». Cela vise à discréditer et à stigmatiser l'Islam et le monde islamique et est aux antipodes du dialogue des civilisations. Il ne faudrait pas appliquer, au gré des positions individuelles, deux poids, deux mesures dans l'évaluation politique et juridique des activités terroristes de même qu'il ne saurait y avoir de terroristes modérés ou immodérés. La communauté internationale devrait respecter des critères et normes uniques pour lutter contre toutes les formes et manifestations du terrorisme.

Lutter contre la production et la propagation des stupéfiants, qui sont un terreau pour le terrorisme et les activités criminelles internationales et un obstacle sérieux au développement durable, devrait être également un effort mondial tout comme l'est la lutte contre le terrorisme. À cet égard, il est de plus en plus nécessaire d'établir, sous les auspices de l'ONU, un partenariat mondial efficace contre les stupéfiants.

La communauté internationale est confrontée à la nécessité d'imprimer un élan puissant aux progrès économiques et sociaux et de permettre à tous les pays de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Un principe clef ici est celui de la responsabilité partagée des pays sur la base du Consensus de Monterrey, tel que cela a été affirmé dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Le Tadjikistan constitue une preuve vivante et positive du lien existant entre la sécurité et le développement. Assistés par les Nations Unies, nous étions les premiers

dans le monde à effectuer une estimation globale des besoins de notre pays pour réaliser les Objectifs du Millénaire. Par ailleurs, le Tadjikistan fait partie de ces pays dont le développement économique et social à ce stade dépend de l'aide extérieure. Nous espérons que la communauté internationale des donateurs doublera, à tout le moins, l'aide qu'elle accorde aujourd'hui.

Le fardeau de la dette extérieure est l'un des obstacles les plus sérieux au progrès. Dans le cas du Tadjikistan, il conviendrait d'intégrer un mécanisme novateur pour résoudre le problème de la dette, notamment allouer des crédits au titre de l'annulation de la dette pour le développement durable. Les pays donateurs, dont les membres du G-8, peuvent être assurés que les ressources allouées seront utilisées pour lutter contre la pauvreté et pour résoudre tout un ensemble de problèmes qui entravent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant du développement, il est difficile de sous-estimer l'importance de la coopération régionale, en particulier en Asie centrale. Le Tadjikistan a toujours préconisé l'intensification et la consolidation de l'intégration régionale, notamment à travers des mécanismes tels que l'Organisation de coopération d'Asie centrale, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation de coopération eurasiatique.

Les pays de notre région manifestent un vif intérêt pour le développement positif des processus complexes qui interviennent en Afghanistan et pour le développement économique de l'Afghanistan et de ses voisins de l'Asie centrale, étant donné que le contexte régional du relèvement de ce pays après le conflit garantit le succès des efforts en cours pour rétablir la paix et la stabilité. Nous sommes convaincus que la coopération régionale multiforme doit pleinement associer l'Afghanistan dans le concept d'une Asie centrale élargie en adoptant une vision commune.

L'une des sources de richesse les plus importantes de notre monde, qui constitue non seulement le fondement de l'équilibre écologique mais aussi le fondement le plus important du bien-être économique, sont les ressources en eau. La célébration en 2003 de l'Année internationale de l'eau douce a marqué un jalon dans la mise en place d'un programme international relatif aux ressources en eau. Nous sommes reconnaissants à tous les pays qui ont appuyé cette initiative prise par le Tadjikistan. Compte tenu de

la gravité que revêt le problème de l'eau pour les pays de l'Asie centrale, je propose qu'un mécanisme international soit créé sous les auspices de l'ONU pour coordonner les efforts afin d'atténuer les conséquences de l'assèchement de la mer d'Aral, par le biais duquel nous pourrions accorder la priorité à un projet pilote régional en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme on le sait, le 22 mars 2005 a marqué le commencement de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, qui est également une initiative du Tadjikistan. Je proposerais, au nombre des mesures à prendre en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire, de convoquer en 2010, à Douchanbé, un forum international sur l'eau potable, où nous nous engagerions tous ensemble à rechercher des solutions concrètes au problème de l'eau et élaborerions un ordre du jour international à cette fin.

Le Tadjikistan considère que l'ONU est l'instance internationale idoine pour nous permettre d'élaborer une démarche globale commune en vue du règlement des problèmes de tous les pays et de réaliser les objectifs de développement. Dans ce cadre, il importe de faire le maximum pour que la présente Réunion au sommet reste dans l'histoire comme une étape clef de la coopération internationale pour la paix et le développement et comme un exemple de réalisation de nos objectifs. Nous comptons sur une ONU redynamisée et forte pour nous appuyer et nous apporter son concours dans cette entreprise.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. M. Don Juan Carlos I^{er}, Roi d'Espagne.

Le Roi Juan Carlos I^{er} (parle en espagnol) : Je voudrais adresser au Coprésident de la présente Réunion plénière de haut niveau, LL. EE. le Président du Gabon et le Premier Ministre de Suède, mes félicitations. J'ai toute confiance dans leur capacité de mener à bien nos travaux et de nous conduire au succès.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, M. Jean Ping, pour l'efficacité avec laquelle il a mené les préparatifs de cette Réunion plénière. Je ne doute pas que son successeur, l'Ambassadeur Jean Eliasson, saura mettre en pratique avec succès les décisions que nous aurons

adoptées. Mais avant tout, c'est au Secrétaire général, M. Kofi Annan, que nous devons la tenue de cette Réunion : c'est lui, en effet, qui a exprimé il y a deux ans sa conviction que l'Organisation des Nations Unies se trouvait à la croisée des chemins et qui a engagé les premières mesures pour l'aider à sortir de ce pas.

Avant de poursuivre, je ne voudrais pas omettre de réitérer en mon nom propre, et au nom du Gouvernement et du peuple espagnols, nos sentiments les plus sincères de solidarité et nos condoléances aux autorités et à la population des États-Unis, pays hôte de notre Organisation, suite à la tragédie récemment provoquée par le cyclone Katrina, qui a fait tant de victimes et de destructions.

Je voudrais, pour commencer, souligner la nécessité de renforcer le multilatéralisme, en en faisant un instrument utile capable d'asseoir l'ordre international sur les trois piliers fondamentaux – interdépendants et indivisibles – que sont la paix et la sécurité, le respect des droits de l'homme et le développement durable.

Nos sociétés sont toujours plus conscientes de la complexité des perspectives de notre monde actuel. Nous ne pouvons les décevoir. La commémoration du soixantième anniversaire de notre Organisation nous offre l'occasion la plus propice qui soit de nous entendre sur un programme ambitieux de réforme afin de revitaliser et de renforcer les diverses institutions et mécanismes multilatéraux du système des Nations Unies. Et il est vrai que l'Organisation des Nations Unies est aujourd'hui, indubitablement, l'instrument le plus puissant et le plus influent de multilatéralisme dont dispose la société internationale. L'ordre du jour de la présente Réunion plénière est ambitieux. Il s'agit en effet d'y évaluer dans quelle mesure nous avons réalisé les Objectifs du Millénaire. Il n'y a pas de tâche plus urgente et plus cruciale pour la communauté internationale. Je pense que nous sommes tous venus ici avec la ferme conviction que nous sommes loin d'avoir atteint nos objectifs et en même temps, que nous ne pouvons décevoir les attentes suscitées.

Les nouvelles réalités complexes qui apparaissent en ce début de XXI^e siècle mettent en relief un monde qui se débat dramatiquement entre le progrès et l'inégalité, sans disposer d'instruments suffisamment adaptés pour pouvoir partager entre tous les bienfaits du progrès. Les données et rapports disponibles sont dévastateurs dans leur exposition des énormes besoins,

des inégalités, des injustices et des souffrances qui sont encore le lot de millions d'êtres humains. Ils nous déchirent le cœur, surtout lorsqu'ils concernent des enfants et les plus vulnérables.

L'Espagne, qui connaît à l'heure actuelle une croissance économique soutenue, comprend la solidarité comme une valeur sociale croissante et personnelle. C'est la raison pour laquelle nous ne serions pas à la hauteur de nos principes si nous n'étions pas disposés à traduire ces améliorations en termes de coopération et de dévouement à autrui. J'ai donc le plaisir de réitérer ici la ferme volonté de l'Espagne d'accroître son action en faveur de l'élimination de la faim et de la pauvreté et pour le développement des pays les plus défavorisés, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins de l'Afrique sans oublier les besoins des pays à revenu intermédiaire, notamment en Amérique latine.

L'Espagne est fermement engagée dans l'action de maintien de la paix, action qu'il convient encore de renforcer. Une bonne illustration de cet engagement est la contribution désintéressée apportée par nos forces armées et les corps de sécurité de l'État dans différentes parties du monde, comme Haïti, les Balkans et l'Afghanistan. À cet égard, je tiens aujourd'hui à rendre hommage à tous ceux qui, dans les missions de paix et de coopération internationale, donnent le meilleur d'eux-mêmes et font parfois le sacrifice de leur vie. Tous sont un exemple touchant de dévouement à autrui. Je pense, en particulier, à nos militaires récemment tombés en Afghanistan en accomplissant des missions mandatées par le Conseil de sécurité pour appuyer le processus de reconstruction et de transition politique en cours.

De nos jours, aucun État ne peut prétendre faire face seul aux défis et aux dangers qui menacent la coexistence et le bien-être de tous nos peuples. Le terrorisme, toujours cruel, injustifiable et inhumain, la prolifération des armes de destruction massive, le commerce illicite d'armes ou les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire exigent indubitablement une réponse résolue, collective et solidaire et doivent être dûment pris en compte dans les décisions que nous adoptons. Je souhaite exprimer devant cette Assemblée le plein appui de l'Espagne à la stratégie mondiale des Nations Unies contre le terrorisme présentée par le Secrétaire général à Madrid le 10 mars dernier, en soulignant que

l'un de ses principes fondamentaux est l'assistance et l'appui à toutes les victimes et à leur famille.

La réforme des organes des Nations Unies est nécessaire si l'on veut adapter l'Organisation aux nouveaux enjeux. La défense et la protection des droits de l'homme constituent la plus grande des priorités de l'Espagne en matière de politique étrangère. C'est la raison pour laquelle nous appuyons l'établissement d'un Conseil des droits de l'homme devant assumer de façon plus efficace les fonctions de la Commission des droits de l'homme, et qui ajoutera aux tâches de celle-ci les différents mécanismes de protection existants, en les perfectionnant.

La revitalisation de l'Assemblée générale pour mieux concentrer son attention sur les problèmes prioritaires de notre temps; la réforme du Conseil de sécurité, sur la base d'un accord le plus large possible, pour le rendre plus efficace, plus démocratique, plus représentatif et véritablement capable de faire appliquer ses décisions; le renforcement du rôle du Conseil économique et social dans un monde interdépendant et mondialisé; la création d'une Commission de consolidation de la paix, qui puisse enfin combler le vide qui existe jusqu'à présent dans les situations post-conflituelles; et enfin, le renforcement du Secrétariat et l'amélioration de la gestion de l'Organisation, sont autant d'objectifs que l'Espagne partage et à la réalisation desquels elle désire contribuer de façon active.

Avant de terminer, je voudrais dire que le Gouvernement espagnol se félicite de ce que le Secrétaire général ait adopté, en juillet dernier, une initiative espagnole, coparrainée par la Turquie, et créé un groupe de haut niveau qui devra présenter avant fin 2006 un rapport pour un plan d'action sur l'idée d'une alliance des civilisations.

En cette année qui marque le cinquantième anniversaire de l'adhésion de l'Espagne à l'ONU, je souhaite réaffirmer l'attachement ferme et décisif de l'Espagne aux buts et principes inscrits dans la Charte, au multilatéralisme efficace et à une Organisation des Nations Unies renouvée.

Le Coprésident : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

Le Président (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : En ce moment où nous commémorons le sixantième anniversaire de l'ONU, nous sommes unanimes pour reconnaître que la société internationale a connu de nombreux changements qui ont rendu l'ONU différente de ce qu'elle était à l'époque très éloignée de l'année 1945. L'adaptation et la revitalisation de cette Organisation s'imposent donc.

On ne soulignera jamais assez les nouveaux défis et les nouvelles menaces auxquels l'humanité est confrontée : les maladies infectieuses, la dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles, le crime organisé international, la corruption, la prolifération de toutes sortes d'armes, le terrorisme, les violations constantes des droits de l'homme, entre autres.

Aujourd'hui, nous devons tous reconnaître que, malgré les importants changements survenus sur la scène politique internationale, nous continuons à vivre sous les signes permanents et persistants de nouvelles menaces, contre lesquelles nous devons adopter une position plus vigoureuse et interventionniste afin de prévenir les excès qui pourraient mettre en danger la survie de l'humanité et de la nature elle-même. L'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté, l'universalité de l'enseignement primaire, la promotion de l'égalité entre les sexes, la garantie de la durabilité de l'environnement, la création de partenariats mondiaux, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et infantile, la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles et le paludisme sont autant de questions qui requièrent une action collective et, par conséquent, constituent pour nous tous un énorme défi.

Quant aux Objectifs du Millénaire pour le développement, nous en sommes tous conscients. Nous savons qu'ils sont ambitieux, mais ils ne constituent un objectif réalisable que si les États Membres ont la volonté politique et si les ressources financières requises sont libérées. Les paroles et les promesses doivent donc se traduire en actes concrets.

Consciente de ses responsabilités et de la nécessité de créer les conditions et le climat favorables à la réalisation des Objectifs du Millénaire, Sao Tomé-et-Principe a adopté un plan stratégique pour réduire la pauvreté. Nos principaux partenaires de développement ont été nombreux à participer à sa mise en œuvre, et nous leur demandons de continuer de nous appuyer,

sans quoi nos indicateurs économiques continueront de se détériorer.

S'agissant des Objectifs du Millénaire pour le développement, je voudrais faire quelques observations sur le rapport de la Commission pour l'Afrique, une initiative du Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Tony Blair. Cette initiative, ainsi que les recommandations à l'intention des Gouvernements africains, est la bienvenue, et j'espère que tous les membres du G-8 les adopteront et œuvreront en faveur de leur application.

Si nous analysons les différentes situations de conflit, notamment en Afrique, dont le règlement n'a été possible que grâce à l'intervention de l'ONU, force est de constater que dans plusieurs cas, le règlement politique du conflit n'a pas été suffisamment suivi, laissant de graves situations sociales et économiques non réglées, qui ont souvent des effets très dramatiques sur la population.

Sao Tomé-et-Principe appuie l'idée de créer une Commission pour la paix dont la fonction serait d'aider au règlement des conflits. De même, nous appuyons l'idée d'une coopération entre l'ONU et les organisations régionales pour prévenir, gérer et régler les conflits et maintenir la paix. Dans le cas de l'Afrique, ce renforcement de la coopération avec les organes spécialisés de l'Union africaine permettra notamment de renforcer les capacités dans ce domaine.

La réforme souhaitée de notre Organisation ne doit pas négliger la nécessité de conférer à l'ONU son véritable caractère universel, de sorte que toutes les nations du monde y soient représentées, ce qui n'est pas encore le cas pour les 23 millions d'habitants de Taiwan.

Le Coprésident : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande.

La Présidente Halonen (Finlande) (*parle en anglais*) : J'adresse toutes mes félicitations aux coprésidents. Je voudrais cordialement remercier tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce sommet, notamment M. Jean Ping et le Secrétaire général Kofi Annan.

La sécurité, le développement et les droits de l'homme vont de pair et sont des facteurs clés pour parvenir à un monde plus juste. Aujourd'hui plus que jamais, les occasions de bien faire sont nombreuses.

Nous avons les moyens, le savoir et les ressources. Il nous manque les actes.

Nous faisons tous partie de la même communauté mondiale. Grâce à une coopération efficace, nous pouvons réformer la mondialisation et en faire un outil plus efficace pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'élimination de la pauvreté et de l'inégalité et la promotion du développement durable de l'économie et de l'environnement sont nos objectifs communs. Nous devons améliorer le statut et les droits de la femme et respecter les droits de l'enfant.

La communauté internationale a commencé à comprendre l'importance de la dimension sociale de la mondialisation. L'emploi doit devenir un objectif mondial. L'accès à un travail correct et une éducation universelle sont essentiels pour arracher les pauvres à leur condition et les faire entrer dans une ère de prospérité.

La deuxième conférence du Processus d'Helsinki sur la mondialisation et la démocratie, qui a eu lieu la semaine dernière, a envoyé un message à ce sommet. Un dialogue entre les gouvernements, les milieux d'affaires et les organisations non gouvernementales permettra de promouvoir une mondialisation équitable. Il faut également accorder un espace plus grand au dialogue multipartite au sein de l'ONU.

Les buts inscrits dans la Charte des Nations Unies sont toujours valides. Pour les réaliser dans un monde interdépendant, nous avons besoin d'un multilatéralisme efficace, de réformes institutionnelles et de ressources suffisantes consacrées au développement. À cette fin, il nous faut améliorer la quantité, la qualité et l'efficacité de l'aide, ainsi que la cohérence des politiques. En outre, nous devons reconnaître que le VIH/sida constitue un problème social qui exige une réponse plurisectorielle. Il est indispensable de garantir la santé et les droits en matière de procréation dans tous les aspects du développement.

Je me félicite du document final qui constitue une base à partir de laquelle nos travaux se poursuivront au cours des prochains mois. Pourtant, j'aurais aimé que le ferme engagement que nous avons pris de lutter contre le terrorisme s'accompagne également de progrès en matière de désarmement et de non-prolifération.

La Finlande est favorable à une réforme générale de l'ONU. L'Assemblée générale doit recouvrer son autorité. Nous devons trouver, pendant la présente session de l'Assemblée générale, une solution à la réforme du Conseil de sécurité, dont la composition doit être élargie par l'ajout de nouveaux membres, tant permanents que non permanents. Nous devons poursuivre la réforme idoine du secteur économique et social de l'ONU.

La Finlande se félicite de la décision de créer une commission de la consolidation de la paix. Elle devrait commencer ses travaux dans les délais prévus. Par ailleurs, il importe tout particulièrement de renforcer le statut de la question des droits de l'homme au sein de l'ONU. La décision que nous avons prise de créer un conseil des droits de l'homme est une décision excellente, mais toutes les modalités doivent être réglées d'urgence. Pour réaliser de véritables progrès, nous devons veiller à ce qu'un nombre suffisant de femmes participe aux travaux de ces nouveaux organes.

Nous nous sommes engagés à réaliser des objectifs difficiles, en particulier à réduire la pauvreté de moitié d'ici à l'an 2015. Jusqu'à présent, nos efforts n'ont pas été suffisants. Nous partagerons tous désormais la responsabilité de concrétiser ces objectifs communs.

Le Coprésident (Gabon) : Je donne à présent la parole à S. E. M^{me} Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie.

La Présidente Vike-Freiberga (*parle en anglais*) : Réunis pour célébrer le soixantième anniversaire de l'ONU, nous reconnaissons que celle-ci a besoin d'être réformée de manière fondamentale et approfondie afin de rester une organisation viable capable de relever les défis du XXI^e siècle.

Vivre à l'abri du besoin, vivre à l'abri de la peur et vivre dans la dignité doivent être les objectifs directeurs de notre Organisation pour que nous puissions répondre aux espoirs légitimes de nos peuples partout dans le monde.

En tant qu'un des cinq envoyés spéciaux du Secrétaire général, j'ai entendu de nombreuses expressions d'appui aux propositions qu'il a faites dans son rapport « Dans une liberté plus grande », document historique et important pour l'ONU. Pourtant, il a été très difficile de parvenir à un consensus, car beaucoup

d'entre nous ont abordé ces propositions sous des angles radicalement différents.

Le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, M. Jean Ping, mérite tous nos éloges pour le rôle moteur qu'il a joué et pour l'élaboration d'un document final qui reflète nos préoccupations et nos aspirations d'une manière équitable et finement équilibrée. L'adoption de ce document nous fournira un cadre d'action. Les enjeux sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été.

Nous devons manifester la volonté politique et le courage d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de nos décisions. Nous avons réaffirmé notre engagement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU que sont la réduction de la pauvreté et des maladies, la promotion de l'éducation des enfants et l'égalité entre les sexes, la promotion d'un développement durable et respectueux de l'environnement et l'instauration d'un climat international de paix et de sécurité entre les nations du monde. Tous les programmes d'aide doivent être administrés de manière responsable par le biais de la bonne gouvernance dans un esprit d'intégrité, d'ouverture et de transparence.

Je me félicite de ce que nous avons convenu de la nécessité d'établir une commission de la consolidation de la paix d'ici à la fin de l'année. Cette commission assumera un rôle crucial dans la période de redressement et de consolidation d'une paix durable après un conflit.

Je me félicite également de ce que nous avons convenu de mettre en place un conseil des droits de l'homme, mais je tiens à souligner qu'un tel organe doit être doté d'une véritable autorité. Je salue la décision de renforcer le Haut Commissariat aux droits de l'homme et de lui fournir les fonds nécessaires pour mener ses activités.

Les droits de l'homme vont de pair avec la démocratie. C'est pourquoi la Lettonie appuie la création d'un Fonds pour la démocratie. Je suis fermement convaincue que ce fonds fournirait une assistance précieuse aux pays qui se sont lancés sur la voie de la consolidation de systèmes politiques démocratiques et de l'état de droit.

Notre condamnation sans équivoque du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations a été un grand pas en avant. Le

terrorisme est un fléau qui exige, pour être vaincu, les efforts concertés de l'ensemble de la communauté internationale – et il doit être vaincu. Nous devons parvenir sans délai à parachever une convention générale sur le terrorisme international.

Nous menons depuis 12 ans des débats sur les changements à apporter au Conseil de sécurité. Même si, dans la pratique, tout le monde convient de la nécessité de réformer cet organe important de l'ONU pour qu'il soit plus représentatif des réalités géopolitiques contemporaines, aucun consensus ne s'est fait jour quant à la façon de procéder. C'est une question qui promet d'être l'une des plus difficiles à résoudre, mais nous ne devons pas cependant renoncer à parvenir à un accord réalisable d'ici la fin de cette année.

L'ONU a récemment traversé une période difficile. N'oublions jamais les nombreuses années de sacrifices et de loyaux services consentis par la majorité du personnel de l'ONU. Malheureusement, nous avons aussi vu des cas de malversations, de vols et de détournements de fonds au sein des structures administratives de l'ONU. Nous avons entendu avec horreur des histoires de viols et de sévices infligés par des casques bleus à des femmes et des enfants. Voilà pourquoi nous devons prendre des décisions difficiles et mûrement réfléchies; voilà pourquoi nous devons agir avec fermeté pour que de telles transgressions ne se reproduisent plus jamais. Nous devons faire le nécessaire pour renforcer et réformer l'Organisation, car, en dépit de ses imperfections, le monde a besoin de l'ONU. Et, aujourd'hui, ce besoin est plus fort que jamais.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Festus Mogae, Président de la République du Botswana.

Le Président Mogae (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous nous étions réunis ici, à New York, pour marquer l'avènement d'un nouveau millénaire. Avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir, nous avons alors résolu de prendre à bras le corps les grands problèmes de notre monde. Ainsi, nous nous sommes engagés à lutter contre la pauvreté extrême, les maladies évitables, les conflits humains, la dégradation de l'environnement et le réchauffement de la planète. La Déclaration du Millénaire adoptée à cette occasion est devenue le cadre de référence qui nous a servi à fixer

les objectifs nécessaires pour rendre le monde meilleur dans l'intérêt de tous nos peuples. À travers cet engagement collectif, nous, les États Membres de cet organe, riches et pauvres, petits et grands, faibles et forts, avons reconnu notre obligation d'œuvrer ensemble à l'instauration d'un ordre mondial plus juste et plus équitable. Ce faisant, nous avons pris conscience du fait que, de par son caractère universel, l'ONU restait le seul instrument qui permette de concrétiser nos aspirations universelles.

L'ampleur actuelle des tâches à accomplir par l'ONU est immense. Pour autant qu'on puisse en juger, ces tâches sont plus complexes et difficiles qu'il y a 60 ans. Le Botswana est d'avis que, pour renforcer le rôle et l'utilité de l'ONU tout en l'adaptant aux nouveaux défis du XXI^e siècle, il est primordial que ce sommet progresse sur des fronts essentiels, comme la réalisation des objectifs de développement antérieurement adoptés par la communauté internationale, l'élimination des menaces à la paix et à la sécurité internationales, le renforcement du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, ainsi que l'achèvement de la réforme institutionnelle tant attendue. Le Botswana est convaincu que nous arriverons à surmonter ces difficultés en prenant des mesures collectives. À cet égard, le Consensus de Monterrey fournit à la communauté internationale un cadre approprié pour mobiliser des ressources financières. En outre, l'exécution immédiate de tous les engagements pris lors du récent Sommet du G-8 en Écosse permettra de consolider nos avancées. Sur ce point, nous nous réjouissons qu'un certain nombre de pays développés aient promis de faire passer leurs dépenses de développement à 0,7 % de leur revenu national brut d'ici à 2015. S'agissant du commerce, le Botswana encourage l'accélération des progrès dans le cycle de négociations de Doha actuellement en cours, en vue de le conclure au plus tard l'an prochain.

Le Groupe de personnalités de haut niveau a confirmé l'existence d'un lien étroit entre développement, droits de l'homme, paix et sécurité. Il est de notre devoir de trouver un nouveau consensus autour de ces questions en réponse aux nouvelles menaces et possibilités nées de la mondialisation.

Au Botswana, nous condamnons le terrorisme dans toutes ses manifestations. Il convient, selon nous, que la communauté internationale parvienne à adopter une convention générale sur le terrorisme qui repose sur une définition agréée de ce qui constitue un acte

terroriste. Il faudrait, à la présente session, s'évertuer à parvenir à un accord sur ces deux questions connexes.

Bien sûr, les conflits qui sévissent sur notre continent nous préoccupent tout particulièrement. À l'heure actuelle, plusieurs pays africains font l'objet de l'attention du Conseil de sécurité, absorbant une part non négligeable du budget de maintien de la paix des Nations Unies. Le règlement de ces conflits peut largement contribuer à assurer le développement économique et social de la région africaine tout entière et des pays concernés. Pour y parvenir, il est nécessaire que l'ONU et l'Union africaine resserrent leur coopération en vue de consolider les mécanismes de prévention des conflits et de maintien de la paix.

Cela fait déjà un certain temps que le débat sur la réforme de l'ONU est engagé. Après 12 ans de négociations sur la réforme du Conseil de sécurité, il est grand temps d'avancer. En 60 ans d'existence, la composition de l'ONU est passée de 51 à 191 États Membres. Cela montre combien il est nécessaire de modifier cet important organe, le Conseil de sécurité, de façon à le rendre plus représentatif du monde actuel, en augmentant le nombre de ses membres et en améliorant ses méthodes de travail. Certes, à ce sommet, nous avons des décisions difficiles à prendre sur la réforme du Conseil de sécurité, mais les recommandations du Groupe de haut niveau nous montrent la voie à suivre pour arriver à un consensus. À ce sujet, aucune position ne devrait être traitée comme un dogme, car il n'est pas dans l'intérêt commun de maintenir le statu quo. Le Botswana est pour sa part prêt à faire preuve de souplesse dans les négociations, sous réserve que celles-ci aient lieu dans la bonne foi.

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de revitaliser l'Assemblée générale en tant qu'organe délibérant, directeur et représentatif de l'ONU. À cet égard, le Botswana partage l'opinion que le rôle et l'autorité de l'Assemblée doivent être réaffirmés et que son Président devrait davantage exercer son pouvoir dans la réorganisation de son ordre du jour. Année après année, le Botswana a fait la preuve de son attachement aux principes de la démocratie, de la justice sociale, des droits de l'homme et de l'état de droit. Ces mêmes principes expliquent notre attachement à la prépondérance des questions relatives aux droits de l'homme dans les préoccupations internationales. Nous souscrivons donc aux mesures destinées à donner plus de poids aux questions des

droits de l'homme, notamment à la création d'un nouveau conseil des droits de l'homme. Garantir le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales relève du vaste mandat de l'ONU, s'agissant de son devoir de protection des populations. Il est inadmissible, à notre époque, de rester inactif lorsqu'un pays se montre incapable de défendre ses citoyens contre de graves manquements à leurs droits. Voilà pourquoi nous adhérons au concept de « responsabilité de protéger ».

Une autre initiative digne d'éloge, dont se réjouit le Botswana, est la mise en place d'une commission de consolidation de la paix. Nous sommes convaincus que cet important dispositif de redressement après un conflit est en mesure d'aider des millions de personnes à atteindre le développement durable là où, dans le passé, régnaient le chaos et le désespoir. Le Botswana félicite le Secrétaire général de l'action engagée en vue de réformer la gestion de l'ONU. Pour mener à bien les tâches que nous lui avons confiées, le Secrétaire général aura non seulement besoin des ressources appropriées, mais aussi d'une plus grande autorité, afin que l'Organisation puisse répondre rapidement à l'évolution des priorités.

Pour terminer, j'aimerais dire que le présent sommet nous offre à tous l'occasion historique de prendre des décisions ambitieuses sur la réforme de l'Organisation. De l'avis du Botswana, cette réforme est impérieuse si nous voulons que l'ONU soit capable de faire face aux grands défis du XXI^e siècle.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan.

Le Président Musharraf (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette soixantième session de l'Assemblée générale. Nous prenons part à un événement historique : la tentative de créer un ordre mondial juste pour le XXI^e siècle. Les décisions que nous prendrons ici auront des conséquences de grande portée. C'est pourquoi il nous incombe solennellement de léguer aux générations futures un héritage d'espoir et de paix. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Grâce aux efforts du Secrétaire général et du Président Ping, une année de réflexions et de débats a produit des idées et des propositions pour améliorer la

sécurité internationale, le développement et les droits de l'homme.

Cette Réunion plénière de haut niveau nous fournit l'occasion de renouveler notre adhésion aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Engageons-nous à faire de l'Organisation des Nations Unies une institution plus efficace et pertinente pour le XXI^e siècle.

Nous sommes convaincus que ce qui favorise au plus haut point la sécurité internationale est une situation où tous les États estiment que la paix est dans leur meilleur intérêt; où les États sont convaincus qu'ils peuvent promouvoir leurs intérêts par la coopération; où est admise la supériorité de principes équitables par rapport à la force inégale; où les États Membres conviennent de se servir de l'ONU pour harmoniser leurs politiques et réconcilier leurs intérêts.

Le Conseil de sécurité devrait œuvrer en toute transparence au nom de l'ensemble des États Membres. Le Conseil devrait devenir plus représentatif, non pas en rajoutant une nouvelle élite mais en reflétant plus pleinement toute la gamme des Membres de l'ONU. Cela ne peut être atteint que par un dialogue patient et un consensus général.

La paix et la sécurité internationales rencontrent des obstacles nombreux et redoutables. Le terrorisme et la menace des armes de destruction massive en font partie. Et pourtant, lorsque nous nous penchons sur ces menaces, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas passer sous silence le legs des problèmes larvés laissés par le passé. La paix et la justice doivent venir aux peuples de Palestine et du Jammu-et-Cachemire.

Nous devons être prêts non seulement à proclamer nos principes, mais aussi à les défendre et, avant tout, à être à la hauteur de ceux-ci. Les résolutions de l'ONU, et notamment les décisions du Conseil de sécurité, doivent être appliquées.

C'est dans cet état d'esprit que le Pakistan poursuit le dialogue composite avec l'Inde. Nous voulons que ce processus de dialogue soit axé sur des résultats, en vue de lancer une nouvelle ère de paix et de coopération en Asie du Sud. Nos nations ne doivent pas rester prisonnières de la haine et de l'histoire, dans un cycle d'affrontement et de conflits. Pour cela, il est essentiel de parvenir, s'agissant du différend concernant le Jammu-et-Cachemire, à une solution

juste qui soit acceptable pour le Pakistan, pour l'Inde et avant tout pour le peuple du Cachemire.

Aujourd'hui, le terrorisme constitue une menace principale à l'ordre mondial. Nous devons combattre le terrorisme, sous toutes ses formes, le rendre illégal et l'éliminer. Nous avons besoin d'une stratégie globale qui nous mène au succès. Dans le même temps, nous devons comprendre et traiter les motivations qui sous-tendent les actes terroristes. Celles-ci ne justifient certes pas le terrorisme, mais elles l'expliquent. Pour éliminer la violence terroriste, nous devons l'éliminer des esprits de terroristes potentiels. Aucune religion n'approuve le terrorisme. Les motivations des terroristes, bien que dévoyées, sont toujours politiques. J'ai proposé une stratégie de modération éclairée, capable de garantir que nous réussirons à éliminer le terrorisme et l'extrémisme. Je suis confiant que cette approche sera reflétée dans les débats sur la nouvelle commission créée par le Secrétaire général en vue d'une alliance des civilisations.

Les armes de destruction massive ne doivent pas tomber entre les mains de terroristes. Pour empêcher cela, nous devons chercher à éliminer aussi bien les terroristes que les armes de destruction massive. Les conséquences d'une guerre nucléaire seraient tellement catastrophiques que nous devons impérativement empêcher qu'elle n'ait lieu. Aussi bien la prolifération que la possession indéfinie d'armes nucléaires constituent un danger mondial inacceptable. Nous devons élaborer un nouveau consensus pour parvenir au désarmement et à la non-prolifération.

Nous devons aussi prévenir l'accumulation déstabilisatrice d'armes classiques et de forces conventionnelles, notamment dans les zones de tension comme le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et l'Asie du Nord-Est. Le Pakistan continuera de promouvoir un régime de retenue dans le domaine des armes nucléaires et classiques en Asie du Sud.

La paix et le développement sont interdépendants. Bien que l'action en faveur du développement doive prendre place surtout au niveau local, elle dépend de façon critique – dans notre économie mondialisée – de l'environnement économique extérieur. Paradoxalement, la mondialisation a eu pour effet d'accroître simultanément la pauvreté et la prospérité. Les règles du commerce international, de la finance et de l'accès aux technologies sont défavorables aux pauvres et aux

faibles. De fait, les pauvres devraient bénéficier de ce qui pourrait s'appeler, en termes de golf, un « handicap de développement » pour leur permettre de s'intégrer dans un margé mondial composé de joueurs inégaux.

Favoriser l'accès des femmes aux responsabilités, dans le cadre d'une stratégie structurée telle que celle que nous avons lancée au Pakistan, est un catalyseur essentiel des changements sociaux. Le respect des droits de l'homme est un élément essentiel à la fois de la paix et du développement. Les droits économiques sont tout aussi importants que les droits politiques et civiques. Un homme qui a faim n'est jamais un homme libre. La nouvelle architecture des droits de l'homme que nous allons créer – avec par exemple le projet de Conseil des droits de l'homme – devrait promouvoir la cause des droits de l'homme par la coopération et l'appui mutuel. Nous devons empêcher que ne se produisent des génocides, des nettoyages ethniques et d'autres violations graves du même ordre. Comme premier pas, l'ONU devrait disposer de l'autorité permanente pour envoyer une mission d'établissement des faits dans les zones où un conflit a éclaté.

Le Pakistan a apporté une contribution active et constructive à la préparation des importantes décisions de cette Réunion plénière de haut niveau. Nous consacrerons la même énergie à faire en sorte que nos décisions soient mises en application.

À la présente Réunion, décidons de faire de la pauvreté une chose du passé, de rendre la paix permanente et la liberté universelle.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord féliciter les Coprésidents d'avoir accepté la lourde tâche de présider cet événement d'une portée historique. Je suis sûr que, sous leur direction avisée, la présente session sera menée à bien.

Il y a cinq ans, nous nous sommes réunis ici à New York au Sommet du Millénaire et nous avons adopté huit objectifs pour le développement qui nous semblaient réalistes et réalisables. Nous avions l'espoir que, toutes choses étant égales par ailleurs, nous serions à même d'atteindre les cibles que nous nous étions fixées afin de réaliser ces objectifs.

Le moment est à présent venu d'évaluer les progrès que nous avons enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Malheureusement, pour de nombreux pays en développement, dont le Zimbabwe, toutes les choses n'ont pas été égales. Notre rapport intermédiaire national, lancé récemment, montre que nos efforts ont été gravement entravés par des inondations et des sécheresses récurrentes, le VIH, le sida et, bien sûr, des sanctions unilatérales qui nous ont été imposées par des pays qui ne nous veulent pas du bien.

Nous sommes par conséquent à la traîne pour ce qui est de nombreuses cibles. Si les difficultés sont grandes, notre attachement à la réalisation des OMD, même avec nos moyens limités, l'est également. Nos réalisations dans le domaine de l'enseignement primaire universel témoignent de cette détermination. Nous sommes résolus à venir à bout de la pauvreté extrême et de la faim grâce à une redistribution de la terre à la majorité de nos citoyens qui avaient été condamnés à vivre dans des conditions sordides à cause d'années de colonialisme et des vestiges qui en découlent.

En passant en revue les progrès effectués sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons avoir le courage d'aller au-delà des grandes gesticulations auxquelles viennent s'ajouter des insultes, des mises à l'index et de fausses accusations. Les pays en développement doivent avoir suffisamment d'espace politique pour élaborer leurs propres stratégies adaptées à leurs besoins de développement, dans un cadre de responsabilité, de transparence et d'intégrité dans le système. Le développement ne saurait progresser dans le contexte de rigidités idéologiques et de modèles qui ne s'appliquent plus aux conditions et aux circonstances diverses existant dans les pays en développement.

Voilà pourquoi, s'agissant de la gouvernance économique mondiale et de l'élaboration de politiques ayant une incidence sur les relations économiques internationales, il est essentiel de garantir l'existence d'un processus intégrateur de prise des décisions dans lequel les pays en développement pourront jouer un rôle significatif. Chaque gouvernement, c'est simple, a la responsabilité principale d'encourager et de protéger le développement économique et social de sa population. Les efforts internationaux doivent se contenter de compléter les programmes nationaux.

Le défi à relever en vue d'atteindre les OMD n'a pas été les stratégies et objectifs tels qu'ils ont été définis, mais il est lié à leur degré de mise en œuvre. Nous n'en avons pas assez fait pour honorer les engagements souscrits au cours des différents sommets et conférences des Nations Unies. Nous sommes donc préoccupés par le déclin constant, significatif, découlant de calculs nets, de l'aide publique au développement (APD) au cours des dernières années, et nous rappelons la nécessité urgente d'augmenter considérablement l'APD telle que convenue à Monterrey (Mexique).

Au moment où nous délibérons sur la réforme institutionnelle de l'ONU, faisons-le de façon ouverte, transparente et consultative, de manière à renforcer et à approfondir le multilatéralisme. Cherchons à rendre le monde plus sûr, en nous attaquant aux causes profondes de l'insécurité actuelle, qui résident, d'une part, dans la pauvreté, la faim et la maladie, et, d'autre part, dans l'intolérance, la politique des deux poids, deux mesures, la xénophobie, la sélectivité et la propension à faire la morale, dans la démarche adoptée face aux problèmes. Une Organisation des Nations Unies réformée doit jouer un rôle clef pour coordonner les questions du développement. La vision que nous devons présenter pour l'ONU de l'avenir ne doit pas être truffée de notions vagues cherchant à fournir une occasion aux États souhaitant s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États. Des notions telles que « l'intervention humanitaire », « la responsabilité de protéger » doivent faire l'objet d'un examen attentif, afin de mettre à l'épreuve les motivations des tenants de ces notions.

Les consultations en cours sur la restructuration de l'ONU sont d'une importance capitale pour nous et pour le reste du monde. Les structures du pouvoir actuellement biaisées au sein de cet organe mondial ne sauraient être défendues au nom de quelque motif concevable de démocratie. Les organes de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, doivent être restructurés pour refléter pleinement la volonté des nations, grandes et petites. Nous devons éviter les situations où certains pays, en vertu de leur position privilégiée, de leur richesse ou de leur puissance militaire, imposent leur programme aux autres. Nous avons été témoins d'exemples où la souveraineté et l'intégrité territoriale de pays petits et faibles ont été violées par les puissants qui ont foulé au pied le règlement intérieur convenu et les dispositions de la Charte des Nations Unies, voire

sur la base de mensonges fabriqués de toutes pièces : mensonges visant à créer une base justifiant l'agression. Et nous avons vu cette agression se manifester dans le contexte d'une « coalition ». Une coalition pour défier le droit international devient une coalition de l'agresseur; en fait, elle devient une coalition du mal.

La communauté internationale doit, comme elle vient de le faire, revenir à la case départ pour redécouvrir, réaffirmer et poursuivre, de manière pratique, un programme de paix, de sécurité et de développement pour tous, en encourageant une coopération véritable, basée sur le respect de la souveraineté, de l'égalité et de l'intégrité territoriale de l'ensemble des États, riches ou pauvres, grands ou petits, puissants ou faibles.

C'est dans ce contexte que nous lançons un appel à la communauté internationale à rester fidèle aux buts et principes originels inscrits dans la Charte des Nations Unies en vue de réaliser la paix, la sécurité et le développement. Cela nous permettra de léguer aux générations futures un monde plus sûr, plus prospère et plus stable. J'espère sincèrement que, au moment où nous concluons nos délibérations à la présente session, nous aurions réaffirmé notre attachement à ces idéaux.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire et ancien Président de l'Assemblée générale.

Le Président Bouteflika (parle en arabe) : Ce n'est certainement pas faire preuve d'un pessimisme exagéré que de dire que le monde dans lequel nous vivons est en bien mauvaise posture. Hormis le terrorisme qui se manifeste maintenant un peu partout et dont la liste des victimes et des dégâts matériels n'arrête pas de s'allonger, des catastrophes naturelles frappent ici et là des populations avec une violence inouïe, semant un cortège de morts et de destructions. Notre environnement se dégrade fortement en raison de la consommation anarchique et immodérée que nous faisons de nos ressources naturelles, et de l'industrialisation à outrance, plus soucieuse des profits immédiats que de l'avenir de l'humanité. Où sont donc les engagements que nous avons solennellement pris ensemble à l'occasion du Sommet du Millénaire et les objectifs que nous nous étions fixés pour mettre fin à la pauvreté, à la maladie et à la misère?

C'est d'abord sur notre Organisation que nous devrions pouvoir nous appuyer, pour formuler et coordonner nos efforts. Créée et prévue pour d'autres temps, il est vite apparu qu'elle présentait de graves insuffisances face aux problèmes du monde moderne. La paix et la sécurité internationales sont précaires et ce que l'on a appelé le choc des cultures et des intérêts est désormais devenu un conflit palpable. Néanmoins, l'Organisation des Nations Unies est un acquis précieux qu'il convient de préserver et de renforcer. Elle a besoin d'une réforme sérieuse qui renforce son dynamisme et lui permette d'avoir une meilleure prise sur les réalités d'aujourd'hui. Cette réforme ne doit pas se limiter à un élargissement en nombre ou en compétences du Conseil de sécurité. Il est d'autres aspects de la réforme qui sont tout aussi importants et sur lesquels il nous semble possible d'aboutir à un accord.

Je voudrais souligner ici le rôle important que doit jouer l'Assemblée générale, à laquelle a été confié la souveraineté mondiale. Mais il faut aussi revoir l'ensemble des institutions rattachées à l'Organisation. En tout état de cause, il doit être clair pour tous que ce souci de rénovation de notre Organisation ne doit pas mettre en doute notre attachement indéfectible à la Charte des Nations Unies et à ses principes, ni notre foi dans la vertu et la valeur de la loi et de l'action internationales.

L'injustice insoutenable faite au peuple palestinien est un témoignage accusateur de la faillite de l'ordre international de ces six dernières décennies. Cette situation n'est pas conforme à la légalité internationale, tout comme le statut du Sahara occidental, dont la décolonisation reste pour l'Organisation une tâche pressante, pour laquelle elle doit assumer toutes ses responsabilités.

La contribution que nous apportons pour appuyer et mettre à jour nos institutions internationales repose sur nos aspirations et nos espoirs, et résulte d'une combinaison de toutes les idées et opinions. Nous sommes convaincus qu'il y aura à l'avenir une lumière au bout du tunnel pour l'humanité tout entière.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nestor Carlos Kirchner, Président de la République argentine.

Le Président Kirchner (Argentine) (*parle en espagnol*) : Il y a cinq ans, les gouvernements de nos pays se sont réunis en ce même lieu, avec le même

espoir de travailler ensemble en vue de régler quelques-uns des problèmes les plus graves et les plus urgents auxquels nos peuples sont confrontés. C'est ainsi qu'a vu le jour la Déclaration du Millénaire et l'engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur du multilatéralisme et du respect de la dignité humaine. Nous avons mis en avant des objectifs concrets pour le développement, conçus pour régler les questions dramatiques de la faim, de la pauvreté, de la mortalité infantile, des maladies comme le VIH/sida, le paludisme et d'autres pandémies, ainsi que de l'inégalité juridique et sociale des femmes. L'évaluation de ce qui a été réalisé au cours de ces années est loin d'être satisfaisante. Fondamentalement, la situation reste tout aussi grave. Nous ne pouvons pas laisser les modestes progrès obtenus dans certains domaines éteindre notre volonté ni endormir nos consciences. La pauvreté, la faim et les maladies continuent d'affliger de façon révoltante une forte proportion des femmes et des hommes de la planète. L'absence d'état de droit et les violations massives des droits de l'homme en divers lieux provoquent de grandes souffrances et aggravent l'instabilité politique et les conflits civils. Les nouvelles graves menaces à la sécurité internationale ont imprégné tout le champ du débat international. La pauvreté, les inégalités sociales, l'injustice, l'exclusion sociale et l'écart séparant les attentes des réalités introduisent des notes d'instabilité qui minent le renforcement de la démocratie et le développement.

Une grande partie du problème provient sans doute de l'absence d'adéquation entre les déclarations, qui en vérité expriment des souhaits, et les actes. Cela est apparent dans deux domaines clefs : la dette et le commerce international. La persistance dans le champ du commerce international de politiques discriminatoires et inéquitables doit figurer sur cette liste des obstacles au développement, pour les nations les plus pauvres comme pour les pays à revenu intermédiaire, dont fait partie mon pays, la République argentine.

La prédominance de la composante idéologique dans les politiques des institutions internationales de crédit est également préoccupante. L'approche orthodoxe avec laquelle on souhaite traiter la question de la dette – bien que cette approche inefficace soit en faillite et qu'elle ait aggravé les conditions de pauvreté dans le monde en développement – est sans doute l'illustration la plus flagrante de la prédominance de

cette attitude. Le développement économique, la sécurité et les droits de l'homme constituent les piliers fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, c'est pourquoi les avancées que nous serons en mesure de réaliser sur ces trois plans constituent la meilleure garantie pour la paix internationale et le bien-être de l'humanité.

L'Argentine parvient actuellement, au prix de grands efforts, à retrouver le chemin du développement et elle a obtenu une importante expansion soutenue de son économie, tout en réduisant de façon significative ses taux de chômage, de pauvreté et d'indigence. Les indicateurs montrent, depuis la sortie de la crise, une croissance soutenue de l'économie et un excédent dans les comptes fiscaux et la balance commerciale, accompagné d'une reconstitution des réserves. L'Argentine a connu une croissance de 8,8 % en 2003, de 9 % en 2004 et de plus de 9 % au premier semestre 2005. L'excédent budgétaire primaire consolidé avoisine les 5 % du produit intérieur brut et les réserves ont crû de près de 10 milliards de dollars, dépassant les 25 milliards de dollars. Les exportations dépasseront cette année les 40 milliards, soit une croissance estimée à 15 %.

Le chômage est passé de 24 % en 2003 à 12,1 % au premier semestre de cette année, la pauvreté a diminué de 57,5 % à 40,2 % et l'indigence de 27,5 % en 2003 à 15 % en 2004 – et cette dernière continue de chuter. L'augmentation des salaires mesurée par l'indice global des salaires réels approche des 16 %. Depuis sa sortie de l'état de cessation de paiements, l'Argentine se renforce en tant que terre d'opportunités pour des investissements productifs.

Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire dépasse les 91 %. L'analphabétisme ne touche pas plus de 3 % de la population, et le taux d'alphabétisation des femmes est de 97,4 %. La participation des femmes à la vie publique augmente et elles occupent 33 % des sièges de députés et 43 % des fauteuils au Sénat. Le taux de mortalité infantile a chuté de façon significative, passant de 18,8 pour mille à 14,4 pour mille. Nous menons des programmes de santé publique qui fournissent des soins préventifs à toute la population, les réseaux d'eau potable et d'assainissement se développent, et, en accord avec le Brésil, nous allons produire des médicaments pour soigner à un coût abordable la population touchée par le sida. Il est regrettable que, dans ce processus de redressement, d'expansion et de transformation, nous

ne puissions compter sur l'aide du Fonds monétaire international, qui a pourtant appuyé et financé, jusqu'à quelques semaines de l'effondrement, le régime de convertibilité. Pendant la crise, l'Argentine a réalisé des paiements nets de l'ordre de 13,5 milliards de dollars.

Comme tant d'autres pays en développement, nous continuons à être affectés aussi bien par cette vision archaïque de la question de la dette que par un système de commerce international injuste dans le domaine des produits agricoles, où les subventions et les barrières non tarifaires des pays développés empêchent encore nos pays de connaître une pleine croissance sur la base de leurs véritables ressources.

C'est pourquoi nous lançons un appel pour que la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui doit se tenir à la fin de l'année à Hong Kong, en Chine, tienne la promesse jusqu'à présent non tenue, de faire du développement l'objectif central du commerce international.

Nous suivons attentivement le débat international sur le concept de la viabilité de la dette extérieure. Nous pensons que les finances internationales sont trop importantes pour qu'elles restent concentrées aux mains d'intérêts restreints qui influent sur la stabilité des marchés, ont des pratiques discriminatoires envers les petits investisseurs et produisent des politiques procycliques.

C'est pourquoi nous avons proposé dans diverses enceintes des modifications qui augmenteraient la transparence du système financier international, libèreraient ces organismes de l'influence de certains lobbies financiers, rendraient plus stables les flux de capitaux et accorderaient un traitement préférentiel aux investisseurs minoritaires.

Ceci ne relève pas d'une idéologie ni de considérations politiques. Nous montrons des faits concrets qui démontrent que ces organismes financiers n'ont pas joué le rôle qui devrait être le leur.

Pour l'avenir, notre pays a structuré une stratégie de réduction de sa dette, visant à gagner progressivement de la liberté pour pouvoir appliquer ses plans de développement et de croissance économique.

À cet égard, nous tenons à réaffirmer notre décision concernant le fait que les paiements liés aux engagements financiers externes ne peuvent se faire

aux dépens des ressources affectées aux dépenses sociales comme l'éducation, la santé, le logement et la promotion de l'emploi. Nous maintiendrons avec fermeté et conviction cette posture dans nos négociations avec les institutions internationales de crédit, desquelles nous continuons à exiger davantage de transparence et de démocratie, ainsi qu'une restructuration en profondeur et une remise à plat de leurs politiques qui leur apporte équité et efficacité.

Conformément à cela, l'Argentine s'est portée coauteur depuis l'année 2004 dans le cadre de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies de la résolution portant sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, laquelle fait clairement référence à la relation qui existe entre l'endettement extérieur et l'impossibilité de la jouissance effective des droits de l'homme.

Je souhaite conclure ma déclaration en faisant remarquer que le peuple argentin espère ardemment que l'Organisation des Nations Unies contribuera à conduire nos destinées sur le chemin de la paix, de la justice et du développement.

Un grand nombre de résolutions adoptées par cette Assemblée générale et par son Comité spécial de la décolonisation ont établi que la question des îles Malvinas, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud constitue une situation coloniale particulière qui doit être réglée par le biais de négociations bilatérales entre mon pays et le Royaume-Uni. Le Comité spécial de la décolonisation s'est prononcé à plusieurs reprises en ce sens, et nous sommes très sensibles à son action en faveur de la recherche d'une solution à cette question.

Nous redisons une fois encore que notre pays est disposé, de manière permanente, à parvenir à une solution juste, pacifique et durable de ce différend sur la souveraineté, qui constitue une question centrale pour le peuple argentin. Nous exhortons par conséquent le Royaume-Uni à répondre rapidement à l'appel de la communauté internationale à reprendre ces négociations.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de M. Benjamin William Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie.

Le Président Mkapa (parle en anglais) : En 2000, les dirigeants mondiaux ont entrepris d'examiner en détail des décennies d'efforts mondiaux et de promesses non tenues pour lutter contre des niveaux inacceptables de pauvreté. Ils ont convenu de valeurs universelles partagées et ont marqué le début d'un espoir pour des objectifs de développement assortis de délais et mesurables, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, les dirigeants sont accusés de ne pas avoir tenu leurs engagements. Les Objectifs du Millénaire pour le développement reflètent les valeurs que nous partageons s'agissant des droits de l'homme de base – le droit de vivre dans la dignité. Nous ne pouvons tourner le dos à ces valeurs fondamentales et aux responsabilités qu'elles imposent à tous les pays et à tous les gouvernements. Nous comporter ainsi équivaldrait à dévaluer notre humanité commune. Nous devrions, à l'inverse, renouveler notre attachement, individuellement et collectivement, aux OMD et à leur intégration complète dans nos politiques nationales, nos stratégies de développement internationales, nos politiques et nos actions.

Depuis trop longtemps, nous assistons à un débat inutile visant à déterminer si la solution à la pauvreté en Afrique et ailleurs dans le monde est : davantage d'argent. Bien sûr, il ne s'agit pas simplement d'une question d'argent. Mais sans argent peu de stratégies, voire aucune, ne peuvent réussir. De même, la bonne gouvernance est nécessaire mais ne pourra à elle seule éliminer la pauvreté.

Les pays en développement n'accusent pas les pays riches et industrialisés de tout ce qui ne va pas ou des promesses non tenues. Ce qu'ils leur demandent c'est de s'engager à nouveau à tenir leurs promesses. Les pays en développement, pour leur part, doivent remplir leurs engagements à mobiliser les ressources nationales, à réformer les institutions pour répondre aux priorités nationales et à adopter des politiques économiques et sociales nationales efficaces pour susciter la croissance économique. Il faut également remplir les engagements pris relativement à la démocratie, aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance.

Les pays développés, pour leur part, doivent remplir leurs responsabilités en accroissant le flux d'aide au développement et en améliorant l'efficacité; ils doivent veiller à ce que le cycle de

négociations commerciales de Doha soit véritablement orienté vers le développement; ils doivent faire une place à un allègement de la dette plus large et plus généreux; et ils doivent faciliter le transfert des technologies.

Je remercie les quelques pays riches qui ont atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 % du revenu national en aide publique au développement (APD). Je remercie l'Union européenne d'avoir établi un calendrier pour que ses différents pays membres atteignent cet objectif d'ici à 2015. Je remercie les dirigeants du Groupe des Huit (G-8) qui, au Sommet de Gleneagles, ont accepté d'augmenter les flux d'aide annuels et d'annuler la dette des pays les moins avancés. Je les exhorte à ne pas reculer face à ces engagements honorables.

Il y aussi le débat inutile sur la capacité d'absorption. Les pays en développement doivent être évalués séparément, et non pas collectivement, pour déterminer s'ils ont ou pas le système de gouvernance et la capacité d'absorption propres à tirer parti de niveaux accrus de ressources.

Je voudrais prendre pour exemple mon propre pays s'agissant des objectifs relatifs à l'éducation. En utilisant nos propres revenus nationaux accrus, l'APD accrue et l'allègement de la dette, nous avons été en mesure d'investir considérablement dans l'éducation, en améliorant l'accès et la qualité. Nous avons supprimé les frais de scolarité dans l'enseignement primaire, et le taux net d'inscription a augmenté de 58,8 % en 2000 à 90,5 % l'année dernière; et la parité des sexes a été atteinte.

D'ici à 2006, la Tanzanie aura atteint le deuxième Objectif du Millénaire pour le développement, neuf ans en avance sur la date fixée. Oui, lorsqu'un pays en développement et ses partenaires de développement s'acquittent tous de leurs responsabilités, il est possible de réaliser très rapidement les OMD.

Il ne m'est jamais venu à l'esprit que cet organe, se réunissant à un niveau si élevé, pourrait avoir des difficultés non pas à convenir d'éliminer la pauvreté mais à se réengager uniquement à la diminuer de moitié d'ici à 2015. J'exhorte sérieusement le monde à se concentrer davantage sur la prévention des crises qu'à y répondre. Lorsqu'un avion gros porteur s'écrase, nous nous précipitons pour apporter de l'aide; mais nous oublions que tous les jours 30 000 enfants meurent de causes évitables liées à la pauvreté; cette

perte est équivalente à 100 accidents d'avions gros porteurs par jour.

Un certain nombre de plans directeurs pour gagner la guerre contre la pauvreté ont été adoptés depuis 2000. Il s'agit notamment du Consensus de Monterrey; de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation; de la Commission pour l'Afrique; du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies et d'autres. Commençons maintenant leur mise en œuvre.

L'aide n'est pas la charité; c'est un investissement dans la paix, dans la sécurité et dans la solidarité humaine. En ne s'attaquant pas aux causes de la pauvreté, nous institutionnalisons les entreprises de charité. Cela n'a aucun sens d'un point de vue politique, aucun sens d'un point de vue économique et aucun sens d'un point de vue éthique.

J'engage mon gouvernement et mon pays dans la course à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et demande à tous les pays, riches ou pauvres, de mettre pleinement en œuvre, à tout le moins, le document final de la présente Réunion pour lequel je félicite les négociateurs.

Le Coprésident (Gabon): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. László Sólyom, Président de la République de Hongrie.

Le Président Sólyom (*parle en anglais*): C'est véritablement un honneur et un privilège pour moi de participer à cette Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Sans l'Organisation des Nations Unies, le monde d'aujourd'hui serait un endroit avec moins de sécurité et de libertés et avec moins de justice sociale et de démocratie.

D'un autre côté, nous sommes confrontés aujourd'hui à des défis sans précédent et à des menaces graves. En disant cela, j'ai en tête les actes terroristes, le danger de la prolifération des armes de destruction massive et les conflits armés internes. Nous continuons d'être hantés par les souffrances humaines choquantes provoquées par la faim, la pauvreté et la maladie et les catastrophes naturelles extraordinaires. Nous devons aussi faire face à la grave dégradation de l'environnement.

Nous partageons pleinement l'opinion du Secrétaire général, qui déclare dans son rapport, que les problèmes dans les domaines de la sécurité, du

développement et des droits de l'homme sont liés les uns aux autres. Nous devons en conséquence faire face à ces défis.

Le terrorisme est inacceptable dans toutes les circonstances. Les États doivent protéger et défendre leurs citoyens des attentats terroristes par tous les moyens nécessaires. Dans le même temps, les États Membres ont l'obligation de préserver les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous. À cet égard, je tiens à former le vœu que l'Assemblée générale mette au point une stratégie de lutte contre le terrorisme et mette la dernière main à une convention générale sur le terrorisme.

Depuis la création de l'ONU, notre monde a connu des bouleversements importants. Notre civilisation est entrée dans une nouvelle ère qui se caractérise par l'émergence d'une myriade de possibilités offertes par les moyens de communication, les échanges mondiaux et d'autres interactions. Pourtant, les valeurs fondamentales qui ont présidé à la création de l'ONU sont toujours valables. Au cœur de ces valeurs se trouvent la dignité de tous les êtres humains. Les États doivent trouver des réponses aux nouveaux défis d'aujourd'hui tout en conservant le même respect pour la dignité humaine et les droits fondamentaux.

La question de l'environnement mérite une attention accrue. Je voudrais souligner la responsabilité de la communauté internationale dans son ensemble. Nous avons besoin d'une nouvelle philosophie qui tienne dûment compte des droits des générations futures. Les États doivent s'employer à maintenir le niveau de protection de l'environnement qu'ils ont atteint. La Hongrie, comme d'autres pays, est favorable à un cadre institutionnel plus cohérent en matière de gestion internationale de l'environnement qui aboutirait à la création d'une organisation onusienne chargée de la protection de l'environnement. Cette organisation permettrait de mieux protéger notre planète et servirait de gardienne pour les générations futures.

La Hongrie appuie également la création d'un Conseil des droits de l'homme des Nations Unies efficace. Nous nous réjouissons aussi vivement de la décision d'établir un fonds pour la démocratie.

Je suis également heureux d'annoncer qu'un Centre international pour la transition démocratique a été créé à Budapest. Ce centre encouragera la

recherche et offrira une aide à tous ceux qui ont besoin de conseils. Il s'agira d'une institution ouverte et internationale. Le Centre relève de l'initiative de la Hongrie et nous espérons que les États Membres le trouveront digne de leur appui.

La Hongrie exhorte également l'ONU à progresser dans la promotion et la protection internationales des droits des minorités. Nous n'épargnerons aucun effort à cette fin.

Nous avons besoin d'une Organisation réformée et renouvelée et nous devons rester attachés à la vision des pères fondateurs. La Hongrie sera un partenaire sérieux à cette fin.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de Son altesse le Cheikh Hamad Bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar.

Le Cheikh Hamad Bin Khalifa Al-Thani (*parle en arabe*) : Il y a cinq ans, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la Déclaration du Millénaire. Il s'agissait d'un moment historique qui a réuni, au tournant du siècle, les dirigeants du monde entier pour mettre au point une nouvelle vision adaptée à une réalité en mutation. C'est une vision qui peut renforcer le système des Nations Unies et lui imprimer une nouvelle dynamique.

Nous sommes à nouveau réunis aujourd'hui pour rechercher les moyens de mettre en œuvre les accords conclus antérieurement. Je tiens à cette occasion à féliciter M. Jan Eliasson de son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ses fonctions importantes. J'aimerais également rendre hommage au Coprésident Jean Ping, qui a dirigé les travaux de la cinquante-neuvième session, et qui a contribué de manière significative aux préparatifs de la présente Réunion.

Je tiens également à exprimer ma gratitude au Secrétaire général pour le sens des responsabilités dont il a fait preuve jusqu'à présent à la tête de cette organisation internationale. Je le remercie également de ces efforts pour préparer un rapport complet sur les progrès réalisés dans la réalisation de la sécurité, du développement et des droits de l'homme pour tous.

Les réalisations de l'ONU ne devraient pas être sous-estimées. L'Organisation a dû faire face à des difficultés qu'on ne saurait ignorer. Même si nous

avons des vues différentes sur les résultats de ses efforts, nous ne remettons pas en question leur nécessité ou l'impératif qu'il y a à appuyer ses organes et activités afin de permettre à la communauté internationale de relever les défis qui se posent.

Nous souscrivons aux conclusions du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. Pour faire face aux défis du XXI^e siècle, nous devons élaborer un nouveau concept de sécurité collective. Ce concept devrait nous permettre de définir nos responsabilités, d'élaborer des stratégies appropriées et de déterminer les rôles des institutions pour en améliorer l'efficacité et la rentabilité.

Nous sommes également d'accord avec les propositions du Secrétaire général visant à accorder la même attention au développement, à la sécurité et aux droits de l'homme, qui représentent les trois buts fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous ne pouvons poursuivre un but au détriment des deux autres.

Il est grand temps d'accorder au développement l'attention qu'il mérite. On ne saurait le considérer comme étant d'importance secondaire. Nous devons lui conférer un statut prioritaire au même titre que les deux autres buts : la sécurité et le respect des droits de l'homme. On ne pourra assurer la sécurité et protéger les droits de l'homme si de vastes régions du monde sont privées des ressources minimales nécessaires pour vivre dans la dignité.

Ce n'est pas une coïncidence si les régions les plus pauvres sont celles qui endurent les conflits les plus prolongés où les droits de l'homme sont souvent foulés au pied et menacés. Les questions de la sécurité et des droits de l'homme figurent parmi les préoccupations internationales qui ne doivent pas être sous-estimées, mais le développement est un objectif crucial qui mérite la plus grande attention.

L'État du Qatar souscrit aux résultats du Sommet du Millénaire. Nous pensons que les Objectifs du Millénaire pour le développement sont des objectifs indispensables qui doivent être atteints pour faire face au défi de l'extrême pauvreté et à ses répercussions tragiques, atteindre l'égalité des sexes, faire avancer l'éducation et protéger l'environnement. Tous ces droits fondamentaux sont consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans la Déclaration du Millénaire.

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement implique la mise en place des conditions nécessaires aux niveaux national et international pour mobiliser les ressources nécessaires à cette fin. À cet égard, l'application du Plan de mise en œuvre adopté au Sommet de Johannesburg demeure la principale ligne directrice pour le financement du développement. Le Consensus de Monterrey a fourni les outils nécessaires pour que ce plan se traduise en résultats tangibles. Avec la Déclaration du Millénaire, ces deux documents de référence constituent un plan intégré relatif à la manière dont les composantes financières du paquet de mesures sur le développement peuvent promouvoir les efforts en faveur du développement international.

Les pays en développement ont déjà commencé à assumer plus de responsabilités en élaborant leurs propres stratégies de développement. Ils font toutefois toujours face à un problème majeur, notamment le manque de ressources financières en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs internationaux convenus antérieurement.

Il est donc nécessaire de porter, au moins au niveau minimum requis, les ressources et les flux de financement, car les pays développés se sont engagés à réaliser ces objectifs dans un cadre qui permette à l'ONU de jouer son rôle dans ces conditions.

Nous, État du Qatar, appelons à la prise en compte, par le système de financement international, des aspects humanitaires afin de permettre l'allocation de subventions supplémentaires et le lancement d'initiatives qui faciliteraient la réduction de la dette et une amélioration du niveau de vie. Nous soulignons également l'importance que revêt la création d'un système d'échanges commerciaux multilatéraux, marqué par l'équité et l'égalité pour tous.

À cet égard, nous saluons la décision prise par l'Organisation mondiale du commerce, le 1er août 2004, de mettre pleinement en œuvre la Déclaration ministérielle de Doha, en particulier en ce qui concerne les questions de développement. Nous soulignons également qu'il importe d'achever d'ici 2006 le premier cycle de négociations commerciales multilatérales.

Le développement que nous appelons de nos vœux exige une bonne gouvernance fondée sur le respect du droit et de la participation populaire qui

aidera, à son tour, l'expansion de la démocratie et permettra la mise en place d'institutions solides qui pourront répondre de leurs actes et promouvoir des systèmes juridiques sains et justes. En outre, ces institutions offriront toutes les conditions politiques et culturelles d'un environnement propice au développement. Nous appuyons la mention faite, dans le document soumis par le Président de l'Assemblée générale, de la création du Fonds pour la démocratie. Nous estimons qu'il favoriserait et accélérerait le développement. Nous voudrions faire part de notre volonté de prendre part à ces efforts et autres efforts populaires en faveur de la démocratie. Nous annonçons la contribution de 10 millions de dollars au Fonds pour la démocratie dans l'espoir que sa création permettra concrètement d'assurer la prospérité des peuples.

Les menaces auxquelles la communauté internationale est confrontée actuellement seront présentes pendant encore des décennies. Elles ne sont pas seulement liées à la paix et à la sécurité internationales mais découlent de la pauvreté, des maladies endémiques, de la détérioration de l'environnement, des conflits armés, de la violence, de la prolifération des armes de destruction massive, du terrorisme, de la criminalité transnationale organisée et des privations dues à la non-jouissance des fruits du développement.

Nos expériences récentes ont démontré que ces menaces ne pouvaient plus être confrontées de manière individuelle ou unilatérale. Au contraire, elles exigent – comme cela a été constaté récemment dans le cas du terrorisme – des efforts collectifs et une coopération internationale resserrée fondée sur la Charte des Nations Unies et les normes du droit international. Le monde d'aujourd'hui nécessite que nous déployons des efforts collectifs du fait des liens d'interdépendance dus à la mondialisation.

S'agissant du rôle de l'ONU, il est essentiel que la coopération entre ses Membres soit renforcée afin qu'elle affirme son identité en tant qu'entité qui incarne les aspirations de l'humanité à une coexistence pacifique et à l'intérêt collectif des nations. Il est nécessaire de promouvoir et de renforcer les organes de l'ONU afin de les rendre à même de faire face aux défis présents et futurs, et de permettre à l'Organisation de gérer positivement les réalités mondiales en mutation.

La Réunion plénière de haut niveau est l'occasion de débattre de la manière dont le rôle de l'ONU peut être renforcé et des moyens d'y parvenir. L'État du Qatar, se fondant sur la Charte des Nations Unies et les normes du droit international, estime que le renforcement du rôle de l'ONU dépendra de la mesure dans laquelle l'action multilatérale s'intensifiera face aux problèmes internationaux.

L'un des problèmes les plus graves actuels est le terrorisme. Nous estimons qu'il est urgent de déployer des efforts collectifs face à ce fléau. Nous condamnons toutes les formes de terrorisme et continuons de manifester notre intérêt pour coordonner tous les efforts internationaux contre le terrorisme, que ce soit en adhérant aux conventions internationales ou régionales ou en fournissant les ressources financières et humaines nécessaires. Nous sommes prêts à nous associer à la convention internationale contre le terrorisme, qui, nous l'espérons, sera élaborée au niveau multilatéral. Il importe que cette convention parvienne à une définition du terrorisme qui fera la distinction entre les actes de terrorisme criminels et le droit des peuples de lutter *manu militari* contre l'occupation.

Les droits de l'homme sont régis par des règles et des lois qui doivent être appliquées. Récemment, de nombreuses organisations travaillant dans le domaine des droits de l'homme sont apparues aux niveaux international, national et régional. Leurs activités dans ce domaine s'ajoutent au travail important mené par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

En dépit des diverses accusations proférées contre ces organisations – accusées d'appliquer deux poids, deux mesures ou de généraliser des concepts étrangers et de privilégier les droits politiques et civils tout en ignorant les droits culturels, sociaux et économiques – nous voudrions réaffirmer que l'universalité des droits de l'homme ne devrait pas porter atteinte à la diversité des spécificités culturelles, qui devraient être dûment respectées. Tous ces efforts devraient être salués et respectés.

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour l'attention qu'il accorde à la cause des droits de l'homme. Il a soumis une proposition en vue de transformer la présente Commission des droits de l'homme en un conseil permanent à composition limitée. Les membres de ce

conseil seraient élus par les deux tiers des membres de l'Assemblée générale. Ce conseil exclurait les pays qui n'ont pas de bons résultats dans le domaine des droits de l'homme. Nous appuyons cette proposition. Toutefois, nous craignons qu'un conseil restreint, à composition limitée, ne soit pas en mesure de représenter les Membres de l'Organisation internationale dans son ensemble ou de traiter de toutes les diverses questions et des différents aspects des droits de l'homme. Nous espérons donc que cette proposition sera étudiée et fera l'objet de nouvelles négociations multilatérales en vue de parvenir à un accord entre les gouvernements, suivant lequel un organe serait créé par l'Assemblée générale, avec une composition suffisamment importante pour dissiper tout doute sur la sélection des membres et garantir son efficacité et son succès. La réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité font désormais partie intégrante de la revitalisation du rôle de l'ONU. Nous attendons donc avec intérêt la suite des délibérations à ce sujet parmi les États Membres, qui doivent porter sur le fonctionnement du Conseil de sécurité et sur ses relations avec les autres organes de l'Organisation, notamment le Conseil économique et social.

Nous appelons l'attention sur le besoin de renforcer les fonctions du Conseil économique et social et de le doter des ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Nous appuyons également la réforme du Secrétariat pour lui permettre de remplir ses fonctions et de mener ses activités dans la transparence. Des mécanismes de surveillance et de responsabilité doivent être mis en place pour accroître la compétence professionnelle des fonctionnaires internationaux.

Dans ce contexte, je pense que nous devons continuer d'examiner de près les questions qui se présentent à nous, au cours des négociations au niveau intergouvernemental, jusqu'à ce que nous forgions un consensus qui serve les intérêts de l'Organisation.

Il y a deux ans, le Secrétaire général a déclaré que l'Organisation se trouvait à la croisée des chemins, entre le multilatéralisme et l'unilatéralisme. Le Qatar a choisi d'encourager le multilatéralisme et s'en est tenu à ce choix. Témoin en est le deuxième Sommet du Sud du Groupe des 77, qui a eu lieu à Doha en juin 2005 et qui a réaffirmé l'importance d'encourager la coopération internationale multidimensionnelle entre le Nord et le Sud.

Le Qatar voudrait souligner une fois de plus son souhait de rallier la quête du multilatéralisme de la communauté internationale. Nous estimons que le résultat de cette Réunion contribuera à élargir les horizons des générations nouvelles. Nous avons besoin d'une ONU forte, qui puisse célébrer son soixantième anniversaire tout en édifiant un monde qui vive dans la paix et qui jouisse de la sécurité et de la prospérité.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

Le Président Biya : Qu'il me soit d'abord permis de me féliciter de voir le Gabon, pays frère et ami, et la Suède; dont la générosité à l'égard du tiers monde est bien connue, coprésider cette importante Réunion plénière de haut niveau. C'est pour moi le symbole de la solidarité nécessaire entre le Nord industrialisé et le Sud en développement, solidarité qui est, à mes yeux, une dimension essentielle du monde de demain.

Je voudrais également avoir une pensée émue pour toutes les victimes du cyclone Katrina qui a frappé récemment, avec une rare violence la côte du golfe d'Amérique. Je réitère, du haut de cette tribune, au peuple américain éprouvé et à ses dirigeants, l'expression de la compassion et de la solidarité du peuple camerounais.

Le soixantième anniversaire de l'ONU que nous célébrons aujourd'hui nous donne l'occasion de faire un bilan de la Déclaration du Millénaire que nous avons adoptée ici même il y a cinq ans, Déclaration qui avait en son temps soulevé un immense espoir. À cet égard, les objectifs que nous nous étions alors fixés restent valables. Il est en effet de l'intérêt de tous, riches ou pauvres, de faire régresser la pauvreté et les pandémies, de remédier aux atteintes à la démocratie et aux droits de l'homme, qui font souvent le lit des guerres civiles et parfois du terrorisme.

Pour leur part, les pays du Sud – dont le mien – ont, sans attendre, mis en œuvre des mesures courageuses pour consolider leur système démocratique et l'état de droit, pour améliorer la gouvernance et en particulier lutter contre la corruption, et pour rétablir leurs finances publiques, mesures dont le coût social a parfois été élevé. Des résultats tangibles ont été obtenus. En ce qui concerne le Cameroun, ces efforts seront poursuivis.

De leur côté, nos partenaires de développement, le Groupe des Huit (G-8), l'Union européenne et différents pays amis ont pris des mesures récentes concernant la dette et l'aide publique au développement. Je les en remercie sincèrement. Il convient de saluer cette démonstration de volonté politique qui va dans le sens de la solidarité dont j'ai souligné plus haut la nécessité.

Néanmoins, ces mesures restent partielles, en particulier celles qui touchent à l'annulation de la dette multilatérale de 18 pays, dont 14 africains. Il faudra, à mon sens, aller plus vite et plus loin si l'on veut que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints dans des délais raisonnables. Ce serait une juste récompense faite à des peuples qui, pendant de longues années, ont consenti des efforts, voire des sacrifices, pour se prendre en charge, accéder à la modernité et être des artisans à part entière de leur développement et de leur progrès.

J'en appelle donc à la compréhension des institutions financières internationales et des pays créanciers pour qu'il soit procédé le vite possible à l'annulation générale de la dette multilatérale et bilatérale qui asphyxie nos économies.

Dans le même ordre d'idées, il conviendrait d'accélérer le rythme des négociations commerciales du cycle de Doha afin que les pays du Sud, et notamment d'Afrique subsaharienne, puissent enfin jouer un rôle significatif dans le commerce mondial. Il va de soi que les intérêts de nos pays qui souffrent déjà de l'inégalité des termes de l'échange devront être mieux pris en compte. Un geste fort est également attendu de nos partenaires s'agissant du démantèlement des subventions agricoles, spécialement en faveur du coton d'Afrique, qui est une source majeure de revenus pour des millions de nos paysans. De la même manière, certaines de nos productions qui ne sont pas encore en situation d'affronter la concurrence internationale, la banane notamment, devraient conserver un certain temps un régime particulier. De façon générale, il serait souhaitable que le Nord ouvre davantage ses marchés à nos produits pour nous permettre de mieux nous insérer dans une économie mondialisée.

Par ailleurs, je voudrais rappeler que le Cameroun et les autres pays du Bassin du Congo, qui est la deuxième réserve forestière mondiale, ont adopté des politiques de gestion qui préservent durablement l'environnement et l'écosystème. Nos pays sont

heureux de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre planète. Mais il serait, me semble-t-il, équitable que la perte considérable de revenus qu'ils ont consentie reçoive une juste compensation.

Je voudrais maintenant, avant de conclure, dire quelques mots du problème complexe de la réforme de notre Organisation. Ceci me donne l'occasion de féliciter le Ministre Jean Ping, Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, pour la manière remarquable dont il a mené les consultations sur cette question particulièrement délicate. C'est aussi pour moi l'occasion d'exprimer mon appréciation au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour la qualité et la densité des rapports qu'il nous a soumis.

S'agissant, d'abord, de la réforme du Conseil de sécurité, nous savions que les discussions seraient difficiles. Personne ne conteste que la composition du Conseil de sécurité doit refléter la configuration du monde d'aujourd'hui et qu'il est nécessaire de perfectionner ses méthodes de travail. Mais force est de constater que les positions des uns et des autres restent assez éloignées. Le Cameroun, pour sa part, demeure solidaire de la position de l'Union africaine.

Il va de soi que, quelle que soit la solution retenue, les pays qui aspirent à la qualité de membre permanent du Conseil de sécurité devront avoir manifesté une ferme adhésion aux principes et aux décisions des Nations Unies et des organes qui en dépendent. Le Cameroun considère également que la réforme envisagée devra garantir un juste équilibre entre les différents organes de l'ONU. Dans cet esprit, la revitalisation de l'Assemblée générale et le renforcement du Conseil économique et social doivent être vus comme des priorités. Il me paraît également que la Cour internationale de Justice devrait occuper une place centrale dans le dispositif institutionnel de notre Organisation. Je suis en effet convaincu que le règlement des différends ou des conflits par le droit demeure le plus sûr moyen de garantir la paix et la sécurité internationales.

De toute évidence, la mise en œuvre de la réforme envisagée nécessitera beaucoup de patience et d'esprit de compromis. C'est le lieu, me semble-t-il, de citer Jean Jaurès, qui estimait que « l'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie

l'invincible espoir ». Je veux croire que tous ceux qui placent leur confiance et leurs espoirs dans l'Organisation des Nations Unies – le Cameroun en fait partie – et qui sont guidés par un idéal de solidarité et de justice auront à cœur que la réforme aboutisse dans des délais acceptables.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria.

Le Président Obasanjo (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord féliciter l'Ambassadeur Jan Eliasson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixantième session, qui verra se dérouler des manifestations particulièrement essentielles à la vie de notre Organisation. En célébrant ce soixantième anniversaire de la fondation de l'ONU, nous entendons non seulement réaffirmer la vision et l'espoir qui étaient les nôtres en 1945, mais également réformer ses organes et ses méthodes de travail pour lui permettre de mieux nous servir face au monde contemporain, si radicalement différent de celui de 1945.

L'une de ces différences est la mondialisation du paysage économique, caractérisé par quelques îlots de richesse au milieu d'une misère massive. Il y a cinq ans, au tournant du siècle, nous avons adopté la Déclaration du Millénaire, et notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, où nous nous sommes donné des jalons à atteindre pour le règlement des grands problèmes de développement du monde, en particulier dans les pays en développement. Les Objectifs du Millénaire sont le fruit d'une résolution collective de faire fond sur la notion réinventée de partenariat entre les faibles et les forts, entre les riches et les pauvres et entre les peuples du monde. Si ce partenariat reposait sur le postulat d'un partage des responsabilités, il n'ignorait pas le principe essentiel des obligations communes, mais différenciées.

Dans le processus de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de nos objectifs de développement économique nationaux, le Nigéria a consenti des efforts résolus pour réaliser les objectifs fixés tels qu'énoncés dans notre Stratégie nationale d'émancipation et de développement économiques, appelée NEEDS. NEEDS est une stratégie à moyen terme locale, à visage humain, conçue pour créer de la richesse, créer des emplois, réduire la pauvreté et

promouvoir une réorientation des valeurs. La mise en œuvre de NEEDS a permis à notre production agricole, au cours des deux dernières années, d'enregistrer une augmentation d'environ 7 % par an. L'utilisation de nos capacités industrielles a doublé et la croissance de notre produit intérieur brut a été en moyenne de plus de 6 % par an. Dans tous les autres secteurs, nous enregistrons des progrès appréciables, même si nous avons encore besoin de davantage d'assistance.

En dépit de ces progrès, nous reconnaissons que la pauvreté est encore un problème aigu en zone rurale et le chômage reste une question récurrente, en particulier en zone urbaine, où affluent les jeunes, pour la plupart non qualifiés. En outre, nous sommes conscients que pour un pays en développement comme le Nigéria, qui veut réellement transformer son économie, le taux de croissance du PIB doit tourner autour de 10 %. Il s'agit donc maintenant de relever cet important défi, pour lequel nous aurons besoin d'un appui accru de nos partenaires de développement, ainsi que des investisseurs.

En vue d'atteindre les objectifs de réduction de la mortalité infantile, d'amélioration de la santé maternelle et de lutte contre le VIH/sida, le Nigéria a engagé une réforme du secteur de la santé destinée à élever la qualité des soins de santé primaires et à améliorer considérablement la qualité des soins prodigués dans nos hôpitaux. Au début de l'année, nous avons mis en place un système national d'assurance médicale visant à encourager la population à consulter systématiquement et rapidement les services médicaux en cas de nécessité et à garantir de bonnes prestations médicales et le développement des soins, en même temps qu'un traitement des maladies, ainsi que des soins anténatals et postnatals. Entre autres acquis, la mortalité infantile est légèrement en baisse, la prévalence du VIH a chuté et les campagnes de lutte contre la polio et le paludisme donnent des résultats.

Nous considérons les partenariats mondiaux comme impératifs pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour un pays en développement comme le nôtre, nous reconnaissons que la principale responsabilité du développement économique national nous incombe au premier chef. Néanmoins, nos efforts doivent être accompagnés d'un appui international. Nous avons besoin de toute l'aide que nous pouvons obtenir de nos partenaires de

développement pour pouvoir réaliser les objectifs fixés par l'Assemblée il y a cinq ans.

Le problème principal, c'est l'insuffisance des ressources. C'est pourquoi les pays développés doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de la Déclaration du Millénaire, tels que définis dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Comme l'indiquent clairement le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire et le rapport de la Commission pour l'Afrique, il faut doubler le niveau actuel des flux financiers à destination de l'Afrique si l'on veut que ce continent réalise les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici l'an 2015.

Conscient du rôle vital que la paix et la sécurité jouent dans le développement économique et social, le Nigéria estime que le règlement des conflits est un préalable essentiel à la bonne mise en œuvre des mesures qui permettront d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015. À cet égard, le Nigéria travaille inlassablement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine en intervenant pour mettre fin à des conflits et en trouvant des solutions aux causes profondes des conflits.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Roh Moo-hyun, Président de la République de Corée.

Le Président Roh (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Il y a 60 ans, l'année même où des dirigeants visionnaires des quatre coins du monde s'apprêtaient à créer l'Organisation des Nations Unies, la République de Corée se libérait du joug colonial impérialiste. Depuis, l'Organisation des Nations Unies est notre amie de confiance. J'ai le privilège de me trouver à sa tribune en cette occasion prometteuse.

L'ONU a fait d'immenses progrès dans la promotion de la paix et des valeurs universelles de par le monde. C'est peut-être l'une des plus grandes créations du XX^e siècle, et je marque un temps d'arrêt pour rendre hommage à tous ceux qui ont servi sa cause avec dévouement.

Nous vivons une époque d'incertitude quant à savoir comment l'ordre mondial évoluera, mais la voie que nous devons choisir reste claire. Le nouvel ordre mondial du XXI^e siècle doit être défini par toutes les nations, quelle que soit leur puissance, petites grandes

ou moyennes, car il est dans notre intérêt commun de parvenir à la prospérité collective. Cela exige que l'on redouble d'efforts pour faire progresser les projets mondiaux qui visent à préserver du besoin et de la discrimination, deux éléments qui sont au cœur d'un certain nombre de conflits et de situations de répression.

Il y a pourtant une autre dimension tout aussi importante. Le monde doit se débarrasser complètement des mentalités et des vestiges qui rappellent les tendances impérialistes qui semblent persister sous diverses formes. La vigilance contre la résurgence, dans certains milieux, du centrisme des grandes puissances est également de mise. Les nations se trouvant au premier rang de la scène politique internationale actuelle devraient davantage se livrer à une réflexion introspective sur leur passé et sur la vision qu'elles ont de leur avenir, et devraient faire preuve d'une plus grande retenue.

En outre, il convient de redoubler d'efforts lorsqu'il s'agit de respecter les pays voisins, de dégager un consensus international et de se débarrasser des sources d'antagonisme. La tension entre « puissance » et « noble cause » ne s'amoindrira pas tant que les grandes puissances ne sont pas en mesure d'inscrire à l'ordre mondial la noble cause de la paix et de la prospérité commune.

La promesse de tels efforts est incarnée par l'Union européenne. L'Europe est allée au-delà d'un ordre dicté par la logique de la puissance et par un système empreint d'animosité et de conflit. Elle semble à présent être en train de définir sa place dans le monde en tant que communauté de paix et de coexistence, de réconciliation et de coopération. J'espère que l'Asie du Nord-Est parviendra à établir des relations semblables à celles que nous voyons s'établir en Europe, car cela ouvrira un chapitre totalement nouveau dans l'histoire de l'Asie du Nord-Est, qui à son tour contribuera à la paix et la prospérité dans le monde.

La façon dont nous rénovons l'ONU aujourd'hui sera annonciatrice de l'ordre mondial de demain. Par conséquent, nous devons aspirer à une communauté qui existe pour servir notre intérêt commun et respecte les vues des États Membres.

Par exemple, la réforme du Conseil de sécurité, organe emblématique du rôle dirigeant de l'ONU, doit s'effectuer de façon à renforcer son autorité morale, par la démocratie, la transparence et l'efficacité. Je

tiens à dire que tout plan de réforme auquel nous parviendrons devra permettre l'harmonie entre les nations et non présager l'apparition d'une autre variante politique ne comprenant que les grandes puissances. La mise en œuvre d'une telle réforme doit aider l'ONU à surmonter la multiplicité des défis qui affligent l'humanité, ouvrant ainsi la voie à la réalisation d'une « liberté plus grande ».

En tant que nation pleinement résolue à respecter les valeurs défendues par l'ONU, la République de Corée est prête à apporter sa contribution à la paix et la prospérité dans le monde. La Corée est une nation qui, née des cendres de la guerre, est devenue la onzième puissance économique mondiale et a réalisé d'importants progrès démocratiques. C'est une réalisation qui a bénéficié de l'aide de la communauté internationale. Par conséquent, il n'est que juste que nous rendions la pareille en partageant cette expérience avec d'autres nations. Nous nous emploierons à assumer toutes nos responsabilités et à nous acquitter de tous nos rôles, qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté et la faim ou de promouvoir les droits de l'homme et de combler le fossé numérique.

La réunion des dirigeants de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, qui doit se tenir en novembre à Busan (Corée), devrait nous donner une chance d'affirmer notre engagement et notre capacité à cet égard.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Vicente Fox, Président du Mexique.

Le Président Fox (*parle en espagnol*) : Au nom du Mexique, nation de paix, de démocratie et de liberté, défenseur du droit international et de la coopération internationale, j'apporte un message de confiance et d'optimisme dans les possibilités du multilatéralisme et dans son avenir.

Il y a 60 ans, nous avons créé cette Organisation d'États. Nous avons accompli certaines choses, mais nous avons également connu des revers. Nous avons évité une conflagration nucléaire, qui aurait été la dernière guerre dans l'histoire de l'humanité, mais nous n'avons pu prévenir bien d'autres guerres, dans lesquelles des millions de personnes ont péri.

Les Membres de l'ONU partagent des engagements, des principes et des valeurs sur lesquels ils ont construit cette maison commune. Notre

Organisation a une idée très claire du développement, qu'elle perçoit comme une responsabilité partagée, qui est consacrée dans le Consensus de Monterrey.

Le concept de sécurité actuel a un caractère multidimensionnel. D'après ce concept, la sécurité est impossible pour tous si nous ne garantissons pas le développement socioéconomique et le respect des droits de l'homme. C'est la seule façon pour les peuples de parvenir à une « liberté plus grande », comme le Secrétaire général Kofi Annan l'a proposé.

Nous nous félicitons de la décision de créer la Commission de la consolidation de la paix, une initiative qui nous permettra de faire face aux situations post-confliktuelles et de gérer les processus de reconstruction. Le projet de document final que cette Assemblée adoptera vendredi prochain contient déjà nombre des éléments qui tracent la voie vers la réforme intégrale de notre Organisation.

Nous avons fait des progrès, mais des questions fondamentales sont encore en suspens, telles que le désarmement et la non-prolifération, tant horizontaux que verticaux, des armes nucléaires de destruction massive. Nous voulons mettre sur pied le meilleur système de sécurité collective possible. C'est pourquoi nous sommes favorables à une réforme démocratique du Conseil de sécurité qui assure une meilleure représentativité et une plus grande transparence, ainsi qu'un véritable sens des responsabilités, ce qui accroîtra l'efficacité des travaux du Conseil.

Nous devons aller de l'avant pour ce qui est de la création du Conseil des droits de l'homme en tant qu'organe permanent qui traitera de tous les cas de violation des droits de l'homme et garantira un système d'évaluation de ses membres. Nous n'avons pas réussi à convenir d'une définition du terrorisme ce qui nous aurait permis de nous doter d'un traité, ce que nous n'avons toujours pas. Il faut établir un calendrier précis et spécifique pour les accords conclus et les tâches qui nous attendent. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons faire de notre Organisation un instrument de plus en plus efficace au service de la paix et du développement. C'est ce que réclament nos peuples, et nous devons les écouter.

Le Mexique croit au présent et à l'avenir de l'ONU. C'est pourquoi nous appuyons les travaux du Groupe des amis de la réforme de l'ONU. Ce Groupe constitue en lui-même un microcosme de notre Organisation. Il a rallié la volonté de ses membres pour

qu'ils fassent des recommandations viables, notamment pour les questions sur lesquelles il semble difficile de parvenir à un accord. Comme convenu hier, j'invite de nouveau tous les membres à poursuivre leurs efforts avec une énergie renouvelée afin de faire de la réforme des Nations Unies une réalité. Je tiens à remercier les chefs d'État et de gouvernement membres du Groupe pour leur travail et leur dévouement.

Je me félicite du travail accompli sous la direction des coprésidents, et je forme le vœu que nous menions à bien les réformes attendues. L'avenir de l'ONU exige un engagement renouvelé en faveur des principes et des valeurs à l'origine de sa création. Pour faire de notre Organisation la voie la meilleure vers la paix, la sécurité et le développement internationaux, nous devons être unis, il faut l'unité dans la diversité qui a été, est et sera notre plus grande force.

Ensemble, ici et maintenant, nous pouvons le faire.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Traian Basescu, Président de la Roumanie.

Le Président Basescu (parle en anglais) : C'est pour moi un honneur de représenter la Roumanie au plus grand rassemblement de dirigeants du monde de l'histoire. Nous sommes ici parce que nous avons foi dans l'ONU. Nous sommes ici parce que nous croyons qu'il est tout à fait possible de remanier l'Organisation afin qu'elle soit plus à même de répondre aux besoins et aux aspirations de nos peuples.

La Roumanie est Membre de l'ONU depuis maintenant un demi-siècle. L'Organisation a beaucoup changé depuis, et la Roumanie également. Nous faisons désormais partie d'une alliance que nous avons choisie – l'OTAN – et sommes sur la voie d'une adhésion officielle à l'Union européenne. Ce qui est tout aussi important aujourd'hui est de voir comment nous pourrions nous tourner vers les autres nations qui n'ont pas bénéficié des mêmes circonstances favorables, partager notre expérience avec elles, et leur venir en aide.

Nous agissons en matière de développement conformément aux politiques de l'Union européenne, en tâchant de changer la donne du point de vue d'un pays qui a des projets dans le monde entier. L'ONU peut en attendre davantage ces prochaines années de cette nouvelle Roumanie qui s'efforcera d'intégrer à

ses travaux l'expérience particulière de la transition survenue en Europe orientale.

Conformément aux engagements que nous avons pris au Sommet du Millénaire, nous avons lancé en 2004, en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies en Roumanie, le rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Tandis qu'elle progresse sur la voie de l'intégration à l'Union européenne, la Roumanie est déterminée à réaliser les buts et Objectifs du Millénaire pour le développement.

La sécurité et la coopération régionale sont des composantes de la plus haute importance dans toute évaluation que nous pourrions faire des prestations et des accomplissements de l'ONU. Ce que dit ici la Roumanie est le fruit de l'expérience qu'elle a acquise dans le cadre de son présent mandat au Conseil de sécurité.

Il y a trois jours à peine, nous avons commémoré le souvenir des victimes des attentats terroristes du 11 septembre contre les États-Unis. Avant et depuis cette date, pratiquement toutes les régions du monde ont subi des attentats terroristes; de Londres à Charm el-Cheikh, de Moscou à Bali, il semble que personne n'ait été épargné, pas même, hélas, l'ONU elle-même. Il est clair que sans un « filet de sécurité » constant, il ne saurait y avoir « d'abri sûr ». Je suis fier de ce que la Roumanie ait pu, en collaboration avec ses 14 collègues au Conseil de sécurité, diriger, en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), les efforts mondiaux pour se préparer à la pire des situations en matière de sécurité, le cas où des armes de destruction massive ou des matières et technologies connexes tomberaient entre les mains de terroristes.

La Roumanie estime depuis quelque temps déjà que se protéger contre les menaces à la sécurité ne signifie plus protéger simplement ses frontières; nous devons aller à la source des problèmes et nous y attaquer avec détermination et par des investissements continus. C'est ce qui explique en partie les efforts déployés par la Roumanie conjointement avec des partenaires et des alliés pour appuyer le processus de stabilisation et de reconstruction en Iraq et en Afghanistan.

Tant en Iraq qu'en Afghanistan, les élections sont avant tout le résultat du dévouement et des efforts immenses de leurs peuples, mais aussi le résultat de l'engagement constant de la communauté

internationale. Tous les efforts faits à ce jour pour stabiliser et consolider la liberté dans l'Iraq d'après Saddam doivent s'inscrire dans la perspective à plus long terme du développement du Moyen-Orient. Nous considérons que la nouvelle Constitution est la pierre angulaire d'une renaissance de l'Iraq.

En tant que pays de l'Europe du Sud-Est et de la région de la mer Noire, la Roumanie cherche à favoriser les possibilités offertes par les nouvelles approches coopératives en matière de sécurité.

C'est pourquoi nous sommes confiants qu'au moment où il réexaminera la question de la coopération mondiale et régionale dans le processus de stabilisation sous la présidence roumaine en octobre 2005, le Conseil de sécurité fera un pas en avant pour reconnaître que le Chapitre VIII de la Charte n'a rien perdu de sa pertinence et de ses potentialités.

Nous devrions avoir pour but ultime de voir le jour où la communauté internationale sera capable de faire face à la totalité des menaces à la sécurité, en tout lieu et en toute heure, en centralisant plus efficacement les ressources et les capacités disponibles contre la violence.

Il existe une corrélation étroite entre sécurité, développement, respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques, et bonne gouvernance dans tous les efforts engagés en vue de réformer l'Organisation. Ce lien essentiel transparaît surtout dans le concept d'une Commission de consolidation de la paix. La Roumanie soutient sans réserve la création de cet organe.

Soixante ans après la création de l'ONU, les libertés fondamentales de l'homme et les droits de l'homme fondamentaux continuent d'être bafoués dans le monde. Le voisinage même de la Roumanie reste semé de zones séparatistes d'anomie, comme la Transnistrie, dont les habitants ne sont protégés ni en principe ni par la loi.

Dans bien des cas, ce sont les enfants, les femmes et les minorités qui en pâtissent le plus. L'ONU ne devrait pas hésiter à mettre en branle les dispositifs disponibles contre ces menaces et à prendre les mesures qui s'imposent.

Pour terminer, la Roumanie considère que ce Sommet représente un investissement politique considérable en termes de confiance et d'espoir pour

tous nos peuples. La Roumanie est prête à suivre la voie retenue pour réformer l'Organisation.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tony Blair, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Blair (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : L'ONU doit atteindre son plein développement. Elle doit devenir l'expression manifeste et crédible de la mondialisation des affaires politiques. Le monde moderne mettant en évidence notre interdépendance, soit nous œuvrons ensemble, soit nous souffrons dans l'isolement.

Les principes de l'ONU ont toujours constitué une force morale. Aujourd'hui, cet impératif moral se trouve renforcé par l'aiguillon de l'intérêt. Les attentats terroristes perpétrés en Grande-Bretagne le 7 juillet 2005 procèdent d'une idéologie née à des milliers de kilomètres de nos côtes. La prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques ne pourra jamais être endiguée sans un consensus international.

Comme nous l'avons appris à nos dépens, la décomposition d'un État quel qu'il soit a des répercussions sur tous les autres. Qu'il s'agisse de protéger l'environnement ou de favoriser les échanges commerciaux internationaux, nous sommes impuissants à moins de mener de concert une action efficace.

Lorsque nous observons avec la répulsion qui s'impose le sort des millions de personnes qui, en Afrique et ailleurs, sont victimes de la famine, des maladies évitables et des conflits, ce n'est pas seulement notre conscience qui nous fait comprendre l'urgence d'agir, mais aussi le pressentiment que, si nous refusons d'intervenir, nous en payerons tôt ou tard le prix. Par ailleurs, à l'heure actuelle, l'humanité a davantage foi dans les valeurs collectives. Donnez aux gens la possibilité de choisir et ils voteront inmanquablement en faveur de la liberté, ils préféreront toujours la tolérance aux préjugés, ils n'accepteront jamais la suppression des droits de l'homme et de la gouvernance par l'extrémisme.

La mission à accomplir est donc claire. Les valeurs sont claires. Il est tout aussi clair qu'il est dans l'intérêt de chacun de les respecter.

À présent, ce qui doit être clair, c'est que l'ONU peut être l'instrument qui canaliser les volontés à l'échelle mondiale. Elle doit prendre la tête de la lutte contre le terrorisme. Il n'y a et n'y aura jamais de justification, d'excuse ou de raison acceptable au massacre aveugle d'innocents. Où qu'il sévise, quels qu'en soient les responsables, notre condamnation reste unanime.

L'ONU doit renforcer sa stratégie de non-prolifération, surtout en ce qui concerne les conditions auxquelles les pays sont autorisés à se doter de capacités nucléaires civiles, et non d'armes nucléaires.

Il importe que le nouveau Conseil des droits de l'homme s'attire le respect du monde et non son mépris. Il faut que la Commission de consolidation de la paix devienne l'instrument du renouveau des nations où la guerre et l'effondrement des appareils gouvernementaux ont tout ravagé, plongeant la population dans la désolation.

À ce sommet, c'est la première fois que nous convenons que les États n'ont pas le droit de faire tout ce qui leur plaît à l'intérieur de leurs frontières, et que, au nom de l'humanité, nous avons le devoir commun de protéger les personnes lorsque leur propre Gouvernement ne le fait pas.

Enfin, l'ombre des Objectifs du Millénaire pour le développement plane sur ce sommet. Les générations futures jugeront notre posture morale à la lumière de la lutte contre la pauvreté dans le monde. La rencontre du Groupe des Huit en Écosse a montré de quelle manière nous nous acquittions de notre promesse.

D'aucuns qualifient de modestes les résultats du présent sommet des Nations Unies. Aucun sommet exigeant l'unanimité auprès de 191 pays ne peut prétendre à autre chose qu'à la modestie. Mais pour peu que nous accomplissions tout ce que nous nous sommes engagés à faire – concernant le doublement du niveau de l'aide, l'ouverture des marchés commerciaux, l'allègement de la dette, la lutte contre le VIH/sida et le paludisme, la prévention des conflits afin que le monde ne fasse plus jamais preuve d'impuissance en cas de génocide –, et pour peu que nous tenions les promesses faites lors de ce sommet, notre modestie en surprendra plus d'un. Il en résultera plus de démocratie et moins d'oppression; plus de liberté et moins de terrorisme; plus de croissance et moins de pauvreté. Des millions de personnes qui

n'auront jamais eu l'occasion d'entendre nos discours ou de lire nos déclarations en ressentiront les effets au quotidien. Or je dirais que c'est là la véritable raison d'être des dirigeants politiques et que l'ONU se montrera ainsi digne de son nom.

Voilà pourquoi nous devons le faire.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas.

M. Balkenende (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Nous sommes capables d'envoyer des navettes spatiales dans des planètes éloignées à la recherche de la vie. Mais sommes-nous aussi intelligents et déterminés pour sauver la vie d'enfants innocents sur notre propre planète?

Nous vivons dans un monde où le VIH/sida mine des sociétés entières. Nous avons les connaissances et les ressources requises pour affronter cet état de fait. Mais avons-nous aussi la volonté politique pour le faire?

Nous vivons dans un monde où nous sommes tous confrontés à la perspective de changements climatiques dévastateurs. Les récentes inondations au cœur de l'Europe, en Chine et, bien sûr, dans ce pays même, peuvent être perçues comme des avertissements très clairs. Un tiers de mon pays, les Pays-Bas, est situé en dessous du niveau de la mer. Nous pouvons élever nos digues. Mais n'est-il pas grand temps que nous travaillions ensemble à une véritable solution?

Nous vivons à une époque dans laquelle nos valeurs communes, comme la liberté, la justice et le respect de tous, sont attaquées par des terroristes. Serons-nous capables de surmonter les barrières qui nous divisent dans la lutte contre la violence et le terrorisme?

La pauvreté, la maladie, la pollution, le terrorisme et la violence ont une incidence au niveau mondial; et tous ces maux sont imbriqués. Ne commettons pas l'erreur de croire que si les menaces sont au loin elles ne nous concernent pas. De telles menaces peuvent déclencher une réaction en chaîne mondiale qui nous affectera tous. Nous partageons tous la même vulnérabilité. Ce n'est qu'en étant unis que nous pouvons transformer notre monde pour l'améliorer. Ensemble, nous avons la responsabilité d'agir.

En 2000, nous avons promis au monde que nous atteindrions les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le moment est maintenant venu de tenir cette promesse.

En tant que dirigeants politiques nous devons avoir le courage de choisir un modèle de partenariat international qui soit à la hauteur des tâches auxquelles nous sommes confrontés. Nous avons besoin d'un système multilatéral efficace, comprenant des engagements et des règles clairs, et doté d'institutions fortes. Ce n'est qu'avec un tel système que nous aurons la possibilité de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus humain.

Plutôt que de prétendre que l'Organisation des Nations Unies est une sorte d'entité distincte de nous, les États Membres, nous devrions reconnaître que « l'ONU c'est nous » et que c'est nous, ensemble, qui déterminons si oui ou non l'Organisation est un outil efficace. Si nous ne voulons pas que l'ONU soit un canard boiteux, nous devons avoir le courage de lui donner les moyens de voler.

Le multilatéralisme marche. À chaque fois que nous unissons nos forces, nous aidons les gens à vivre leur vie dans la dignité, la liberté et la paix. J'applaudis aux efforts déployés jusqu'à présent dans la préparation de ce sommet. À bien des égards, le document final qui nous a été présenté aujourd'hui reflète des progrès tout à fait nécessaires. Dans d'autres domaines, toutefois, il est clair que nous devons être beaucoup plus ambitieux.

Nous nous félicitons de la création de la Commission de la consolidation de la paix, qui doit permettre de nous attaquer aux conflits de façon plus structurée. J'applaudis également à notre volonté de remédier à des lacunes dans la gestion de cette Organisation. Nous sommes également satisfaits de voir réaffirmées nos ambitions en matière de coopération pour le développement.

Nous nous félicitons de la reconnaissance marquée dans le document de la contribution importante apportée par le secteur privé et la société civile à nos objectifs communs. Les partenariats public-privé sont un outil efficace et indispensable dans la lutte contre la pauvreté. Mettons ces nobles principes en pratique. Nous pouvons y parvenir. Par exemple, les Pays-Bas et le Ghana vont, en partenariat avec le secteur privé, appliquer une idée émise par l'Équipe 2 du Projet Objectifs du Millénaire, sur la

faim : soutenir un programme d'alimentation scolaire, qui augmentera les taux de scolarisation, réduira la faim et renforcera l'économie locale. Des exemples de ce type montrent qu'il est possible d'amener les OMD à notre portée.

Néanmoins, nous pouvons et devons en faire plus pour renforcer notre capacité à répondre aux violations des droits de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme devrait être opérationnel dès le début de 2006. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour que ce Conseil soit un outil véritablement efficace pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Il est tout aussi pressant de renforcer la crédibilité des mécanismes multilatéraux dans le domaine de la non-prolifération. Le silence assourdissant du document sur cette question sape la crédibilité de l'ONU.

Aucun pays au monde – si puissant soit-il – ne peut parvenir à ces résultats seul. Nous devons agir ensemble. La question clef est la suivante : sommes-nous capables de lutter contre la pauvreté, la maladie, la dégradation de l'environnement, le terrorisme et la violence?

La réponse est oui, nous en sommes capables. Alors, agissons maintenant. Le moment est venu de produire des résultats, dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Owen Seymour Arthur, député, Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires économiques de la Barbade.

M. Arthur (Barbade) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui, en tant que famille des nations, pour dresser le bilan des progrès accomplis dans le respect des engagements pris dans le cadre de notre célébration du début d'un nouveau siècle, avec pour objectif d'améliorer de façon radicale la condition humaine partout dans le monde.

Il est important que cette assemblée ne devienne pas juste un théâtre de l'absurde, l'occasion d'exprimer de la colère face à ce qui n'a pas été réalisé et de souscrire à de nouveaux engagements que nous savons que nous n'allons pas honorer. Il est temps que nous trouvions un terrain d'entente et que nous nous servions comme point de départ pour aller de l'avant.

Il y a presque exactement un an, l'ouragan Ivan a dévasté la société de la Grenade. Aujourd'hui les États-Unis découvrent l'ampleur des ravages infligés à leurs états du Sud par l'ouragan Katrina.

Il est par conséquent hautement significatif que, dans un monde où nous parlons de pays développés et de pays en développement, les forces aveugles de la nature nous ramènent tous à l'égalité et révèlent notre fragilité et notre humanité communes.

Ces événements récents ont ainsi mis en exergue notre interdépendance, souligné la nécessité d'une coopération internationale soutenue et efficace, et placé sous nos yeux, brutalement, la nécessité de mener un programme en faveur du développement mondial qui tire les pauvres de la pauvreté, quel que soit leur lieu de résidence.

Ils ont aussi mis en lumière le dilemme inutile et répugnant que nous nous sommes imposé, car avec les technologies, les ressources financières et les connaissances d'aujourd'hui, l'humanité a les moyens de surmonter les privations extrêmes. Cependant, la communauté internationale tolère que la pauvreté détruise des vies à une telle échelle que les effets de toutes les catastrophes naturelles du monde paraissent presque mineurs à côté d'elle.

Il est scandaleux que nous devions continuer à vivre dans un monde qui consiste en une coalition permanente d'acteurs « inégaux » – fabuleusement riches d'un côté, désespérément pauvres de l'autre. Il est particulièrement inacceptable que les principaux agents de la coopération internationale – le commerce et l'aide – soient utilisés comme instruments pour perpétuer le sous-développement. Le monde peut faire mieux. Les problèmes qui sont au centre du développement mondial n'ont rien à voir avec les moyens; ils relèvent de la morale. Nous estimons que cette occasion ne doit pas servir uniquement à renouveler l'engagement en faveur des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, strictement définis, mais aussi à une nouvelle adhésion à un processus de développement mondial caractérisé par la compassion, qui puise dans les meilleures valeurs de l'humanité.

Il y a cinq ans, la Barbade a souscrit sans réserves aux OMD, qui représentent le noyau de la Déclaration du Millénaire. Nous avons accepté ces objectifs non pas en tant que nouvelles épreuves internationales à

braver, mais en tant qu'inspiration pour parvenir à des succès économiques et sociaux plus ambitieux.

Nous proposons donc non seulement de réaliser les objectifs, mais de les dépasser. Nous les avons intégrés, à cette fin, dans notre plan stratégique national pour les 20 prochaines années. Nous n'entretenons cependant aucune illusion à propos des difficultés que nous rencontrerons dans la réalisation de ces objectifs.

Bien que petite, notre nation est parvenue à un indice de développement humain qui nous classe devant les pays de l'Union européenne. Nous en avons payé le prix, qui été le refus de nous voir accorder une aide et un financement à un stade précoce de notre développement. Nous devons donc largement assumer nous-mêmes le financement de nos programmes de développement. Dans le même temps, nous ne pouvons plus planifier notre développement national dans l'espoir de jouir d'un accès préférentiel aux marchés mondiaux.

Cette double difficulté née de la réduction de notre accès aux ressources financières et des exigences de la libéralisation des échanges a radicalement transformé l'environnement dans lequel se réalise notre développement national. Cela ne nous empêche pas pour autant de croire que nous pouvons accéder pleinement au développement.

De même, nous pensons que l'état de la société mondiale exige de notre part l'examen de nouveaux moyens permettant de réaliser le progrès économique et social mondial.

Je voudrais à cet égard suggérer que les OMD ne seront atteints que si le huitième Objectif du Millénaire d'un partenariat mondial pour le développement est pleinement réalisé. La Barbade estime qu'il est d'une importance vitale que la Réunion plénière de haut niveau soit mise à profit par les chefs d'État et de gouvernement pour réaffirmer leur attachement à un partenariat mondial pour le développement tel qu'affirmé dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Cela exige des ressources accrues et plus prévisibles; une solution globale, viable et favorable au développement au problème de la dette; la promotion d'un système commercial multilatéral équitable et ouvert; et un système de gouvernance mondial, qui ne permette pas seulement aux pays en développement de participer pleinement aux prises de

décisions économiques internationales, mais également de gérer les économies mondiales de façon à permettre une répartition plus équitable des ressources mondiales. Rien de moins nous mettra dans une situation peu enviable, d'ici à 2015.

L'économie de la Barbade est essentiellement côtière. Comme beaucoup d'autres petits États insulaires en développement, la Barbade est très vulnérable en raison des changements et des variations climatiques et autres phénomènes associés tels que la fréquence et l'intensité accrues des catastrophes naturelles.

La Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade définit clairement les principaux domaines d'intervention en vue d'aider les petits États insulaires en développement à faire face à ces difficultés et autres en matière de développement durable.

Le développement dans la compassion que j'ai évoqué tout à l'heure exige de nos partenaires de développement qu'ils aident les petits États insulaires en développement à obtenir un accès plus facile et plus rapide aux ressources financières et aux technologies appropriées, ainsi qu'à une aide dans le développement des capacités humaines et institutionnelles.

Le Gouvernement et le peuple barbadiens aspirent à transformer la nation en pays pleinement développé; en démocratie modèle qui soit prospère, productive, pacifique, juste sur le plan social et intégratrice; en centre de services de haute qualité, dont les normes d'excellence sont de niveau mondial, tout en étant enracinées dans nos meilleures traditions. Nous avons réalisé des progrès de taille dans chacun de ces domaines. Grâce à cet effort, nous compterons toujours sur la solidarité d'alliances animées du même esprit, et nous fondons de réels espoirs sur la responsabilité partagée du multilatéralisme, dont le centre doit être cette Organisation des Nations Unies.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bertie Ahern, Premier Ministre d'Irlande.

M. Ahern (Irlande) (parle en anglais) : Le soutien de l'Irlande à l'ONU est indéfectible. Nous avons toujours placé l'ONU au cœur de notre politique étrangère. Nombre de soldats irlandais ont servi sous le drapeau bleu et plusieurs d'entre eux ont sacrifié leur vie dans l'accomplissement de ce noble service.

L'ONU est et restera fondamentale dans notre quête de justice, de prospérité et de sécurité mondiales. Nous savons néanmoins tous que l'ONU doit changer. Bien sûr, ses échecs sont principalement le résultat de nos échecs. Trop souvent, au cours de ces dernières années, nous n'avons pas toujours rassemblé la volonté et les ressources – le courage – d'être à la hauteur de la détermination des fondateurs de l'ONU de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Les nombreux succès de l'ONU rendent nos échecs – dont certains catastrophiques – d'autant plus inexcusables. D'où l'importance capitale de ce dont nous sommes convenus. Nous n'avons pas obtenu tout ce que l'Irlande et bon nombre d'autres pays avaient espéré. Je regrette que la vision ambitieuse du Secrétaire général ne se soit pas pleinement concrétisée. Toutefois, des progrès importants ont été réalisés dans plusieurs domaines, et nous avons établi un programme astreignant pour l'avenir.

La réforme doit se poursuivre, et un changement doit se produire. Ce sont les réalités de notre monde qui l'exigent.

La mondialisation s'est accompagnée d'énormes bienfaits. Davantage de personnes sont sorties de la pauvreté extrême durant les 10 dernières années que pendant le restant de l'existence de l'ONU. La mondialisation a cependant également un côté sombre. Nous voyons se propager des maladies infectieuses mortifères. Nous voyons des terroristes et des membres du crime organisé exploiter un monde plus ouvert. Et la croissance économique s'accompagne d'une dégradation de l'environnement et des changements climatiques.

La mondialisation a laissé en rade plus de 2 milliards de personnes, celles qui sont les premières victimes des conflits, des maladies et de la pauvreté écrasante.

Les liens entre développement, sécurité et droits de la personne sont clairs et inéluctables. Il n'est pas fortuit que de nombreux pays qui sont les moins à même de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement sont ceux-là mêmes qui sont les plus touchés par les conflits et les violations des droits de l'homme.

Nous vivons dans un monde où s'estompe toute distinction entre conflits interétatiques et conflits intraétatiques. Les menaces récentes à la paix

découlent principalement des conflits internes, et ces menaces, comme nous l'avons vu à nos dépens, ne s'arrêtent pas aux frontières nationales.

Nous sommes tous des États souverains, dotés de responsabilités et de droits souverains. Mais lorsque ces responsabilités ne sont pas exercées pour protéger les citoyens de violations flagrantes ou de génocide, d'autres doivent les assumer par le biais de l'ONU, y compris, en dernier recours, par la force militaire. Nous sommes à juste titre déterminés à ne jamais permettre que se reproduisent des événements comme ceux qui ont eu lieu au Rwanda ou à Srebrenica.

Quand les pays prennent des mesures préliminaires avec notre aide pour sortir d'un conflit, nous ne pouvons pas les abandonner à leur sort. Je me félicite par conséquent de l'accord visant à créer une Commission de consolidation de la paix, de façon qu'elle soit opérationnelle d'ici la fin de l'année.

Nous devons conjointement intensifier nos efforts pour mettre en échec le terrorisme et avancer rapidement vers l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires revêt une importance particulière pour l'Irlande, qui en est le premier signataire. Les deux objectifs du Traité, à savoir le désarmement et la non-prolifération, se renforcent mutuellement. Je regrette profondément qu'aucun progrès n'ait été réalisé à cette occasion. L'Irlande continuera néanmoins d'œuvrer en vue du renforcement du Traité.

Faisons rapidement du nouveau Conseil des droits de l'homme une réalité. Nous nous efforcerons de le rendre pleinement efficace pour ce qui est d'encourager et de protéger les droits de l'homme.

L'ONU doit devenir plus efficace. Son Secrétariat, ses institutions et son personnel doivent être pleinement responsables. Le Secrétaire général doit avoir l'autorité et la souplesse nécessaires pour gérer l'Organisation et consacrer les ressources aux besoins les plus urgents. Il n'est pas juste de le priver de cela et ensuite le blâmer pour tout ce qui ne va pas.

C'est un affront à notre humanité commune, cinq ans après le Sommet du Millénaire, que 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies facilement évitables, que 100 millions de personnes dorment le ventre vide ou que 100 millions d'enfants soient privés d'un enseignement de base.

L'Irlande n'est pas un témoin silencieux de cette tragédie en cours. Au cours des cinq dernières années, mon gouvernement a plus que doublé l'aide publique au développement (APD), qui est passée de 254 à 545 millions d'euros. Depuis que mon gouvernement est entré en fonctions, il a triplé l'APD.

L'Irlande s'engage aujourd'hui à atteindre la cible de l'ONU de 0,7 %. Cela sera atteint en 2012, trois ans avant la date cible de 2015 convenue par l'Union européenne. Étant donné les projections économiques actuelles, cela signifie que l'APD de l'Irlande aura triplé par rapport aux niveaux actuels. L'engagement que nous avons pris est exigeant mais réalisable. Et nous le concrétiserons.

En tant que premier jalon sur la voie de la réalisation de l'objectif de l'Organisation des Nations Unies, j'engage le Gouvernement à accroître de manière importante notre aide publique au développement au cours des deux prochaines années afin d'atteindre un objectif provisoire de 0,5 % du PNB en 2007. Cela signifie que nous allons dépenser en aide publique au développement 658 millions d'euros l'année prochaine et 773 millions d'euros en 2007.

La quantité est importante mais la qualité l'est également. L'Irlande fait partie du petit groupe des bailleurs de fonds dont l'aide n'est pas liée. Notre aide demeurera non liée. Notre aide est une aide véritable.

Cet argent frais appuiera des activités nouvelles.

Premièrement, l'Irlande doublera l'année prochaine ses dépenses dans la lutte contre le VIH/sida pour atteindre 100 millions d'euros. Cela vient renforcer l'engagement que j'ai pris ici en 2001 de placer la lutte contre le VIH/sida au centre de notre programme.

Deuxièmement, les nouvelles ressources permettront à l'Irlande de répondre plus rapidement et plus efficacement aux grandes urgences humanitaires. Nous travaillerons en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour apporter de l'aide aux victimes et pour venir à bout des causes profondes de la faim.

Troisièmement, nous appuierons la création à l'Organisation des Nations Unies d'un nouveau fonds pour promouvoir les valeurs démocratiques dans le monde. Les gens veulent apporter de l'aide mais ils veulent être sûrs que leur argent est employé de manière appropriée. Pour veiller à ce que l'appui du

grand public en faveur de l'aide demeure fort, nous devons œuvrer avec les pays en développement à renforcer la gouvernance, à promouvoir les droits de l'homme, à accroître la transparence et à éliminer la corruption.

Et, enfin, nous savons, grâce à notre propre expérience, que pour réduire la pauvreté, il faut une croissance économique forte et un secteur privé dynamique. Nous travaillerons de concert avec l'industrie irlandaise et les sociétés partenaires en Afrique pour promouvoir les échanges commerciaux, l'investissement et le transfert des technologies.

En s'engageant à atteindre l'objectif de 0,7 %, l'Irlande déboursa jusqu'à 8 milliards d'euros pour contribuer à s'attaquer à la pauvreté et à la réduire dans certains des pays les plus pauvres du monde. Indiscutablement, il s'agit là d'un engagement immense au nom du peuple irlandais, mais je sais qu'il s'en félicitera et, tout particulièrement, les jeunes.

Rassemblés ici, nous nous sommes engagés à agir pour faire du monde un endroit plus sûr et plus juste. Nous devons maintenant y donner suite. Nous avons fait un pas en avant, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Il y a exactement quatre ans dimanche dernier, l'attentat terroriste du 11 septembre contre les États-Unis a uni le monde dans l'horreur et dans la compassion. Aujourd'hui, la soixantième session de l'Assemblée générale se tient dans un pays qui vient à nouveau d'être traumatisé. Nos pensées vont à ces Américains et aux citoyens des autres pays malchanceux qui ont tout perdu, y compris des êtres chers, dans la dévastation causée par l'ouragan Katrina.

Heureusement pour les survivants de Katrina, une lueur d'espoir a percé les nuages sombres de la côte du golfe du Mexique. Malheureusement, les défavorisés des pays pauvres n'ont aucune chance qu'une lueur d'espoir vienne éclairer leur existence toujours sombre. L'adversité est le trait caractéristique de leur existence et de leurs attentes.

Il pourrait y avoir des lueurs d'espoir pour cette population de laissés-pour-compte. Cela pourrait se

produire si les images captivantes que montre la télévision de l'agonie des victimes de Katrina, pouvaient susciter dans tous les pays et chez chacun la prise de conscience que nous avons tous en partage le devoir de prendre soin de nos frères et sœurs.

Ce serait un bien incommensurable pour l'humanité si les membres de cette famille des nations assemblés pour cette Réunion plénière de haut niveau pouvaient faire leur cette responsabilité partagée. Elle devrait également souligner l'importance impérieuse d'une réforme globale de l'Organisation des Nations Unies qui permettrait à cette Organisation d'être mieux à même de réagir en temps voulu aux vulnérabilités et aux menaces omniprésentes auxquelles les pauvres de ses plus petits États Membres en développement sont confrontés.

Si nous ne réagissons pas de cette manière, nous nous condamnerions au verdict de l'histoire qui, lorsqu'il s'abattra sur nous, nous rendra tous coupables d'avoir déçu l'humanité. Nous ne pouvons permettre que cette accusation soit portée contre nous.

Antigua-et-Barbuda est un petit pays composé de deux îles jumelles sur lesquelles vivent environ 85 000 personnes. Environ 35 % de nos habitants sont des immigrants, la grande majorité des étrangers provenant des pays des Caraïbes voisins auxquels nous avons ouvert nos frontières lorsqu'ils se sont trouvés confrontés à des difficultés économiques et à des catastrophes naturelles.

En conséquence, le développement social et économique est un défi de plus en plus difficile à relever pour un pays en développement qui fait face à un fardeau de la dette hors de toute proportion par rapport à ses capacités économiques.

Nous reconnaissons cependant que nous vivons, à l'ère de la mondialisation, dans un monde interdépendant, dans lequel aucun État ne peut vivre en autarcie. L'effet paralysant qu'a actuellement la hausse continue des coûts de l'énergie sur nos économies fragiles est un bon exemple. L'offre faite par le Venezuela de fournitures stables de combustible à des conditions favorables par l'intermédiaire de l'Initiative Petrocaribe est par conséquent une intervention bienvenue qui tombe à point nommé pour les pays membres de la Communauté des Caraïbes.

Ces problèmes et d'autres soulignent la nécessité de l'élargissement du partenariat entre les pays développés et les pays en développement.

Il faut atteindre l'objectif convenu de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement, notamment dans le contexte de la Stratégie de Maurice, si l'on veut que les petits Etats mettent au point des mécanismes structurels stratégiques en faveur du développement durable et de la compétitivité.

Antigua-et-Barbuda, comme d'autres membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, est limitée dans ses possibilités d'échanges commerciaux à l'ère de la mondialisation. Nous ne disposons pas des facteurs nécessaires pour créer des industries manufacturières viables. Nos principales possibilités économiques sont le tourisme et les services financiers, et dans le cas d'Antigua-et-Barbuda, les jeux sur l'Internet.

Il n'est donc pas difficile de comprendre la nécessité impérieuse qu'a Antigua-et-Barbuda de rechercher l'intervention de l'Organisation mondiale du commerce pour régler le différend qui l'oppose aux États-Unis d'Amérique, s'agissant des jeux sur l'Internet. Les jeux sur l'Internet sont une des possibilités limitées dont dispose Antigua-et-Barbuda, un petit État en développement, pour combler le fossé numérique et pour utiliser les technologies de l'information et des communications comme instrument de développement économique.

Faire d'Antigua-et-Barbuda un pays encore plus pauvre en lui interdisant illégalement l'accès au marché des jeux sur l'Internet ne rendra pas les États-Unis plus riches. Annuler la dette disproportionnée qui continue de paralyser les économies en développement ne rendra pas les pays créditeurs pauvres. Déporter des criminels condamnés endurcis vers les sociétés caribéennes vulnérables ne rendra pas l'Amérique ou aucun pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) plus sûr. Rendre accessibles aux pays en développement des médicaments dont des vies dépendent à des taux raisonnablement proches du coût de production ne va pas conduire à la faillite les entreprises pharmaceutiques transnationales.

En octobre dernier, sept mois exactement après notre élection à notre premier mandat, le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a promulgué une trilogie de lois sans précédent sur l'intégrité, constituée

d'une loi sur l'intégrité dans la fonction publique, d'une loi sur la prévention de la corruption et d'une loi sur la liberté d'expression. Nous sommes convaincus que la transparence, le sens des responsabilités et l'intégrité d'un gouvernement sont des qualités essentielles pour le développement économique et social.

Si des solutions rapides ne sont pas apportées aux obligations en matière de dette des petites économies vulnérables, l'élimination visée de la pauvreté ne restera qu'un Objectif du Millénaire pour le développement irréalisable. Un système des Nations Unies réformé doit par conséquent élaborer des mécanismes spéciaux pour réduire le fardeau de la dette des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'assistance de la communauté internationale en matière de renforcement des capacités des technologies de l'information et des communications ouvre des perspectives immédiates dans les petits États.

En tant que petits pays insulaires en développement de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, Antigua-et-Barbuda et ses voisins insulaires connaissent des difficultés liées à une superficie terrestre très limitée, à des écosystèmes fragiles et à leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, et aux effets des changements climatiques.

Ces problèmes sont aggravés par le fait que nous dépendons énormément de l'environnement naturel pour appuyer notre industrie touristique qui est vitale pour les économies de nos nations.

Des menaces à notre environnement naturel constituent en conséquence des menaces à notre existence même. Nous faisons partie des pays qui contribuent le moins aux changements climatiques mais nous sommes ceux qui souffrons le plus de ses effets.

Les dégâts provoqués par l'intensité croissante des ouragans peuvent miner nos efforts de développement pendant des décennies, et cela est d'ailleurs déjà le cas.

Nous continuons d'investir dans le développement de notre capital humain, mais le VIH/sida continue de saper ces investissements. Nous avons besoin de la coopération de nos partenaires internationaux pour avoir accès aux ressources en matière de soins de santé.

Il convient de doter un système réformé des Nations Unies des ressources techniques et financières nécessaires pour aider ses États Membres dans la lutte contre la propagation du VIH/sida, la distribution des médicaments antirétroviraux et des ressources nécessaires pour les programmes de prévention contre le VIH/sida.

L'ONU joue un rôle crucial dans la paix et la sécurité internationales. Sa réforme est inévitable pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.

Antigua-et-Barbuda est convaincue que pour faire face aux menaces et aux défis actuels, la réforme de l'ONU doit être multiforme. Cette réforme doit être réalisée grâce à un processus de délibérations démocratiques conçues pour dégager un consensus.

Les réformes doivent prendre en compte les objectifs des pays en développement, qui constituent deux tiers de ses Membres.

Mon pays espère que la soixantième session de l'Assemblée générale parviendra à réformer l'ONU en faisant preuve d'unité et dans l'intérêt à long terme des Membres de l'ONU.

J'espère que ces réflexions rappelleront aux pays aux noms desquels la Réunion plénière de haut niveau a été convoquée que parmi les Nations Unies, il incombe aux plus grands États frères de prendre soin des États les plus petits.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de Malaisie.

M. Badawi (Malaisie) (*parle en anglais*) : Il y a 60 ans, les pères fondateurs de l'ONU ont pris l'engagement par écrit que l'Organisation préserve les générations futures du fléau de la guerre, réaffirme la dignité de la personne humaine, respecte le droit international et favorise les progrès sociaux et instaure de meilleures conditions de vie dans une plus grande liberté.

Beaucoup a certes déjà été réalisé, mais il reste encore beaucoup à faire. Pourquoi continuons-nous d'être les témoins de plusieurs guerres à notre époque? Pourquoi continue-t-on de voir les droits de l'homme violés en toute impunité? Pourquoi les États continuent-ils de commettre des violations graves du droit international? Pourquoi des centaines de millions

de personnes vivent-elles toujours dans la pauvreté et l'indignité?

Nous plaçons nos plus grands espoirs dans cette Organisation. Prenons donc solennellement un autre engagement écrit que nous déploierons des efforts sincères et prendrons toutes les mesures nécessaires pour réformer l'ONU afin qu'elle serve véritablement les buts pour lesquels elle a été créée.

La Malaisie pense que l'objectif fondamental devant être réalisé dans toute réforme et tout renouveau du système des Nations Unies doit être la protection et le renforcement du multilatéralisme.

Je suis conscient du consensus croissant autour de l'acceptation que les dispositions en vigueur de la Charte des Nations Unies concernant le recours à la force sont suffisantes pour traiter de toute la gamme des menaces à la sécurité et que la seule question en suspens est de savoir comment garantir que le recours à la force est appliqué seulement comme un instrument auquel on a recours en dernier ressort.

Toutefois, toute intervention doit reconnaître les principes énoncés dans la Charte ayant trait à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la non-ingérence.

Le Conseil de sécurité est l'organe approprié pour prendre des décisions en la matière, toutefois, la Malaisie pense que des dispositions doivent être prises afin de permettre à l'Assemblée générale d'avoir un rôle de supervision dans cette question critique du recours à la force pour faire face aux menaces à la sécurité internationale.

La Malaisie est convaincue qu'un système multilatéral efficace, axé sur une Assemblée générale dûment habilitée est notre meilleure garantie contre l'exercice d'une puissance absolue ou le mépris pour le droit international.

Nous notons également qu'il y a un consensus croissant en faveur de l'acceptation de la légitimité du recours à la force pour protéger les populations civiles contre les crimes contre l'humanité tels que le génocide et le nettoyage ethnique. J'aimerais dire que le fait de permettre à la pauvreté et au dénuement de persister en ces temps modernes est également un crime contre l'humanité. Comment pouvons-nous rester impuissants pendant que 8 millions de personnes meurent chaque année à travers le monde parce qu'elles sont trop pauvres pour rester en vie?

Il y a plus d'un milliard de personnes, soit une sur six dans le monde, qui vivent dans la pauvreté extrême, survivant avec moins d'un dollar par jour.

La pauvreté a privé plus de 100 millions d'enfants de la possibilité d'aller à l'école primaire.

À cet égard, il convient d'ériger au rang de priorités la fourniture de possibilités d'éducation et des capacités d'accès à l'éducation à la population. L'éducation et le pouvoir conféré par le savoir sont l'instrument le mieux approprié pour renforcer l'égalité entre les individus d'une société et assurer le nivellement permettant de combler le fossé entre pays riches et pauvres à l'ère de la mondialisation.

L'ONU est l'organisation la mieux placée pour jouer un rôle de locomotive en matière de programme de renforcement des capacités conçues spécialement pour éliminer la pauvreté. Nous ne devons jamais renoncer à nos engagements en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

J'en viens maintenant à mon observation finale, qui porte sur les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un multilatéralisme efficace pour vaincre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Tout d'abord, il convient de condamner le terrorisme. Cependant, la portée mondiale de la lutte contre le terrorisme exige la plus grande collaboration possible entre tous les pays. Seule l'ONU peut mobiliser les énergies pour une telle entreprise.

Nous devons connaître les motivations des terroristes pour déterminer les causes profondes de leurs actions. Celles-ci peuvent être l'injustice politique, le déni des droits de l'homme, une vie difficile marquée par une pauvreté accablante ou autre chose qu'il reste à découvrir.

Nous devons prendre des mesures pour traiter des causes profondes afin de retirer toute pertinence à leurs motivations. Il est possible de perturber, de capturer ou de tuer des terroristes individuels. Toutefois, si les causes profondes ne sont pas traitées et éliminées, de nouvelles recrues prendront la place des dirigeants et des groupes tués ou détruits dans la lutte contre le terrorisme. Les terroristes ne méritent ni compassion ni sympathie. Mais il nous faut connaître leur tournure d'esprit et leur mentalité.

Nous devons faire la distinction entre les actes de terrorisme et le droit des peuples à lutter pour leur autodétermination. Il est tout autant injustifiable d'assimiler le terrorisme à une quelconque race ou religion. Les terroristes ne se singularisent que par leurs actes de terreur, et par rien d'autre.

Je voudrais me référer brièvement au document final dont nous sommes saisis. Nous savons tous que ce document résulte de nombreuses étapes de négociations difficiles. Le libellé et la teneur du document reflètent indubitablement de multiples compromis. Cela signifie que personne n'est totalement satisfait.

Beaucoup de questions demeurent certainement non résolues. En conséquence, il est clair que nous aurons beaucoup de travail à faire dans les mois et les années à venir.

Nous n'avons pas le choix; nous devons faire en sorte que l'ONU soit pertinente pour le présent et le futur. Les causes des conflits futurs peuvent émaner d'une myriade de raisons politiques, économiques et stratégiques. La recherche de la prospérité et de la sécurité peuvent très bien se croiser. Nous devons réformer l'Organisation des Nations Unies pour la rendre à même de résoudre les problèmes interdépendants qui s'entrecoupent et de parvenir à prévenir les conflits futurs. Dans le règlement des conflits, nous voulons tirer parti de l'Organisation des Nations Unies, mais une Organisation qui est maltraitée n'est d'aucune utilité.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Gérard Latortue, Premier Ministre de la République d'Haïti.

M. Latortue (Haïti) : C'est un grand plaisir pour moi, ce soir, de prendre la parole à ce Sommet pour partager les préoccupations et les souhaits du peuple haïtien sur les questions qui sont en débat dans cette enceinte. Je saisis l'occasion pour féliciter le Secrétaire général et ses collaborateurs pour cette heureuse initiative sans laquelle les Objectifs du Millénaire risquaient de demeurer un tissu de vœux pieux.

J'adresse au nom du peuple haïtien mes plus vifs remerciements aux pays frères d'Amérique latine, d'Europe, du Proche-Orient, d'Asie et d'Afrique, qui ont envoyé des troupes dans les contingents militaires et policiers de la Mission des Nations Unies pour la

stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui contribuent avec succès à ramener la paix, la stabilisation et la sécurité dans mon pays, préalables incontournables pour la réalisation d'élections libres et démocratiques programmées pour la fin de cette année.

Je voudrais surtout ce soir m'attarder sur la réforme des structures de l'Organisation mondiale et l'indispensable révision des mécanismes de formulation et d'évaluation des projets de coopération et aussi ceux de la coordination de l'aide internationale au développement.

Commençons par le Conseil de sécurité. Haïti maintient sa position de soutenir l'élargissement de cet organe en y faisant entrer de nouveaux membres permanents pour assurer une représentation plus juste, plus équilibrée et plus conforme aux réalités du monde actuel. Tout à l'heure, le Président du Sénégal disait que si on arrivait pas à s'entendre sur une formule, il faudrait mieux réparer tout de suite une injustice historique en donnant une place à l'Afrique. Je l'ai vu tout à l'heure, je lui ai dit que je soutenais sa position, mais en y ajoutant qu'il y avait une double injustice historique parce que l'Amérique latine et la zone des Caraïbes n'est pas non plus représentée au Conseil de sécurité par un poste permanent. Ce que je voudrais ajouter c'est que ma conviction profonde est que le critère de sélection de ces nouveaux membres ne devrait pas être exclusivement le poids économique, financier ou militaire d'un pays. Je crois qu'un pays qui respecte les règles de la bonne gouvernance, qui respecte les droits de l'homme, qui assure l'alternance politique devrait aussi être éligible à un siège permanent au Conseil de sécurité.

En ce qui concerne l'Assemblée générale, je pense que c'est important que l'Assemblée générale en tant qu'organe décisionnel joue un rôle beaucoup plus important. Parce que ce n'est pas en continuant à considérer les résolutions qui y sont adoptées comme un catalogue de bonnes intentions, que l'on y parviendra. Il est temps qu'un meilleur équilibre soit instauré entre les pouvoirs du Conseil de sécurité et ceux de l'Assemblée générale.

Mais ce qui m'intéresse le plus dans ce Sommet, c'est pour moi l'occasion de parler en toute amitié, mais avec franchise et sans complaisance, des travers du système des Nations Unies en ce qui concerne les mécanismes d'octroi, de gestion et de coordination de l'aide au développement. Un Conseil économique et

social renforcé, mieux structuré et doté de ressources beaucoup plus importantes devrait pouvoir contribuer à une plus grande efficacité de l'aide internationale au développement.

Je prends un exemple, celui de mon propre pays, membre fondateur des Nations Unies, qui a été pratiquement le premier pays en développement à bénéficier de l'aide de l'ONU, et pourtant cette assistance a donné très peu de résultats. C'était déjà dans les années 40, fin 1948, 1949 et 1950 que la Mission Rosenberg a été envoyée en Haïti et le rapport de mission intitulé « Mission en Haïti » reste encore le document de base de la problématique du développement dans mon pays. Pourtant après plus de 50 ans de coopération avec l'ONU, il y a si peu de trace tangible de cette masse d'assistance reçue au fil des ans. Nos infrastructures sont toujours en mauvais état, nos routes délabrées, l'électricité reste un luxe auquel la majorité de la population n'a pas accès, plus de la moitié des Haïtiens sont encore analphabètes, j'en passe et des pires. Il est vrai que la mauvaise gouvernance des différents dirigeants haïtiens est en partie responsable de cet état de fait, mais la communauté internationale doit aussi se remettre en question, faire son autocritique et chercher à développer en son sein une culture d'efficacité.

Il faut commencer par bannir cette concurrence stérile des agences des Nations Unies entre elles et avec les autres organismes bilatéraux ou multilatéraux. C'est une révision globale des politiques de coopération et de distribution de l'aide publique au développement que nous appelons de nos vœux. Nous comprenons qu'il y a un intérêt politique pour les bailleurs à vouloir planter leurs drapeaux sur chaque projet qu'ils financent. Mais quand ces pratiques se font au détriment de la réalisation des objectifs poursuivis et de l'impact positif sur la vie quotidienne des bénéficiaires, il faut en changer.

Je ne peux pas terminer sans souhaiter une diminution sensible du pourcentage de l'aide internationale consacré à la rémunération des experts internationaux. C'est possible si l'on accepte d'utiliser davantage les ressources humaines nationales qualifiées et expérimentées, disponibles tant à l'intérieur de nos pays qu'à l'extérieur des pays bénéficiaires.

Et pour finir, je lancerai un vibrant appel à une coordination plus accentuée entre les agences du

système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Quoi qu'on dise il semble que ces dernières n'ont pas une conception de développement qui puisse vraiment aider nos États à décoller. Cette coordination est indispensable pour une plus grande efficacité de la coopération internationale, surtout en ce qui concerne le financement du développement.

Et parlant de financement du développement, je saisis l'occasion pour saluer l'heureuse initiative des Présidents Chirac et Lula da Silva, qui ont proposé des mécanismes novateurs pour le financement de l'aide internationale au développement. Nous soutenons ces propositions et convions tous ceux qui le peuvent à les appuyer concrètement et à les rendre opérationnelles dans les meilleurs délais.

Mon dernier mot est pour formuler le vœu que les idées débattues ici n'aboutissent pas dans les tiroirs des bureaux avec les montagnes de rapports produits au fil des ans dans cette prestigieuse maison, mais qu'au contraire, elles continuent d'alimenter les réflexions et d'influencer les comportements et les choix de politiques publiques.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Albert Pintat Santolària, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

M. Pintat Santolària (Andorre) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais tout d'abord exprimer au nom de tous les citoyens de la Principauté d'Andorre, notre sympathie et solidarité envers les victimes du récent ouragan sur la côte du golfe aux États Unis.

(*L'orateur poursuit en catalan; texte anglais fourni par la délégation*)

Cette année marque le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Elle marque aussi le soixantième anniversaire d'Hiroshima et de Nagasaki. Lors des répliques qui suivirent le cataclysme de la bombe atomique, une vérité terrible fut révélée, à savoir que toute avancée technologique faisait apparaître des dangers plus importants et épouvantables. Le monde a reconnu la nécessité pour l'ONU d'exister, non seulement pour contrer les dangers de notre monde moderne, mais en tant que forum de réflexion sur ces derniers.

Je m'adresse aujourd'hui aux Nations Unies avec le plus grand respect et espoir. Dans le monde actuel, un appel téléphonique, un courrier sur Internet peuvent

nous transporter aux points les plus éloignés de la planète en une seconde à peine. Tous les pays sont devenus voisins. Une guerre, quelle que soit la région, peut avoir sur nous des retombées, tout comme la catastrophe naturelle sur la côte du golfe aux États Unis peut se répercuter sur l'économie mondiale. Nous sommes témoins de la naissance d'une sensibilité universelle, comme un sens éthique de la justice, de la décence et de la solidarité dépassant les frontières nationales, les langues, voire les religions. Que cela nous plaise ou non, que nous puissions le craindre ou l'accepter, le fait est que nous sommes en train de devenir une seule entité. La question que je pose, aujourd'hui, est quel genre d'entité devons-nous? Devenons-nous une planète où les droits de l'homme seront universellement reconnus, où tous les citoyens jouiront d'un niveau de vie décent, où l'assistance médicale sera accessible à tous ceux qui en auront besoin, où l'éducation sera considérée comme la base du bien-être spirituel? Ou bien ce monde sera-t-il, au contraire, soumis à la discorde, à la guerre, à la terreur, à la misère et à l'ignorance?

Les petits États représentent la majorité des pays qui constitue l'Organisation des Nations Unies, et cet endroit est un forum au sein duquel nos voix peuvent être entendues. Et je dis, peuvent être entendues, puisqu'il est vrai que les médias mondialisées contrôlent de plus en plus la diffusion de l'information. Ceci rend d'autant plus précieuse l'ONU en tant que lieu où des idées à la fois inhabituelles et courageuses sont proposées.

Beaucoup de pays partagent un rejet de l'isolationnisme. Nous savons que les frontières qui nous définissent nous rapprochent; nous connaissons et faisons confiance à nos voisins. Ainsi, la nature interdépendante de la communauté mondiale n'est pas une surprise. Le multilatéralisme est essentiel dans un monde mondialisé. C'est pourquoi nous devons tous appuyer des institutions comme la Cour pénale internationale. Par ces temps incertains, au début d'une nouvelle ère de l'histoire, nous devons tous déclarer notre attachement à la coopération internationale en tant que moyen pour créer un monde plus sûr et plus juste.

Nous parlons beaucoup de la réforme de l'ONU. D'emblée, je veux dire que je partage moi-même ce concept de réforme. Qui peut se prononcer contre l'amélioration d'une institution vitale comme l'ONU, à

un moment où le monde a tellement besoin de sa vision et de sa mission pour le maintien de la paix?

Je voudrais par ailleurs souligner toutes les composantes du système des Nations Unies qui ont apporté des contributions si importantes au cours des 50 dernières années, par exemple, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé qui ont toutes fait de notre monde un monde meilleur. Il est remarquable que l'ONU ait connu tant de succès avec des ressources pourtant si limitées. Il va sans dire qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous appuyons fermement Kofi Annan ainsi que les réformes qu'il propose. Nous pensons, tout comme lui, que ces réformes vont renforcer la crédibilité de l'Organisation et la bonne gouvernance ainsi que sa transparence.

L'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 a été l'une des plus grandes réussites de l'ONU, et nous devons à présent appuyer la création d'un conseil doté de pouvoirs permettant de faire respecter les droits de l'homme. L'éducation doit également devenir notre priorité. C'est sans aucun doute l'un des éléments les plus essentiels pour promouvoir les droits de l'homme et l'un des outils les plus efficaces que l'on puisse imaginer pour le développement.

L'Andorre appuie également la réalisation graduelle des Objectifs du Millénaire pour le développement, convenus à l'occasion du Sommet de l'an 2000. Lors de ce Sommet, nous nous sommes engagés à agir et pas seulement à dire de vains mots.

Dans notre monde mondialisé et interdépendant, les barrières géographiques ne nous protègent plus et les pays riches ne peuvent non plus ignorer la souffrance vécue dans les nations plus pauvres. Non seulement nous nous devons de reconnaître les principes de l'égalité sociale, mais aussi que l'action doit être le fondement de la rhétorique.

Les actes terroristes abominables et injustifiables de New York, Madrid et Londres, le génocide au Rwanda, les conflits armés des dernières années ont profondément affligé la communauté mondiale. Toutefois il y a encore de l'espoir dans ce monde imparfait.

Il y a plus de 400 ans, l'auteur anglais John Donne disait : « Aucun homme n'est une île complète

en lui-même; tout homme est un morceau de continent, une partie de la terre ferme... La mort d'un homme me diminue car je suis impliqué dans l'humanité; ne cherche donc jamais à savoir pour qui sonne le glas, il sonne pour toi. »

Mais nous pourrions retourner sa question et méditer sur la vie. Quelle est la nature de la vie qui nous lie tous? Lutter contre la faim, le sida, le terrorisme, éliminer la pauvreté, lutter pour une justice plus égalitaire : il s'agit là des objectifs et des rêves qui nous lient les uns aux autres dans cette Assemblée. Les réaliser, c'est vivre comme un être humain et garantir un avenir meilleur. Choisissons la vie solidaire et poursuivons la lutte, unis sous le drapeau bleu d'espoir des Nations Unies.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. Begum Khaleda Zia, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

M^{me} Zia (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous nous étions réunis ici pour adopter la Déclaration du Millénaire. Nous avons alors foi dans ce document parce qu'il reflétait les espoirs et les aspirations de nos peuples mais aussi le sérieux avec lequel nous voulions nous attaquer aux problèmes auxquels nous étions confrontés. Aujourd'hui, nous avons l'occasion d'évaluer les progrès enregistrés et de tracer la voie à suivre pour atteindre nos objectifs communs.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement forment une série d'objectifs qui visent à assurer le développement, la paix et la sécurité ainsi que le respect des droits de l'homme pour nos peuples. Nous nous sommes fixés pour nous-mêmes un but qui est de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Je ne peux que convenir avec le Secrétaire général que nous avons les moyens d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pouvons réduire de moitié la pauvreté dans le monde et arrêter la propagation des grandes maladies, promouvoir l'égalité entre les sexes et renforcer le pouvoir d'action des femmes en 10 ans.

Les progrès enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pu être à la hauteur des attentes, mais nous ne sommes pas pour autant découragés.

Nous, au Bangladesh, avons la satisfaction d'avoir atteint deux des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir éliminer l'inégalité entre les garçons et les filles dans les écoles primaires et secondaires et assurer l'accès à l'eau potable. En dépit des nombreuses difficultés, nous avons fait des progrès importants dans six domaines clefs du développement socioéconomique.

En premier lieu, nous avons atteint au cours des 10 dernières années un taux de croissance soutenu, de plus de 5 % de notre produit intérieur brut (PIB), et ce, en dépit des inondations et autres catastrophes naturelles qui frappent si souvent notre pays.

Deuxièmement, avec l'amélioration des conditions de vie de la population, le taux de pauvreté a chuté notablement. Nos résultats à cet égard dépassent d'ailleurs ceux de la plupart des pays en développement. Le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté au Bangladesh est tombé entre 1971 et 2002 de plus de 70 % à moins de 45 %.

Troisièmement, la sécurité alimentaire s'est améliorée au cours des dernières semaines. Après avoir souffert de déficits alimentaires chroniques pendant les années 1970, le Bangladesh est désormais très proche de l'autosuffisance alimentaire.

Quatrièmement, nous avons renforcé notre capacité de réaction aux catastrophes naturelles et de gestion de ces catastrophes. En dépit des inondations de l'an dernier, notre PIB a connu un taux de croissance de 5,5 %, grâce à la faculté d'adaptation de notre population et à des mesures économiques prudentes et efficaces.

Cinquièmement, l'Indice de la qualité physique de la vie s'est amélioré progressivement, et ce, grâce au choix fait par le Gouvernement depuis des années de consacrer le plus gros de ses ressources aux secteurs de l'éducation et de la santé.

Sixièmement, nous avons obtenu des succès louables dans plusieurs secteurs sociaux clefs. Le Bangladesh a ainsi l'un des meilleurs taux de scolarisation dans le primaire du monde en développement. Surtout, nous sommes parvenus à un taux d'inscription égal des filles et garçons dans le primaire et le secondaire. La croissance démographique a considérablement diminué, tombant à 1,47 % en 2005 après avoir atteint 3 % dans les années 1970. La fécondité cumulée a chuté de 50 % au cours

des deux dernières décennies, passant de 6,3 à 3 enfants par femmes. La mortalité infantile a diminué de plus de 60 % depuis 1980. La démarginalisation des femmes s'est également accélérée. Les programmes de microcrédit ont bénéficié à plus de 12 millions de personnes, dont la majorité sont des femmes.

Nous avons mis la dernière main à un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté après de vastes consultations avec toutes les parties prenantes. Nos stratégies consistent notamment à assurer la participation des pauvres et des femmes au développement économique; à promouvoir la bonne gouvernance et une bonne répartition des ressources; à améliorer la qualité des services – dans des domaines tels que l'emploi, la nutrition, l'éducation et la santé – pour répondre aux besoins fondamentaux de la population; et à assurer un développement durable et un bon équilibre écologique du pays. Parallèlement, nous consacrons des efforts résolus au renforcement des institutions démocratiques, ainsi qu'au respect de la bonne gouvernance et de la primauté du droit. Une commission de lutte contre la corruption a ainsi été établie; un bureau de médiation pour les questions fiscales a été mis en place et une commission indépendante des droits de l'homme sera bientôt constituée. La séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif progresse. Toutes ces initiatives devraient avoir des retombées positives sur notre développement socioéconomique global.

Les forces de l'intolérance, de l'extrémisme et de la violence doivent être vigoureusement combattues. On sait que le Bangladesh a condamné sans équivoque toutes les formes de terrorisme. Mais il faut aussi s'attaquer aux causes qui se trouvent à l'origine d'un comportement aussi dévoyé. Les problèmes de la pauvreté, de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme et de la dégradation de l'environnement continuent de nous hanter et si nous ne faisons pas face dès maintenant à ces problèmes de façon efficace, nous ne serons ni en mesure de contenir les tensions et la violence qui nous entourent ni d'édifier un avenir de paix et de justice.

La présente Réunion doit nous permettre de créer la dynamique nécessaire pour mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de la ferme volonté politique de mettre en œuvre les programmes sur lesquels nous nous sommes déjà entendus. J'en appelle tout particulièrement aux pays développés afin

qu'ils honorent leur engagement, clairement exposé dans le huitième des Objectifs du Millénaire pour le développement, de mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Nous devons signifier énergiquement, par cette Réunion, que nous sommes disposés et prêts à traduire les programmes d'action en réalité. Faisons en sorte que ce rassemblement passe à la postérité comme celui qui a vraiment permis de changer la vie des gens.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte.

M. Gonzi (Malte) (*parle en anglais*) : Ce rassemblement de dirigeants du monde représente une manifestation frappante de notre détermination collective à œuvrer de concert à un ordre mondial plus pacifique, plus juste et plus prospère. D'une part, cette Réunion permet de réaffirmer la confiance que nos peuples mettent dans le processus des Nations Unies mis en place dans cet objectif mais d'autre part, elle exprime aussi une préoccupation face aux défis immenses et croissants auxquels nous sommes confrontés dans cette entreprise. Nous partageons tous ce sentiment mêlé de risque et de chance que suscitent les contrastes et incertitudes de l'ordre mondial contemporain.

Notre époque, comme jamais dans le passé, se caractérise par la coexistence d'une richesse illimitée et d'une pauvreté insoluble, de percées scientifiques spectaculaires et d'un analphabétisme généralisé, de gestes extraordinaires de générosité et de bienfaisance et d'actes d'une vilénie et d'une inhumanité atroces. Cette situation très contrastée est potentiellement déstabilisante pour nos sociétés et nos modes de vie, mais elle porte aussi en germe ce qu'il faut faire pour y remédier et pour progresser.

Chacun d'entre nous ici apporte à cette Réunion l'expérience particulière de sa société sur la façon dont ces contrastes se manifestent sur le terrain. Certains ont été victimes d'actes de barbarie et de terrorisme; d'autres, de catastrophes naturelles désastreuses; beaucoup portent le témoignage des ravages de la pauvreté, de la malnutrition et de la maladie; d'autres, des conséquences déshumanisantes des conflits internes et des troubles politiques.

Malte, quant à elle, vit aujourd'hui au rythme d'immenses vagues d'immigration incontrôlées, qui

sont elles-mêmes la résultante de plusieurs des autres problèmes cités. Dans notre cas, cette expérience est d'autant plus déroutante qu'elle a frappé notre petite société avec une soudaineté et une ampleur inattendues.

Pour transformer tous ces défis à relever en chances à saisir, la clef se trouve dans la volonté de prendre collectivement des mesures dans tous les domaines.

En présentant ses propositions liminaires pour notre document final, en mars dernier, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, nous a rappelé fort à propos que c'est par la coopération entre les pays que l'on peut parvenir à une liberté plus grande.

Nous sommes saisis, à la présente Réunion, d'un ensemble de propositions qui traitent de la question d'une liberté plus grande dans toutes ses dimensions – développement, sécurité et droits de l'homme. Nous sommes également saisis d'un ensemble de propositions visant à améliorer l'efficacité et la capacité de réaction de l'ONU en tant que structure institutionnelle.

De concert avec ses partenaires de l'Union européenne, Malte a joué un rôle enthousiaste et constructif dans l'élaboration du document final. À cette occasion, je tiens à souligner mon ferme attachement et celui du Gouvernement et du peuple maltais aux valeurs et aux principes que nous avons promus pendant tout le processus.

Nombre des aspects du document final dont nous sommes saisis reflètent le sentiment de solidarité, l'esprit humaniste et l'attachement à l'état de droit qui doivent étayer les relations internationales.

Je ne cacherai pas que nous aurions souhaité que le document final fût encore plus ambitieux que ce qu'il n'est déjà. Nous aurions aimé en particulier qu'il fasse une référence plus énergique à la question de l'impunité, et tout spécialement au rôle important de la Cour pénale internationale. Nous aurions également souhaité que ce document contienne des sections plus ambitieuses sur l'environnement, les droits de l'homme et le désarmement.

En même temps, nous sommes bien conscients que le consensus réalisé sur un certain nombre de questions sensibles représente une base solide pour de nouvelles mesures de réforme. Il existe en fait de nombreux exemples encourageants indiquant comment

nous pouvons parvenir à des résultats, parfois même contre toute attente. Il s'agit, notamment, de la conclusion récente de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, que j'aurai le plaisir et l'honneur de signer demain matin au nom de Malte.

Les énonciations de principes et l'adhésion à des valeurs ont une contrepartie nécessaire dans la responsabilité collective de prendre des mesures concrètes et pragmatiques. Notre document final a recensé un certain nombre de mesures de cet ordre. Les débats sur nombre d'entre elles se poursuivront au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale. Nous sommes notamment en train de définir des buts et objectifs à long terme relatifs à la coopération pour le développement ; nous posons les bases institutionnelles de deux nouveaux organes au sein de l'ONU – la Commission de la consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme – et nous innovons dans les domaines du terrorisme et de la responsabilité collective. Je voudrais donc réaffirmer aujourd'hui que Malte est prête à s'engager avec force et détermination dans la mise en œuvre de ces mesures.

Il est bon que cet exercice important se déroule au moment où l'ONU commémore le soixantième anniversaire de sa création. Au cours de ces 60 années, l'ONU – notre Organisation des Nations Unies – a été un symbole de continuité et d'espoir. Elle a assuré une continuité pendant la période sombre de la guerre froide. Elle a été source d'espoir pendant le processus complexe de décolonisation, qui entraîne des transformations profondes.

Bien que notre monde ait beaucoup changé au cours de ces 60 dernières années, une chose est restée constante : l'aspiration de l'humanité à la paix, à la dignité et à la liberté. Il est donc juste qu'à cette occasion, nous réaffirmions notre volonté de poursuivre cet objectif.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Driss Jettou, Premier Ministre du Royaume du Maroc.

M. Jettou (Maroc) (*parle en arabe*) : J'aimerais tout d'abord m'adresser aux Coprésidents de cette Réunion plénière de haut niveau unique et sans précédent dans le cadre des Nations Unies afin de les féliciter de leur élection à la présidence de l'Assemblée.

Je remercie également le Secrétaire général, M. Kofi Annan, des efforts inlassables qu'il déploie en vue de servir les nobles objectifs de l'ONU, et ce, en réponse aux aspirations de la communauté internationale. Les principes de l'égalité entre les nations, le respect de leur souveraineté nationale, de leur intégrité territoriale, ainsi que le règlement pacifique des conflits, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le respect des droits de l'homme et la légalité internationale restent les piliers fondamentaux de tout ordre international.

Le Maroc est convaincu que la prévention des conflits et leur règlement par des moyens pacifiques sont le meilleur moyen de sauvegarder la paix entre les peuples et les États, quelle que soit la nature des différends ou des divergences qui opposent ces États, en vue de promouvoir les nobles principes de la coexistence. Nous avons toujours fait preuve de notre disposition sincère à régler de la meilleure façon possible le litige artificiel du Sahara occidental qui nous oppose à nos voisins, l'Algérie, et nous avons fait montre de notre désir ardent de développer nos relations bilatérales dans une atmosphère de solidarité, de bon voisinage et de coopération fructueuse, partant d'une orientation stratégique pour placer l'Union du Maghreb arabe sur des bases solides et saines. Nous espérons que la page de ce conflit sera tournée à jamais, et que nous allons œuvrer avec nos frères et partenaires du Maghreb en vue de consolider la coopération, la stabilité et le développement intégré dans notre région.

Notre pays contribue également depuis des décennies aux efforts internationaux visant à établir la paix et la sécurité dans les régions qui connaissent des conflits et des crises aiguës, notamment dans la région du Moyen-Orient. Nous participons également et contribuons à la consolidation de la paix et de la stabilité dans les pays menacés de déchirement et de balkanisation. À cette fin, nos forces se trouvent au Congo, ainsi qu'en Haïti. Nous avons également contribué aux forces qui ont été envoyées en Somalie, en Angola et en Bosnie. Notre participation à ces forces de maintien de la paix de l'ONU est la preuve éclatante que la consolidation de la paix et de la sécurité peut garantir la croissance économique, notamment dans les pays en développement pauvres, en vue de leur permettre de faire face aux menaces internationales qui mettent en péril l'humanité tout entière.

À cet égard, nous voudrions affirmer la ferme détermination du Maroc à collaborer étroitement avec toutes les parties régionales et internationales à la lutte contre le fléau odieux du terrorisme. Nous mettons l'accent sur la nécessité pour la communauté internationale de collaborer et de coopérer étroitement pour réaliser les objectifs et lutter contre les problèmes socioéconomiques, ainsi que contre les maladies endémiques et mortelles, et faire face aux autres problèmes qui entravent la stabilité et le développement des pays en développement, notamment en Afrique.

Le Royaume du Maroc œuvre inlassablement en vue de permettre aux populations vulnérables de continuer d'espérer que les promesses de solidarité internationale ne resteront pas lettre morte et que les engagements seront honorés. Ainsi, durant notre présidence du Groupe des 77 et la Chine, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés, et ce conformément aux engagements pris par le Maroc sur le plan international. Par ailleurs, nous avons adopté un code moderne de la famille qui garantit l'égalité entre l'homme et la femme ainsi que les droits de l'enfant tout en protégeant l'unité et la cohésion de la famille. De plus, nous avons adopté une initiative nationale en faveur du développement humain qui est en parfaite harmonie avec les buts fixés pour le nouveau millénaire. Elle repose sur une vision générale et sur les principes de la démocratie politique, de l'efficacité économique, de la cohésion sociale et de la citoyenneté responsable, autant de facteurs qui intègrent l'homme et l'associent pleinement au processus de développement.

En outre, le Maroc poursuit ses efforts inlassables pour renforcer la coopération entre les pays du Sud et promouvoir la solidarité avec nos peuples frères de l'Afrique, grâce à l'ouverture de nos marchés aux pays africains les moins avancés et à l'allègement des dettes que ces mêmes pays ont contractées auprès de notre pays.

Le soixantième anniversaire de l'ONU offre une occasion à ne pas manquer de progresser de façon équitable vers la modernisation l'Organisation, en dépit des difficultés et des obstacles. En effet, l'Organisation est le forum par excellence du dialogue et de la négociation, où l'on peut trouver des solutions appropriées aux problèmes complexes et édifier un ordre international équitable et multilatéral.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Laurent Dona Fologo, chef de la délégation de la Côte d'Ivoire.

M. Dona-Fologo (Côte d'Ivoire) : Si le Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Laurent Gbagbo n'a pu se trouver aujourd'hui ici, à l'occasion de cette grande rencontre sur les Objectifs du Millénaire, qui célèbre en même temps les 60 ans de l'organisation internationale, c'est avec regret, car, comme l'Assemblée le sait, notre pays, la Côte d'Ivoire, traverse des moments difficiles et des tâches urgentes le retiennent au pays. Il m'a donc mandaté pour venir modestement, en son nom, vous apporter le salut de la Côte d'Ivoire, à vous Monsieur le Président élu, Monsieur le Président sortant, Monsieur le Secrétaire général de l'ONU et à tous vos collaborateurs. Il présente également ses respects à tous ses collègues, les chefs d'État et de gouvernement, qui ont pu faire le déplacement.

Les orateurs qui nous ont précédé à cette tribune ont éloquentement mis en évidence tous les Objectifs du Millénaire, les espoirs réalisés ou déçus et les vœux des uns et des autres pour atteindre les résultats souhaités. La Côte d'Ivoire, qui, il y a cinq ans, avait souscrit comme tous les autres pays à ces objectifs, se joint à tous pour saluer les efforts qui ont été faits, mais en même temps pour appeler à plus de solidarité et à plus d'efficacité s'agissant de ce qui reste à faire. La Côte d'Ivoire salue en particulier les initiatives prises par les riches, le Groupe des Huit (G-8), ou par les chefs de pays avancés, tels le Président Chirac pour la France, le Premier Ministre Tony Blair pour le Royaume-Uni et le Président du Brésil. Toutes ces initiatives sont encourageantes et méritent notre soutien et notre reconnaissance.

Il reste cependant des zones d'ombre et des espoirs déçus, par exemple, au niveau de ce qui se passe à l'Organisation mondiale du commerce ou au niveau des échanges, où les chances ne sont pas égales pour les agriculteurs du Sud par rapport à ceux du Nord. Nous avons vu l'exemple du coton, qui continue à faire des vagues. Il nous faut avoir le courage de souligner ces choses si nous voulons bâtir ensemble un monde meilleur.

La Côte d'Ivoire apporte sa modeste contribution à la réalisation des Objectifs du Millénaire. Mais comme on le sait, le sage dit chez nous : qu'on ne

demande pas une chaise à une grenouille accroupie. Si la grenouille est accroupie, c'est qu'elle n'a pas de chaise à offrir. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire, qui a été classée parmi les pays émergents d'Afrique est accroupie. Elle n'est pas encore tombée. Nous souhaitons que la communauté internationale, ainsi que toutes les bonnes volontés, nous aident à éviter qu'elle sombre, qu'elle tombe, qu'elle se couche. Notre combat, tant au niveau du VIH/sida, de l'alphabétisation, des femmes et des enfants, bref au niveau de tous les Objectifs du Millénaire, ne peut être remporté si nous n'avons ni la paix ni la sécurité, qui constituent une condition sine qua non.

C'est pourquoi, ayant fait l'expérience malheureuse et amère de la guerre, tant par notre faute et celle de la bêtise humaine qu'en raison de l'incompréhension des uns et des autres, nous souhaitons que la communauté internationale dans son ensemble – comme l'ont fait nos frères de l'Afrique de l'Ouest au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine avec le Médiateur, M. Thabo Mbeki, que nous

saluons ici, et le Secrétaire général de l'ONU – aide la Côte d'Ivoire à éviter le pire. Il est urgent que l'on n'hésite plus à choisir entre la démocratie incarnée par un gouvernement légal installé et des personnes qui ont pris les armes pour conquérir le pouvoir d'état.

Je crois que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale encouragent et protègent la démocratie. Je pense que la Côte d'Ivoire ne doit pas y faire exception. La communauté internationale doit venir à notre secours, comme elle le fait actuellement, avec la présence sur notre sol de plus de 10 000 soldats de la Force Licorne et de la Force des Nations Unies, pour éviter le pire.

Il est urgent, dis-je, que l'on arrête d'hésiter entre les rebelles et le pouvoir légal. Je souhaite que chacun le comprenne. Je souhaite surtout que la communauté, qui en a les moyens, évite à la Côte d'Ivoire de sombrer.

Le Coprésident (Gabon) : Nous avons entendu le dernier orateur inscrit pour cette séance.

La séance est levée à 20 h 45.